L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1299 - VENDREDI 05 DÉCEMBRE 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Sapin de Noël de l'Élysée



La fierté des producteurs du Morvan

Pour la 7ème année consécutive, le choix de la Présidence de la République s'est porté sur un sapin de Noël élevé et abattu dans le Morvan, qui ornera la cour d'honneur du palais. Le 16 décembre à 19h, il sera officiellement illuminé.

Côte d'Or

› Trait Auxois

Le retour des chevaux dans les vignes



Nièvre

› CapriNièvre

A quitte ou double ?



Photo: Réussir

Yonne

› FDSEA et JA

Action syndicale à la DDT







Sommaire

Côte d'Or
04 • Dijon Céréales: Les sections font leur bilan 2013-2014
05 • Station d'évaluation charolaise: Le Dac est OK
06 • Productions végétales: Au service des plantes
07 • Trait Auxois: Son idée était bonne
08 • Service de remplacement: Tout simplement essentiel

Nièvre
09 • Filière caprine: CapriNièvre, à quitte ou double ?
10 • Assemblée générale du GDS de la Nièvre: Situation sanitaire correcte, inquiétudes sur la régionalisation
11 • Finale départementale de jugement de bétail le 14 décembre à La Celle-sur-Nièvre
12 • Une nouvelle animatrice JA : Solène est en poste depuis lundi

Yonne
13 • GDS 89: Et si demain l'Italie fermait ses frontières aux bovins non qualifiés en IBR… ?
14 • FDSEA et JA 89: «Les z'hommes vulnérables, vous en faites quoi… ?»
15 • Chambre agriculture 89: L'État est gourmand !
16 • Le nouveau préfet de l'Yonne a pris ses fonctions

Bourgogne et ailleurs
17 • Congrès de la FNSafer à Dijon: Le modèle agricole français à l'épreuve de la financiarisation
18 • Il a été coupé à Brassy: Le sapin de Noël de l'Élysée fait la fierté des producteurs du Morvan
19 • Viande bovine: La FRB Bourgogne «règle la mire» pour les prochaines semaines

Filières
20 • Élevage Pac 2014 - 2020: Une gestion «à la carte» en élevage de ruminants

Infos Services
21 • Firmes & machinisme
22 • Analyses et tendances
24 • Petites annonces
27 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Grippe aviaire

L'Europe s'organise face à la menace H5N8

Le secteur avicole mondial est à nouveau aux prises avec la maladie. Le point sur la question en Europe et en France.

Le virus hautement pathogène de la grippe aviaire H5N8 s'est déclaré dans des élevages des Pays-Bas, du Royaume-Uni et l'Allemagne. Dans les États membres et dans les pays voisins, des mesures sont prises pour éviter tout contact entre la volaille et les oiseaux sauvages, vecteurs asymptomatiques, de la maladie. Tous ces pays ont confirmé la présence de la nouvelle souche du virus H5N8 de la grippe aviaire dans des élevages de volailles. Ils ont pris des mesures de surveillance et de contrôles renforcés. D'autres pays, comme la France ou la Belgique ont pris des mesures de précaution.

Menace significative sur le secteur avicole

L'Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) estiment que ce virus fait peser une menace significative sur le secteur avicole européen mais surtout dans les pays pauvres le long des routes migratoires des oiseaux sauvages en bordure de la mer Noire et de l'Atlantique Est. La Belgique a ordonné le confinement des animaux aux éleveurs professionnels de volaille, mesure de précaution pour éviter toute propagation du virus de grippe aviaire touchant les Pays-Bas voisins. Le risque d'introduction de la grippe aviaire H5N8 en France métropolitaine et Corse étant qualifié par l'l'ANSES comme *«au minimum modéré»*, le ministre de l'Agriculture a annoncé le 27 novembre, le renforcement des mesures de surveillance (signes cliniques) et de biosécurité (alimentation et abreuvement) dans les élevages français.

PRI info

Côte d'Or Devenir agriculteur/agricultrice : comment faire ?

Un projet d'installation ? Vous souhaitez vous installer en bénéficiant des aides de l'Etat ? Anticiper les différentes démarches à l'installation ? Contactez dès maintenant le Point Info Installation (PII). Des conseillers pourront vous aider à réfléchir sur votre projet et vous indiquez les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Ils vous informeront et vous accompagneront dans les démarches à réaliser et vous orienteront vers les personnes ressources (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Contactez Maëlle SUREAU du Point Info Installation au 03 80 68 67 72.

Nièvre Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON ou Sylvie SIMONIN à la Chambre d'Agriculture au 03-86-93-45-99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Saône et Loire Trouver un repreneur ou un associé

Vous souhaitez arrêter votre activité et la transmettre à un jeune ? Vous souhaitez trouver un associé pour gagner en qualité de vie ou remplacer un associé sortant ? La Chambre d'Agriculture facilite vos recherches grâce à un service unique en son genre : le Répertoire Départ Installation (RDI). Son principe est simple: vous mettre en contact avec des candidats qui correspondent à votre profil et vous accompagner pendant toute la durée d'essai avant l'installation effective. L'accueil est financé par l'Europe (FSE) et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation. N'hésitez pas à me contacter : Gaël Pellenz au 03.85.29.57.33.

Yonne Futurs retraités, la DICA est une obligation

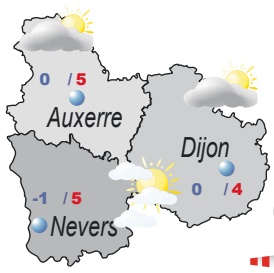
Deux ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document CERFA à la Chambre d'Agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc ABONNET au 03.86.94.21.95.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 5 au 14 décembre

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 5 Décembre

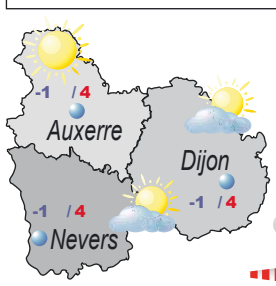


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront faibles.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 4 à 6 °C
Vents : Ouest-Nord-Ouest 10 km/h

St Gérald
Soleil : 08:18 - 16:56
Lune : 16:37 - 06:50

Samedi 6 Décembre

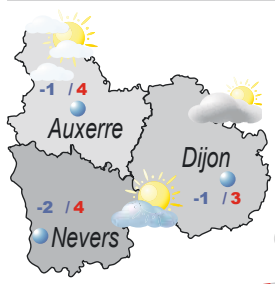


Agréable
Un temps agréable s'annonce, avec un soleil bien présent et accompagné de quelques cumulus de beau temps.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 3 à 5 °C
Vents : Nord-Nord-Ouest 20 km/h

St Nicolas
Soleil : 08:19 - 16:56
Lune : 17:23 - 07:52

Dimanche 7 Décembre



Éclaircies
Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective pour ce dimanche. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 3 à 5 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Ambroise
Soleil : 08:20 - 16:56
Lune : 18:15 - 08:47

Prévisions à 7 jours

Lundi 8 au Mercredi 10 Décembre :
Quelques éclaircies pour lundi et mardi. De faibles pluies sont attendues pour mercredi.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : -1 à 6 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

Jeudi 11 au Dimanche 14 Décembre :
Des averses en perspective pour jeudi et vendredi. Le week-end se déroulera sous des précipitations de pluie et neige mêlées.
Vents : Ouest à 30 km/h
T° mini. : -2 à 5 °C T° maxi. : 5 à 7 °C

clin d'œil



Elections MSA : 26 000 délégués cantonaux à élire

Les élections des délégués cantonaux de la MSA auront lieu entre le 12 et le 27 janvier 2015

Comme tous les cinq ans, le monde agricole élira le 27 janvier 2015 ses représentants à la MSA. 3 millions d'adhérents à la MSA, actifs et retraités, répartis sur 3 collèges (exploitants / salariés / employeurs) voteront pour élire 26 000 délégués cantonaux. Le vote aura lieu par correspondance mais également, et c'est la nouveauté de ces élections, via Internet. Le 12 janvier 2015 au plus tard, chaque électeur recevra chez lui, par courrier, son « matériel de vote ». Il disposera de deux semaines pour voter. Qu'il s'agisse d'un vote par courrier ou d'un clic via Internet, après le 27 janvier 2015, il sera trop tard. Les résultats seront connus le 3 février 2015. Le 3 avril au plus tard, seront élus les conseils d'administration des 35 caisses de MSA. Le processus s'achèvera en juin 2015 avec l'élection des 29 administrateurs et du Président de la caisse centrale de la MSA.

INTERVIEW…

… de Robert Verger
Président de la Commission sociale de la FNSEA

« Votez massivement pour une protection sociale de proximité »



La MSA procède à l'élection de ses délégués cantonaux du 12 au 27 janvier prochain. Quel est le rôle des délégués ?
Robert Verger : Comme tous les cinq ans, les exploitants, les employeurs et les salariés de l'agriculture, actifs et retraités procéderont à l'élection de leurs délégués cantonaux auprès de la MSA, en janvier prochain. Une fois élus, ces délégués qui représentent l'ensemble des assujettis sur la totalité du territoire auront en charge de faire remonter les problématiques des agriculteurs en matière sociale et participeront au développement des services offerts par la MSA.

Dans cette élection, qu'est que les listes FNSEA/JA entendent défendre et promouvoir ?
RV : A l'occasion de ce vote, la FNSEA et les JA entendent montrer leur attachement à un régime de proximité, de lien entre les assurés et les élus et adapté aux particularités du monde agricole. Nous tenons par-dessus tout au guichet unique qui rassemble en un seul lieu les trois branches de la sécurité sociale : la protection sociale, la retraite et la famille. Ce qui est un gage non seulement de simplification mais aussi de réactivité et d'efficacité pour la profession notamment en cas de crise, d'aléas climatiques et autres situations difficiles où la MSA intervient pour soutenir les agriculteurs par des reports ou des prises en charge de cotisations sociales par exemple.

Des voix s'élèvent pour unifier les régimes de sécurité sociale. Quel intérêt y a-t-il de conserver une spécificité agricole ?
RV : Une protection sociale spécifiquement agricole est indispensable pour tenir compte des particularités de notre métier. Demandons-nous quelle serait la légitimité des agriculteurs au sein du régime général pour demander des aménagements et soutiens financiers pour leur secteur ? Une chose est sure : le régime général ne ferait pas aussi bien que la MSA. D'ailleurs les pouvoirs publics n'ont pas intérêt à la fusion de tous les régimes. Le maintien de deux régimes, le général et l'agricole, leur permet d'avoir des éléments de comparaison en termes de gestion et d'efficacité.

Après la mise en place des indemnités journalières, le combat pour la parité des droits avec les autres catégories professionnelles est-il achevé ?
RV : S'agissant des indemnités journalières qui ne sont qu'à 20 euros/jour, il nous appartient de les revaloriser progressivement en évitant les dérives que l'on peut observer dans le régime général. Mais notre principal combat à venir porte sur l'égalité de traitement au niveau des retraites, à savoir le choix des 25 meilleures années de revenu comme pour les autres actifs et non la carrière complète pour accéder à une pension complète. Sans oublier que l'effort pour la revalorisation des petites retraites agricoles qui restent extrêmement faibles doit être poursuivi et amplifié.

Quel est l'enjeu de cette élection pour la FNSEA
RV : Cette élection est d'abord un test de participation. Plus la participation sera élevée et plus nous auront des arguments pour préserver un régime de protection sociale agricole autonome et de proximité.

Si vous aviez un message à transmettre aux agriculteurs, notamment ceux qui hésitent à voter, quel conseil délivreriez-vous ?
RV : Votez massivement et portez-vous candidats. La MSA n'est pas seulement une structure qui perçoit des cotisations, mais une organisation qui verse des prestations. Elle accompagne aussi les agriculteurs quand ils sont en difficulté et leur délivre des conseils.

Interview réalisée par ***Michel Bourdoncle****, ActuAgri*

Antoine Daurelle
membre du bureau des JA

Impulser une nouvelle dynamique



Les élections MSA sont l'occasion, dans le cadre d'une alliance FNSEA/JA qui se décline au niveau local, de porter des propositions communes et d'être plus forts ensemble. Les pouvoirs publics doivent voir notre mobilisation. Pour JA spécifiquement, il s'agit aussi d'impliquer le réseau jeune dans la vie de son régime, et de « renouveler les générations » d'élus. On doit impulser une nouvelle dynamique aux caisses, mais aussi à l'échelon national, et faire entrer avec vigueur les préoccupations d'avenir des JA dans la politique des caisses. En ce qui me concerne, pour ma 2ème candidature en tant que jeune agriculteur, il me semble nécessaire pour la profession de maintenir notre Organisation Professionelle Agricole qu'est la MSA, et notre système de protection sociale que nous avons mis en place. Il est avantageux par rapport à d'autres secteur : guichet unique, prestations de toutes sortes… On ne doit pas voir seulement l'aspect « cotisations » !

Témoignage



© Eve Dusaussoy/Le Bimsa

Mauricette Besançon, agricultrice en Côte d'Or, élue du 1er collège (MSA Bourgogne)

« Je suis un acteur de terrain »

« Je dois être à l'écoute des problèmes et des préoccupations collectives ou individuelles de mon territoire. Je suis aussi un relai entre les ressortissants et leur régime de protection sociale. Grâce à nous, élus, la MSA est connectée avec la réalité de vie de ses adhérents. L'animateur d'échelon local est ma porte d'entrée. Je lui explique le problème et charge à lui d'aller frapper à la bonne porte pour apporter une réponse à la personne. J'ai là un rôle très concret à jouer. »



Le 8 décembre, il sera trop tard

Plus que quelques jours pour être candidat

Le dépôt des candidatures aux élections MSA sera clos lundi 8 décembre à 16 heures.

Comme en 2010, le syndicalisme majoritaire rassemblera des candidats exploitants et employeurs sous la bannière FDSEA/JA. Avec des engagements communs, ensemble, nous pourrons promouvoir une vision professionnelle commune de la protection sociale.
Ces élections doivent nous permettre :
– d'affirmer et de défendre notre système de protection sociale et son guichet unique, organisé autour du monde agricole et rural,
– d'améliorer les droits maladie, après un accident ou à la retraite des assurés.
Si des avancées ont été faites ces dernières années (indemnités journalières maladie, plan de revalorisation des petites retraites ou création de la RCO pour les membres de la famille,…), les chantiers ne manquent pas. Les candidats FDSEA/JA souhaitent ainsi supprimer la cotisation minimum maladie, revaloriser les rentes suite à un problème de santé sans lien avec la profession, allonger la période d'exonération de cotisations pour les jeunes installés, mieux gérer le niveau des cotisations après les bonnes et les mauvaises années, améliorer le montant des retraites, améliorer l'offre de soins en milieu rural, se battre pour harmoniser le coût du travail en Europe ou la simplification des formalités,…

Pour peser sur les orientations prises au niveau national, la participation et la représentativité de notre réseau FDSEA/JA seront des enjeux importants.

► Agenda

3/12 Assemblées CERFrance BFC

CERFrance BFC organise ses assemblées de section au cours desquelles seront désignés les délégués de section. Côté information, les conseillers d'entreprise et juristes présenteront les sujets suivants : Pac 2014-2020 : passer des DPU aux DPB, sous quelles conditions ? Loi d'avenir : des enjeux importants (Gaec, contrôle des structures, fermages, Safer). Cette présentation sera complétée par les chiffres de la campagne 2014. Rendez-vous à Saint-Apollinaire mercredi 3 décembre à 15 h (CERFrance BFC - 13 rue François Mitterrand).

Jusqu'au 08/12 Cantonales du GDS

Le Groupement de défense sanitaire de Côte d'Or poursuit sa série d'assemblées cantonales. Les prochains rendez-vous: Sombernon (vendredi 5 décembre à 9h30, restaurant Le Spuller à Sombernon),Fontaine-Française (lundi 8 décembre à 14h, salle de la mairie à Fontaine). A l'ordre du jour: activités et bilan financier pour la dernière campagne, présentés par le président cantonal, bilan sanitaire 2013-2014 en Côte d'Or et du canton, présenté par les services vétérinaires, détail des mesures concernant les prophylaxies 2014-2015 en Côte d'Or, en particulier sur la tuberculose bovine, présenté par les services vétérinaires, cotisations et tarifs de prophylaxie, fonds de mutualisation sanitaire (FMS) et Fonds National agricole de mutualisation sanitaire et environnementale (FMSE), bilan IBR départemental et cantonal, BVD : point sur les différentes stratégies retenues par certaines régions pour aller vers l'éradication,point sur les autres actions du GDS (lutte contre les campagnols, Formations, Caisse Coup Dur, etc.), questions diverses.

11/12 Marché de Noel à Dijon

Pour préparer les fêtes de fin d'année, venez garnir votre hotte avec les délicieux produits de Bienvenue à la Ferme.. Les agriculteurs vous donnent rendez-vous le jeudi 11 décembre de 10h à 17h dans les locaux de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or au 42 rue de Mulhouse à Dijon. Une vingtaine d'agriculteurs seront présents pour vous accueillir dans une ambiance conviviale et festive. Vous pouvez commander votre sapin par mail à francine.schwick@cote-dor.chambagri.fr

Dijon Céréales

Les sections font leur bilan 2013-2014

Avant l'assemblée générale du 12 décembre à Dijon, la coopérative Dijon Céréales vient de tenir ses trois assemblées de section à travers la Côte-d'Or. Plus de 400 adhérents y ont participé.



De gauche à droite aux côtés de P. Guez, Guy Lamps (responsable silo Munois), Jean-Claude Choublier (responsable silo Montbard), Hubert Meuriot (responsable silo Semur-en-Auxois) et Martine Laurin (responsable magasin rural Montbard).

L'agriculture doit vivre avec son temps. C'est bien ce que l'on peut conclure à l'écoute des assemblées de section de la coopérative Dijon Céréales qui se sont tenues du 24 au 26 novembre et qui ont acté le bilan de l'exercice 2013-2014. Le temps, c'est d'abord celui de la météo. Pour la troisième campagne consécutive, la collecte de Dijon Céréales a été impactée par des évènements climatiques importants. Après la sécheresse de 2011 et l'épisode de gel de l'hiver 2012, ce sont les inondations du printemps 2013 qui ont cette fois marqué de leur empreinte la campagne céréalière 2013-2014 (1er juillet 2013 au 30 juin 2014). Entre 170 et 240 mm d'eau sont tombés, entre fin avril et fin mai 2013, sur une large partie de la zone Dijon Céréales. Les communes bordant la Saône, la Tille et la Bèze ont été particulièrement touchées par les inondations, avec un impact direct sur la collecte de la coopérative. Pour exemple, la section Plaine Dijonnaise a perdu 13% par rapport à 2012-2013, à 214 000 T (901 000 T pour l'ensemble de Dijon Céréales). *«Contrairement au gel de l'année précédente sur les cultures d'hiver, il n'y avait pas cette fois de solution de rattrapage»*, a rappelé Jean-Luc Vadot, le responsable commercial Plaine Dijonnaise et Tilles-Vingeanne-Bèze de la coopérative. Comme il n'y en aura pas non plus pour la moisson 2014, elle aussi trempée avec une perte de qualité importante sur les céréales.

Des filières et de l'avenir

Dans ce contexte délicat, le président de Dijon Céréales, Marc Patriat, a voulu transmettre aux adhérents un discours positif, en rappelant *«la force et la réactivité de la coopérative pour accompagner ces adhérents ou encore pour trouver, avec l'union Cérévia, des débouchés nouveaux, en alimentation animale notamment, quand les céréales sont en déficit de qualité comme en 2014»*.



De gauche à droite : Marc Patriat (président Dijon Céréales), Robert Cladidier (resp. maintenance), Nicole Moreau (sec. Relation adhérents) à, Pierre Guez (DG Dijon Céréales), Pierre Cinier (ancien sec. Général Dijon Céréales), Christian Bézy (resp. exploitation Plaine Dijonnaise), Alexandre Weyrich (Dir. Exploitation Dijon Céréales) et François Pautet (vice-président Dijon Céréales).

Et c'est l'autre aspect du temps dont traitent les assemblées de section. Le temps des filières, le temps des projets, le temps de l'avenir. En ce sens, le président Marc Patriat et le directeur général Pierre Guez ont tenu des propos résolument optimistes. *«Face à l'augmentation de la population mondiale, l'agriculture et les industries agroalimentaires françaises ont un bel avenir devant elles»*, a estimé Marc Patriat.

Pierre Guez a ainsi rappelé les projets du groupe Dijon Céréales comme le projet d'entreprise *«Compétitivité 2015»* ou encore le projet de rapprochement de la branche meunerie du groupe (Dijon Céréales Meunerie et Decollogne) de celle du groupe Axéréal (Axiane Meunerie). Il a aussi mis en avant les avancées en matière de R&D autour de la filiale Cérélab (pain G-Nutrition) et de Vitagora, la force des unions interrégionales comme Cérévia (commercialisation) ou Aréa (approvisionnements). De tout cela, il en sera question plus amplement encore lors de l'A.G. du 12 décembre.

Les Assemblées de Section se sont terminées par des coups de chapeaux aux salariés de Dijon Céréales qui font valoir leurs droits à la retraite.

Section Plaine Dijonnaise :
Christian Bézy (Longecourt, responsable exploitation de la région Plaine Dijonnaise), Robert Cladidier (Longvic, responsable maintenance) et Nicole Moreau (Longvic, secrétaire relation adhérents).

Section TVB :
George Stephan (responsable silo Is-sur-Tille) et Maxime Rabiet (assistant céréales appros Mirebeau).

Section AMC :
Hubert Meuriot (responsable silo Semur-en-Auxois), Jean-Claude Choublier (responsable silo Montbard), Guy Lamps (responsable silo Munois) et Martine Laurin (responsable magasin rural Montbard).

A tous, l'équipe Dijon Céréales et les adhérents présents ont adressé de chaleureux remerciements pour le travail accompli.

Jeunes agriculteurs

Unis dans la crise

Les JA de Saulieu/Liernais ont tenu leur première assemblée générale depuis la relance de l'équipe au printemps dernier.



Plusieurs réflexions ont émergé lors de la réunion. Des cultures protéagineuses sont envisagées pour délester le poste alimentation.

Le moral est bien dans les chaussettes. L'ambiance chez les jeunes agriculteurs des cantons de Saulieu et Liernais en témoigne. *«C'est fort compréhensible, les revenus sont au plus bas»*, commente le président Étienne Bourge, *«nous perdons 400 euros par bête par rapport à 2013. Chacun vend en moyenne entre 70 et 80 bovins. Le résultat de la multiplication fait particulièrement mal»*. Mise en sommeil depuis 2008, l'équipe JA a revu le jour en mars dernier à la demande de plusieurs jeunes. *«Nous sommes aujourd'hui une vingtaine. Se connaître, échanger sur nos pratiques et avancer tous ensemble est très important. Ça l'est d'autant plus en cette période difficile»* poursuit Étienne Bourge. Plusieurs réflexions ont émergé lors de l'assemblée générale du 26 novembre. *«La plus crédible, pour s'en sortir, tend vers l'autonomie alimentaire. Nous devons tout mettre en œuvre pour aller plus loin dans ce domaine»* relève le Côte d'orien. Plusieurs JA vont s'orienter vers des cultures protéagineuses comme le pois dès l'an prochain, afin de satisfaire les besoins en protéines de leur élevage allaitant tout en diminuant leur charges en aliments. *«Il y a d'autres pistes avec plusieurs mélanges d'oléagineux et protéagineux à étudier»* poursuit Étienne Bourge, *«nous sommes prêts à faire des tests entre nous pour voir ce qui fonctionne le mieux dans notre secteur. Notre équipe est dynamique, chacun amène son point de vue et tout le monde peut y trouver son compte»*. L'équipe JA ne cesse de tisser des liens depuis sa relance. Leurs manifestations ne s'arrêtent pas à de simples réunions : le groupe a participé à la foire de Thoisy-la-Berchère au mois de juin, à la fête du Charolais de Saulieu au mois d'août et vient d'organiser une soirée tartiflette avec la participation de 120 personnes.

AURÉLIEN GENEST

Station d'évaluation charolaise

Le Dac est OK

Cinq distributeurs automatiques de concentrés (Dac) sont installés depuis la rentrée à Créancey.



Joffrey Krumm, responsable de la station, présente le nouveau dispositif et son fonctionnement.

Des débuts plus difficiles que prévu, mais tout est aujourd'hui rentré dans l'ordre. «*Si certains bovins se sont tout de suite familiarisés avec le Dac, d'autres ont eu un peu plus de difficultés et il a fallu les aider à s'habituer*» commente Joffrey Krumm, qui s'occupe au quotidien des 43 bovins du GIE et des 42 de l'UCC depuis fin septembre.

Les rations de concentrés au cornadis sont révolues dans un souci de précision et de performances. «*Avec le Dac, nous donnons une ration juste, plus que précise, qui répond aux caractéristiques des animaux qui sont équipés de boucles électroniques. Nous ne raisonnons plus par case comme avant, mais par bovin. Nous savons exactement ce que mange chaque veau au quotidien*» poursuit le technicien. Trois distributions sont au programme : «*il existe trois tranches horaires: 7h-12h, 12h-17h et 17-23h, 33% de la ration journalière leur sont proposés durant chacun de ces créneaux*». Une quatrième tranche horaire est même ouverte de 23 heures à 7 heures pour ceux qui n'auraient pas atteint leur quota journalier : «*si, pour une raison quelconque, les veaux n'auraient pas ingéré l'intégralité de leur ration, ils ont la possibilité de se rattraper à hauteur de 50% durant la nuit. Tout est tracé sur ordinateur*» poursuit Joffrey Krumm. Jean-Pierre Godot, le président de la station, se réjouit d'un tel dispositif installé à Créancey : «*Grâce à celui-ci, nous allons connaître le GMQ de l'animal en fonction de la quantité de concentrés qu'il aura ingérée. Cela est très important pour les notions de croissance et de charges alimentaires. A l'avenir, dans tous les élevages, il faudra être encore plus efficace dans le poste alimentation. Le Dac est un outil supplémentaire dans cette démarche. Demain, avec l'arrivée de la génomique, nous pourrons sélectionner des animaux avec un meilleur indice de consommation*».

Retrouvez les veaux du GIE Charolais évaluation sur www.stationevaluation21.com et sur la page facebook "Station d'évaluation charolaise de Côte d'Or".

AURÉLIEN GENEST

Communiqué DDT 21

Aides aux exploitations agricoles en difficultés en Côte-d'Or

Afin de venir en aide aux exploitations agricoles en difficulté notamment dans le secteur des fruits et légumes, du maraîchage, de la viticulture, des grandes cultures et des filières de l'élevage (viande bovine, porc, etc.) touchées par les mauvaises conditions climatiques et la conjoncture économique défavorable, le ministre de l'Agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt a annoncé des mesures exceptionnelles d'allégement de charges sociales, bancaires et fiscales.

Pour les exploitations connaissant des problèmes de trésorerie, les mesures suivantes sont mobilisables en Côte-d'Or :

Cotisations sociales MSA

Pour les exploitants agricoles les plus impactés, les cotisations personnelles et patronales de la mutualité sociale agricole (MSA) peuvent éventuellement être prises en charge par le Fonds d'action sanitaire et sociale de la MSA.

Un dossier de demande de prise en charge de cotisations sociales leur sera adressé sur demande.

Un dispositif d'étalement de paiement de ces mêmes cotisations peut également être mis en place sur une durée maximale de 3 ans. Contact MSA : Mme Chanteloube 03 86 47 37 65

Impôts

Des délais de paiement peuvent être demandés auprès du comptable public dont dépend la créance fiscale (impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe sur la valeur ajoutée...).

Pour bénéficier de ces dispositifs, les agriculteurs doivent en formuler la demande auprès du centre des finances publiques dont le contact figure sur leur avis d'imposition.

Mesures bancaires

Pour les exploitations en difficulté une analyse au cas par cas sera effectuée des demandes de prêts de trésorerie ou d'aménagement de dette.

Les exploitants agricoles peuvent dès à présent contacter leur agence bancaire ou se rapprocher de leur centre de gestion pour étudier les solutions les plus adaptées à leur situation et en particulier la mise en place de prêts bancaires de reconstitution du fonds de roulement ou prêts de consolidation.

Les exploitants en situation de fragilité ne doivent pas hésiter à se faire connaître auprès des différents organismes cités ci-dessus.

Les demandes seront examinées individuellement et traitées en priorité pour les situations économiques jugées les plus fragiles.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE CÔTE-D'OR

http://www.cote-dor.gouv.fr/

► A noter

Lait Transfert des quotas «vente directe»

A l'approche de la fin des quotas laitiers et suite aux questionnements de plusieurs producteurs vendeurs directs, la fdsea21 conseille aux vendeurs directs de transformer leur « quota vente direct » en quota entreprise afin d'assurer leur volume à produire.

En effet, si des problèmes sanitaires, de main d'œuvre ou des soucis de santé des producteurs survenaient, obligeant l'arrêt momentané ou définitif de l'atelier de transformation ; le volume de lait à produire de l'exploitation serait alors garanti, sans perdre le moindre litre de lait, permettant d'assurer la pérennité financière de l'exploitation.

La production de lait en vente directe, sans régime des quotas, sera libre et certainement soumis qu'à des règles sanitaires et de déclaration à des fins fiscales. Dans ce nouveau contexte, les transformateurs historiques ne doivent pas être pénalisés.

Le transfert de quota « vente direct » en quota « entreprise » doit être sollicité auprès de FranceAgrimer , l'entreprise de collecte de l'exploitation doit être informée .

Si vous rencontrez des problèmes dans vos démarches, n'hésitez pas à contacter la FDSEA21.

COMMUNIQUÉ FDSEA 21

► Formations

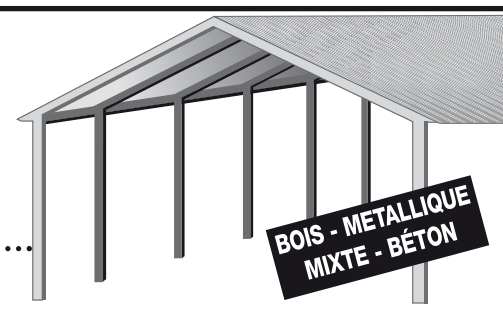
Fertiliser et amender avec des produits organiques

Mettre en place et gérer la fertilisation avec des produits organiques dans un système grandes cultures
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 5 janvier à Chatillon sur Seine ou 6 janvier 2015 à Quétigny
Contact : Damien Ronget (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 91 06 76 – damien.ronget@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d›Or) – 03 80 91 06 76 – pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES
CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

▶ Formations

SCV Vers la couverture permanente
Améliorer ma technique de semis direct sous couvert pour optimiser la conduite et la gestion de mon atelier cultural
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 13 janvier 2015 à Saint Seine l'Abbaye
Contact : Florent Sauvadet – 03 80 28 81 39 – florent.sauvadet@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d›Or) – 03 80 91 06 76– pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

Bio Fertilisation en grandes cultures
Optimiser sa fertilisation en AB en utilisant tous les leviers agronomiques et organiques possibles
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 15 janvier 2015 à Créancey
Contact : Pierre Robin (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 91 06 76 – pierre.robin@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d›Or) – 03 80 91 06 76 – pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

Stérilisation
Conduite optimale d'un autoclave
Maitriser la conduite de son autoclave pour optimiser la stérilisation de ses conserves et minimiser les risques sanitaires
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 21 janvier 2015 à Autun
Public concerné : Producteurs utilisant ou souhaitant utiliser un autoclave
Contact : Mathilde Schryve - 03 80 68 66 31 – mathilde.schryve@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Séverine Gautier (Chambre Agriculture de Côte d›Or) – 03 80 68 66 50 – severine.gautier@cote-dor.chambagri.fr

SCV Retour sur plus de 10 ans d'expérience
Maîtriser toutes les techniques concernant l'agriculture de conservation en s'appuyant sur 10 années de recul
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 26 janvier 2015 à Saint Seine l'Abbaye
Public concerné : agriculteur(trice) pratiquant l›agriculture de conservation
Contact : Florent Sauvadet – 03 80 28 81 39 – florent.sauvadet@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d›Or) – 03 80 91 06 76– pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

Productions végétales

Au service des plantes

L'Association pour la promotion d'une agriculture durable (Apad) s'est intéressée aux mycorhizes lors de son assemblée générale.

L'Apad Centre-Est, créée il y a deux ans, compte une quarantaine d'adhérents et ne cesse de grandir. «*Nous organisons plusieurs rendez-vous techniques chaque année. Échanger sur nos pratiques nous apporte beaucoup, nous qui optons majoritairement pour le semis direct sous couvert végétal*» informe Bernard Darosey, agriculteur dans le canton d'Is-sur-Tille et président de l'association. Le thème développé lors de l'assemblée générale du 21 novembre était celui des mycorhizes, résultats d'une association symbiotique entre des champignons et les racines des plantes. «*Nous avons fait appel à Daniel Wipf, spécialiste du sujet à l'Université de Bourgogne. Nous nous intéressons de plus en plus à ce qu'il se passe dans le sol. Pour en savoir davantage, nous avons voulu donner la parole aux chercheurs*» poursuit le président.

Du «*donnant-donnant*»

Dans son introduction, Daniel Wipf a capté l'attention du public en indiquant qu'«*un gramme de sol contenait plus d'un million de micro-organismes*» : «*Ils sont incapables de photosynthèse. Certains d'entre eux s'associent durablement à des plantes en développant des structures morphologiques adaptées à un développement à bénéfices mutuels. Ils forment une symbiose avec les végétaux : la mycorhize*». Des structures se forment lors de la mycorhization et permettent le transfert d'eau et de nutriments entre les deux protagonistes. «*Les hyphes, qui constituent l'organe principal d'un champignon, se présentent comme de fins filaments et sont capables d'explorer un volume de sol jusqu'à mille fois supérieur à celui exploré par les racines*» explique Daniel Wipf. Ces filaments pénètrent les interstices du sol les plus fins, en quête de l'eau résiduelle et améliorent la résistance de la plante à la sécheresse. «*Les hyphes mobilisent également des sources d'éléments nutritifs du sol auxquels la plante seule n'a pas accès. Cela permet de mieux exploiter les ressources du sol, y compris les engrais organiques apportés à des doses modérées*» enchaîne le spécialiste. Les champignons mycorhizogènes jouent le rôle de biofertilisants en améliorant la nutrition du végétal, notamment en azote et en phosphore. En retour, ils bénéficient de la photosynthèse de la plante sous forme de composés carbonés (sucres). «*Ils influent également sur le développement des plantes et la qualité de leurs produits. Ils jouent aussi un rôle majeur dans la résistance du végétal vis-à-vis des pathogènes du sol*» mentionne Daniel Wipf.

Une menace dans certains cas

L'intervenant évoque ensuite le «*mis à mal*» de cette symbiose par l'emploi «*excessif de pesticides ou d'engrais chimiques*» : «*ces derniers tendent à les faire disparaître de nos sols agricoles. Une utilisation excessive d'engrais, des sols laissés nus et les fongicides peuvent avoir un impact négatif sur la diversité mycorhizienne. L'absence d'inocula commerciaux adaptés aux grandes cultures et mis sur le marché à des prix compétitif n'aident pas non plus à leur développement et leur utilisation*». Daniel Wipf prône alors plusieurs mesures possibles pour «*respecter et favoriser ces associations si bénéfiques*», des mesures particulièrement en lien avec la technique du semis sous couvert utilisée par la grande majorité des adhérents de l'Apad :

-bouleverser physiquement le moins possible le sol afin de ne pas y détruire les réseaux d'hyphes des champignons mycorhizogènes
- ne pas apporter des quantités d'engrais injustifiées et excessives
- ne pas laisser les sols nus de façon longue et répété, notamment entre les rotations. Dans le cas d'un sol nu, les champignons mycorhizogènes n'ont plus de partenaire végétal et sont affaiblis, voire disparaissent
- diminuer dans la mesure du possible l'utilisation de certains fongicides.



Les champignons mycorhizogènes jouent le rôle de biofertilisants en améliorant la nutrition du végétal, notamment en azote et en phosphore.

Aurélien Genest

▶ Zoom sur…

«D'un point de vue économique, on s'y retrouve largement»

Damien Boudrot, agriculteur à Villy-le-Moutier dans le canton de Nuits-Saint-Georges, participait à ce rendez-vous : «*Je fais partie de l'association depuis sa création. J'étais déjà en semis direct avant mon adhésion. Pour moi, c'est le moyen idéal de rencontrer des exploitants qui pratiquent la même agriculture que moi. Je ne tire que du bénéfice de ces échanges car nous avançons ensemble : même une personne qui s'est mise récemment au semis direct peut nous apporter. Cette technique n'est pas encore assez répandue à notre goût mais elle progresse sûrement. Ce qui m'a motivé à faire cela ? L'agronomie. Ma ferme est basée sur des limons assez fragiles : le travail du sol ne permettait pas d'améliorer le foncier. Le semis direct sous couvert nous fait replonger dans des notions que l'agriculture avait quelque peu perdues. D'un point de vue économique, on s'y retrouve largement : nous dépensons moins de fioul, il y a moins besoin de puissance à l'hectare. Une ferme de 200 ha qui travaille de façon classique peut supprimer son plus gros tracteur avec cette technique ! Les sols sont de plus en plus fertiles, il y a une baisse d'intrants et j'en passe...*».



Trait Auxois

Son idée était bonne

Abel Bizouard, éleveur équin dans le canton de Liernais, a relancé le labour à cheval dans les vignes. Rencontre.



Le Côte d'orien, formateur au CFPPA de Beaune, n'était pas resté indifférent aux problèmes des viticulteurs.



Les chevaux font progressivement leur retour en viticulture.

De plus en plus de domaines viticoles font appel au cheval de Trait Auxois pour leurs labours. Leur objectif ? Éviter les tassements pour améliorer la vie microbienne du sol. Abel Bizouard, un homme de 61 ans résidant la commune de Sussey, est à l'origine du renouveau de cette technique qui s'oppose à la mécanisation. S'il élève des chevaux depuis son plus jeune âge, le Côte d'orien est avant tout formateur au CFPPA de Beaune: *«Au contact permanent avec les viticulteurs, je voyais bien que les problèmes de tassements de sol étaient récurrents, avec des impacts très négatifs sur la santé et la vigueur de la vigne. La réflexion que j'ai eue en 1992 a fait petit à petit son nid. Le cheval de Trait Auxois, qui est réputé pour être calme, équilibré, bien dans sa tête, endurant et résistant, avait tout pour réussir. A l'époque, on nous prenait pour des marginaux puisqu'on n'utilisait plus les équins depuis une vingtaine d'années»*. Le labour à cheval s'est bien développé depuis. Une douzaine de prestataires de service naviguent aujourd'hui dans la coté viticole. Si la grande majorité de leur activité s'étend de mars à juillet, ces professionnels de la vigne interviendront de nouveau ces jours-ci pour une opération de buttage.

Pas de marketing ou autre

Abel Bizouard dénote certaines critiques sur l'utilité de cette technique : *«ce n'est pas du tout du marketing comme certains le laissent entendre. L'utilité est prouvée après plusieurs années de mise en œuvre. J'ai travaillé durant trois ans avec le Domaine de la Romanée-Conti qui n'aurait pas eu besoin de ça pour vendre ses vins. Même si ses progrès sont considérables, la mécanisation engendre de réels problèmes agronomiques en diminuant la proportion d'air et d'eau du sol. Si les domaines continuent avec le cheval, c'est bien qu'ils y trouvent un intérêt. Certains se procurent même leurs propres animaux»*. Le formateur souligne d'autres avantages du labour à cheval: *«l'accessibilité aux parcelles étroites est facilitée avec un cheval, il y a aussi des intérêts dans le bilan carbone... Cette opération revient certes un peu plus cher au viticulteur mais les bénéfices sont bien là»*. Abel Bizouard a écrit un référentiel de formation qui est le seul actuellement reconnu en France. Le Côte d'orien intervient dans plusieurs régions viticoles de l'Hexagone et a déjà formé des professionnels venant de l'étranger. Membre du conseil d'administration de l'Union nationale du cheval Trait Auxois, Abel Bizouard se réjouit de cette nouvelle valorisation pour sa race équine favorite.

AURÉLIEN GENEST

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles



Service de remplacement

Tout simplement essentiel

Se faire remplacer en cas d'indisponibilité est une chance dont dispose l'agriculture.

L'activité du Service de remplacement Côte d'Or n'a pas fléchi l'an passé (autour de 4 000 journées travaillées) malgré une baisse du nombre d'adhérents (de 385 à 347) et une diminution du motif *«maternité/paternité»* (-17%). *«Cette constance démontre l'utilité de notre fonction»* se réjouit le président Olivier Gallien, lors de l'assemblée générale du 21 novembre, «*les agriculteurs utilisent de plus en plus notre service. Il est essentiel par rapport à tous les aléas pouvant se produire sur une exploitation. On se croit souvent indestructible, mais les accidents ou pépins de toutes sortes arrivent malheureusement plus vite qu'on ne le pense»*.

Le coût en question

L'aspect économique revient souvent dans les raisons de non adhésion au SR. Olivier Gallien tient à réagir : *«si l'exploitant se retrouve bloqué dans le fonctionnement de son exploitation, personne ne peut réaliser son travail et là, c'est davantage un frein économique. Quand on se retrouve à l'hôpital, ce coût économique n'est plus la priorité numéro un»*. Les motifs *«accidents et maladies»* sont d'ailleurs les plus nombreux cette année. *«Je suis bien placé pour en parler car j'en fais moi-même partie»* confie le président du SR Côte d'Or. Celui-ci s'attend malgré tout à une baisse d'activité pour 2014/2015 : «*avec la crise, les mauvaises récoltes, la baisse des prix et tout le reste, on ne pourra faire autrement malgré tout ce que notre service apporte. La tendance sera logiquement baissière. Avec nos 55 agents de remplacement, nous devons avoir une vraie stratégie d'entreprise dans le but d'anticiper l'an prochain»*.

Perspectives et travail avec la MSA

Le Service de remplacement Côte d'Or souhaite intervenir dans tous les types de productions : *«viande blanche et tout ce qui touche à la diversification ne faisaient pas partie de notre cœur de cible jusqu'à aujourd'hui, mais nous allons davantage nous y intéresser»* fait remarquer Olivier Gallien.

Le responsable agricole a aussi d'autres idées en rayon, dont certaines réflexions en lien avec la MSA : *«nous voulons aller plus loin dans les motifs de remplacement en voulant aider, par exemple, les personnes qui ont la tête dans le guidon et qui ne s'en sortent pas sur leurs exploitations. Le SR pourrait permettre à certains exploitants de faire un break qui ne pourrait leur être que bénéfique. Par ailleurs, nous souhaitons que les parents dont les enfants sont gravement malades puissent eux aussi bénéficier du service. Ce serait un motif social très important à développer. Arriver à prendre en charge ces journées de remplacement avec la MSA serait une belle satisfaction»*.

Aurélien Genest



Responsables des SR départementaux et d'OPA, réunis en assemblée générale à Pouilly-en-Auxois.

Liernais

La MFR sort le grand jeu

Nouvelle équipe, nouveaux partenariats, nouvelles stratégies : la MFR ne lésine pas sur les moyens pour retrouver du dynamisme.

La MFR de Liernais dépasse difficilement la quarantaine d'élèves depuis 2009. Le nombre actuel de 48 est encore loin du compte. *«Nous ne sommes qu'à 50% de ce que nous voudrions avoir. Pour un fonctionnement correct, il nous en faut 80»* annonce le nouveau directeur Alain Banon. L'équipe pédagogique et le conseil d'administration, constitué d'actuels et anciens parents d'élèves, ont décidé de tout mettre en œuvre pour redonner du dynamisme à l'établissement. Cette volonté est tout d'abord visible : d'importants travaux de réfection des locaux viennent de débuter et devraient se terminer fin mars. Salles de cours, cuisine aux normes, salle de restauration et accueil seront flambant neufs. La MFR proposera même du locatif les week-ends et pendant les vacances scolaires. Le montant de ces travaux s'élève à 400 000 euros, dont 250 000 sont subventionnés par le Conseil régional. Le reste est autofinancé par la MFR, bien aidée par la vente de l'un de ses autres bâtiments à la communauté de communes. Pour la partie scolaire, la MFR souhaite ouvrir une classe de Première «*productions animales*» à la rentrée 2015. *«Nous souhaitons également donner un second souffle à notre bac agro-équipement qui manque de candidats. Nous envisageons un partenariat avec les MFR de Quetigny et de Fauverney, qui sont plus proches d'un bassin de grandes cultures que nous»* commente Alain Banon. D'un point de vue logistique, des navettes ont été mises en place pour aller chercher les élèves à leur domicile. L'établissement se veut plus que jamais ouvert aux territoires : *«nous engageons une stratégie basée sur une culture de réseaux. Nos jeunes participent très régulièrement à des évènements extérieurs, en lien avec le monde professionnel»* poursuit le directeur, qui tient à vanter les atouts d'une maison familiale rurale : «*le travail manuel et l'aspect professionnel priment. Tous nos élèves, même les 4èmes, sont 24 semaines en stage chaque année. Ils sont opérationnels à la sortie de l'établissement, 80% d'entre eux trouvent du travail dans une période de six mois»*.

Aurélien Genest



La MFR reçoit des élèves dès la classe de Quatrième.



Alain Banon présente les travaux dont le coût s'élève à 400 000 euros.

Filière caprine

CapriNièvre, à quitte ou double ?

Suite à la démission de son ancien président, et en proie à des difficultés financières, l'association CapriNièvre se cherche un nouveau souffle. Un nouveau bureau et une nouvelle présidente, Marion Passard, ont été désignés. Il y va aussi de la pérennité de la filière caprine dans le département.



Les membres du nouveau bureau de Caprinièvre ont reçu une formation de trois jours, à la Chambre d'agriculture, par Marie-Solange Durand, l'animatrice des Actrices nivernaises. Objectif : retrouver un nouveau souffle.

Ce mardi matin, 2 décembre, les membres du nouveau bureau de CapriNièvre se retrouvent à la Chambre d'agriculture à Nevers, pour une troisième journée de formation sous la férule de Marie-Solange Durand, l'animatrice d'Actrices nivernaises. Après l'environnement professionnel et économique des OPA du département, après le diagnostic sur la valeur ajoutée et les atouts de Caprinièvre, il s'agit ce mardi d'envisager les perspectives, à la fois pour la structure et pour la filière. Caprinièvre, qui rassemble entre 25 et 30 éleveurs caprins (sur une quarantaine au total) et quelques éleveurs bovins laitiers, traverse une crise de croissance. Créée en 1982 en parallèle au Syndicat caprin (né en 1976), l'association loi 1901, dont l'animateur est Christian Étienne, a pour objectif d'offrir «*un soutien technico-économique aux élevages caprins fromagers du département, un appui à l'installation et à la transmission, une animation de la filière, par exemple au travers du concours régional fromager, et un accompagnement à la promotion, à la diffusion et à la formation*» détaille Marion Passard, sa nouvelle présidente. La jeune femme, éleveuse à Varennes-Vauzelles, vient d'être appelée afin de redresser, avec ses quelques collègues les plus motivés, une situation devenue un peu bancale, en terme tant de moyens que de perspectives collectives. C'est d'ailleurs ce constat, fait il y a un mois au moment de la démission de son prédécesseur, qui a déclenché le besoin d'organiser une formation. Un peu comme s'il s'agissait de trouver, au sein même de la structure, un nouvel élan, salvateur.

45 000 euros de subventions depuis 8 ans

Quand on évoque de précédentes assemblées générales de Caprinièvre, où la participation des adhérents était pour le moins faible, Marion Passard répond que «*çà, c'était avant !*», empruntant à l'humour publicitaire d'une enseigne d'opticiens la volonté d'aller de l'avant. La formation autant que la désignation de la nouvelle équipe témoignent pourtant de la remise en cause objective à laquelle vient de se livrer Caprinièvre. La question n'est pas de savoir s'il y a un animateur technique -Christian Etienne fait le boulot- ni même une légitimité -Caprinièvre rassemble plus des trois quarts des professionnels de la filière dans le département- mais comment désormais l'association «*peut elle se donner les moyens d'accompagner un secteur chèvres en pleine mutation?*» Christian Etienne précise : «*Ici (ndlr : à la Chambre d'agriculture), on nous en demande toujours plus, avec des missions qui ne sont pas listées, comme par exemple à propos de la transmission. Nous entendons les discours sur la diversification de la ferme Nièvre mais l'enveloppe que nous recevons, de 4371 euros, ne couvre pas 10% de ce dont nous avons besoin pour aider la filière. Tous les partenaires sont d'accord pour dire que Caprinièvre est utile à l'environnement économique du département mais il n'y a personne pour mettre des sous*» ! L'animateur, qui par ailleurs est membre de Chambre élu dans le collège des salariés d'organisations professionnelles, précise que la structure a dû faire face à une baisse chronique de subventions de l'ordre de 45000 euros depuis 8 ou 9 ans. «*Ici, on pallie aux carences de la Chambre d'agriculture mais la profession ne peut pas compenser la baisse des subventions, même si nous comprenons la problématique des budgets à équilibrer*» !

2 installés et 12 porteurs de projets

La démarche de rebond, entreprise par Marion Passard et son équipe, la légitimité historique de Caprinièvre, les besoins nouveaux de la filière, tout conduit à envisager de nouveaux partenariats, avec un nouveau souffle proclamé. Christian Étienne détaille les forces de la structure : «*90% des membres présents aujourd'hui (ndlr : à la formation) ont été installés avec l'appui de Carpinièvre. Nous avons un rôle d'accompagnement de la filière qu'aucune autre structure ne permet. Nous n'avons pas le même métier qu'un autre opératuer du département, dont le rôle de prestataire de services tourne plutôt autour du contrôle de performances. Chaque éleveur est à même de voir avec qui il veut travailler*» souligne l'animateur. Surtout, le potentiel de développement est prometteur : «*Plus nous sommes nombreux, mieux c'est, mais il n'est pas question de nombre : le temps plein du technicien n'y suffirait plus*» prévient Marion Passard. Et pourtant, les chèvres «*qui sont parfois considérées, avec plus ou moins de réalisme, comme une alternative au problème des moyens financiers lors d'une installation*», suscitent des vocations dans la Nièvre. «*En 2014, nous avons deux éleveurs en phase d'installation et nous recensons 12 porteurs de projets, dont 2 ou 3 pourraient s'installer dès 2015*» avance Christian Étienne. De bon augure pour une consolidation de la structure qu'il anime... «*Si nous n'apportons pas de réponse, ces gens-là partiront ailleurs*» tient à alerter Jean-Paul Loisy, de Rouy, éleveur bovin lait bien connu, inscrit dans la nouvelle dynamique. Et l'animateur, droit dans ses bottes, de faire monter la pression sur les éventuels financeurs : «*la Chambre d'agriculture nous demande de réfléchir à la mise en place d'un espace-test agricole dans le Morvan, entre Chaumard et Gâcogne, sur le modèle de l'espace-test de la Baratte, en maraîchage. Le Conseil général, qui n'est pas très chaud sur les ovins viande, voudra peut-être soutenir financièrement un atelier caprin-transformation. Il n'y a personne d'autre que nous pour accompagner le projet mais s'il y a un cédant prêt à mettre des hectares, il y aura aussi des bâtiments à raser ou à réaménager. Et il faudra réfléchir sur le nombre de chèvres nécessaires -pas 60 tout de suite- pour ne pas mettre l'éleveur en difficulté*». Plus que jamais, Caprinièvre joue la carte de sa légitimité auprès de ses partenaires (« Chambre d'agriculture, Conseil général, Conseil régional ») et, de là, la considération de la filière caprine dans l'avenir de la ferme Nièvre. A quitte ou double !

EMMANUEL COULOMBEIX



Photo : Réussir

L'association Caprinièvre a pour but, entre autres, d'apporter un soutien technico-économique aux éleveurs caprin du département.

► Agenda

07/12 Cantonale de jugement de bétail à Tannay

Les JA du canton de Tannay organisent leur concours de jugement de bétail le 7 décembre à partir de 14h, chez Christophe Rousset à Champagne.
Buvette sur place et tombola.
Contact : Jean-Charles Seutin au 06 23 53 51 51.

14/12 Finale de jugement de bétail

Les JA de la Nièvre organisent leur finale départementale annuelle de jugement de bétail, dimanche 14 octobre prochain, dans l'élevage de la SCEA Melaye-Sennepin à La Celle-sur-Nièvre. Contact : JA 58 au 03 86 93 40 91.

16/12 AG du GDA Bourgogne nivernaise

Le Groupement de développement agricole (GDA) Bourgogne nivernaise tiendra son assemblée générale annuelle mardi 16 décembre, à partir de 9h, à la salle de la mairie de Mesves-sur-Loire.
Programme : de 9h15 à 11h, Ouverture par le président Éric Lauseur, nouvelle organisation du GDA et activité des conseillers techniques, point sur l'expérimentation 2014-2015, rapport financier, harmonisation des cotisations des GDA/CETA, élection des nouveaux administrateurs; puis de 11h à midi, intervention de Youna Girault sur la PAC 2015-2019 (explications des nouveautés, conditionnalité sur l'ide verte, dernières actualités; et enfin un repas (sur réservation avant le 5 décembre). Contact : GDA Bourgogne nivernaise au 03 86 93 40 60, au 06 08 62 85 30 ou par mail à grandescultures@nievre.chambagri.fr.



Assemblée générale du GDS de la Nièvre

Situation sanitaire correcte, inquiétudes sur la régionalisation

Le Groupement de défense sanitaire (GDS) de la Nièvre tenait son assemblée générale annuelle, jeudi 27 novembre, à la ferme du Marault. La première pour Francis Taupin en tant que président de l'organisme sanitaire.



Francis Taupin (au centre) a présidé sa première assemblée générale en tant que président du GDS 58. Il a d'ailleurs rendu hommage à son prédecesseur, Alain Escurat, qui se trouvait dans la salle.

Pas de nouvelles, bonnes nouvelles ! Le point sur la situation sanitaire du département a été rondement mené par Alain Bonnel, directeur du GDS, et Anne Costas, la directrice adjointe de la DDCSPP. A quelques suspicions près, le plus souvent infirmées par la suite, aucune maladie ne semble s'attaquer cette année aux cheptels nivernais, pas plus la tuberculose, la brucellose, que la leucose ou la rage... Et les adhérents du GDS entendent bien que cette situation favorable perdure dans le département, même si évidemment cela fait partie des impondérables difficiles à prévoir et anticiper. Dans son rapport d'activités, Alain Bonnel a précisé que plus de 30 suspicions de tuberculose, en grande majorité en abattoirs, avaient été détectées au cours de la campagne et que toutes avaient été infirmées lors des analyses complémentaires. Il a alors expliqué que la conduite des missions déléguées par la DDCSPP représentait environ 20% du temps travaillé du GDS, pour l'édition de 2083 D.A.P, 190 901 ASDA vertes et 8460 ASDA jaunes. Dans son rapport moral, le secrétaire général, Jean-Michel Aucoin, est toutefois revenu sur un *«épisode regrettable qui a affecté inutilement une famille d'éleveurs sérieux»* l'an dernier à Saint-Seine. Le GDS avait alors clairement manifesté son désaccord avec les méthodes de l'administration, la préfète de l'époque ayant pris un arrêté portant déclaration d'infection, alors que dans le même temps les contrôles chez l'éleveur et dans 17 fermes voisines, en Nièvre et Saône-et-Loire, les 2000 Intra dermo tuberculinations comparatives, les 600 tests à l'interferon et les 80 PCR sur des animaux abattus *«n'ont pas mis en évidence une réelle infection tuberculeuse»*. La suspicion levée, les contrôles allégés pour la présente campagne, le GDS réaffirme donc *«qu'il entend conserver sa liberté de raisonnement, ne manquera pas de faire part, si nécessaire, de son désaccord... Il veut rester un partenaire de l'administration, un partenaire sérieux qui saura mettre en avant son expérience et sa connaissance du terrain de manière à prendre des mesures adaptées à la réalité et à éviter des décisions précipitées»* a ajouté Jean-Michel Aucoin., devant les représentants de la DDCSPP et les adhérents.

Méfiance vis-à-vis de l'échelon régional

Pour sa première intervention en tant que président du GDS 58, Francis Taupin, dans son rapport d'orientation, a lui aussi évoqué les relations avec l'administration puisqu'il s'interroge sur la pérennité des missions déléguées par l'Etat à l'organisme sanitaire, confiées il y a dix ans (gestion des contrôles à l'introduction, édition et mise à disposition des ASDA, préparation des campagnes de prophylaxies et édition des DAP, suivi des campagnes de prophylaxies). Dès 2015, l'ensemble de ces missions va être délégué à l'Organisme à vocation sanitaire (OVS) régional, qui en Bourgogne, est incarné par la FRGDS. *«A mes yeux, a-t-il dit, cette nouvelle donne devrait conduire, à plus ou moins long terme, à une fusion des GDS de Bourgogne»* mais s'est aussi interrogé : *«Que restera-t-il du GDS de la Nièvre qui est déjà devenu section départementale de l'OVS Bourgogne ? Le mutualisme sera notre cheval de bataille. Notre caisse d'entraide nous permettra de venir en aide à ceux qui rencontreront des problèmes sanitaires dans leurs élevages»* a-t-il prévu. Mais la vigilance reste de mise, tant vis-à-vis de cette nouvelle gouvernance sanitaire que des moyens et des capacités d'intervention de l'actuel GDS. Cela se vérifie notamment dans le projet de Fonds de mutualisation sanitaire et environnemental (FMSE), dont Jean-Michel Aucoin rappelait la position de l'assemblée générale extraordinaire du 27 mars dernier : pas de signature de la convention nationale tant qu'il n' y a pas de réponse aux questions depuis au moins trois ans, *«entre autres au niveau de l'équité des réserves départementales de l'actuel FMS, interrogations sur l'avenir du FMS même si pour l'instant nous avons l'assurance que les réserves ne seront pas transférées dans le FMSE et sa section ruminants»*. D'autant plus que le nouveau FMSE, mis en place au niveau national, ne sera abondé par l'État et les Pouvoirs publics européens qu'à hauteur de 65% des dépenses engagées par le FMSE pour l'indemnisation des préjudices consécutifs à des dangers sanitaires et environnementaux... La bouderie des élus du GDS de la Nièvre revèle une certaine méfiance tant vis-à-vis d'une régionalisation des missions que du risque de voir une partie de ses propres réserves transférées. La crainte de ne plus être totalement maître en sa demeure est bien réelle.

EMMANUEL COULOMBEIX

CAF Nièvre

Vers une journée dédiée aux grandes cultures

Le Conseil de l'agriculture de France (CAF) est une structure informelle de réflexion et de pilotage paritaire réunissant les différentes organisations professionnelles agricoles, au niveau national, qui trouve désormais une déclinaison au sein de chaque département.



Un Caf de la Nièvre s'est donc réuni lundi 1er octobre au siège du Crédit agricole Centre Loire, à Varennes-Vauzelles, en la présence notable d'au moins un représentant de chaque structure syndicale (FDSEA58 et JA), consulaire (Chambre d'agriculture), et mutualiste (Crédit agricole, MSA, GDS 58, Marchés au cadran, coopératives Axereal et Cialyn, Groupama, Safer, Cer France Alliance Centre)... A l'ordre du jour, entre autres sujets d'actualité, figuraient notamment deux dossiers-clés.

Le premier consistait en la mise en place d'indicateurs économiques et sociaux, mensualisés, de l'agriculture dans le département, allant par exemple du nombre de défaillances de paiement de cotisations au nombre de bovins exportés, statistiques qui seront désormais fournies par chaque organisme concerné 15 jours avant la nouvelle réunion du Caf. Il s'agit de mettre en place un véritable tableau de bord de l'agriculture nivernaise afin d'aider à la définition de choix et d'orientations des élus représentants les OPA dans le département, en fonction d'une situation réelle, évaluée la plus finement possible. Le deuxième sujet consistait en la décision, par le Caf, d'organiser, en son nom, une prochaine journée professionnelle, sur plusieurs thématiques techniques et économiques, à destination des producteurs de grandes cultures nivernais. Le principe en a été acté lundi, avec des modalités de contenus à préciser par un mini-groupe d'organisation, et la date retenue pour la journée est fixée au vendredi 13 mars 2015.

Filière viande

L'enlèvement et l'abattage des bovins strictement encadrés

Encadré par l'accord interprofessionnel du 5 juillet 2012 relatif à *«l'achat et à l'enlèvement des bovins de plus de huit mois destinés à l'abattage»*, la vente et l'abattage d'animaux vivants impliquent des obligations, tant pour l'éleveur que pour l'acquéreur.

Des délais maximum d'enlèvement et/ou d'abattage ainsi que l'existence de documents spécifiques sont exigés dès la conclusion de la transaction d'un animal de plus de huit mois destiné à l'abattage. Indispensable en cas de litiges, ces documents permettent d'assurer la couverture d'éventuels dommages pour les deux parties impliqués dans la transaction.



Les modalités d'enlèvements des bovins destinés à l'abattage sont encadrées par un accord interprofessionnels.

Délai d'enlèvement : 7 jours francs

L'accord interprofessionnel précise en matière d'enlèvement des animaux l'opération par laquelle s'effectue *«le transfert de garde»* de l'animal, notamment au moment du chargement de la bête dans le véhicule destiné à le transporter. Sauf accord contraire entre les parties, le délai d'enlèvement est présumé fixé à sept jours francs après l'accord sur les modalités de la transaction : *«accord sur la chose ou le prix, ou le mode de fixation du prix»* selon les termes de l'accord.

Si l'acheteur n'a pas enlevé l'animal objet de la transaction dans le délai convenu - et sauf si ce retard résulte d'un cas de force majeur – ou si l'éleveur a vendu l'animal à un tiers avant l'expiration du délai, la partie lésée peut exiger la résolution de la vente assortie de dommages et intérêts.

En parallèle du respect de ce délai, un bordereau de vente et/ou d'enlèvement, signé par chacune des parties doit être établit. Il constitue une preuve effective de la transaction et de ses modalités et est opposable aux tiers en cas de litige sur les conditions de l'enlèvement.

Abattage : Respect du délai et document de pesée incontournable

De nouvelles obligations incombent aux parties prenantes de la transaction en matière d'abattage. Dans le cas où le poids de viande constitue un élément de détermination du prix de l'animal et en l'absence de dispositions conventionnelles particulières, le délai maximum d'abattage est de trois jours francs à compter de la date d'enlèvement effectif. Le dépassement de ce délai implique en cas de litige, le versement d'une allocation de dommages et d'intérêts calculée sur la base de la valeur de 1% du poids fiscal de carcasse par jour à compter de la date d'enlèvement.

Enfin, et pour boucler la boucle quant au contenu de cet accord interprofessionnel, lorsque le poids de l'animal ou le poids et le classement constituent des éléments déterminant le prix, l'acheteur doit fournir à l'éleveur un document de pesée au plus tard au moment du règlement. Ce document doit fournir des informations sur l'animal et la carcasse, la date et le lieu d'abattage, le poids et le classement et enfin sur l'usager abatteur. Tout comme le bordereau de vente, le document de pesée est indispensable en cas de litige entre les parties.

S.L

Retrouvez l'intégralité des dispositions régies par les accords interprofessionnels sur le site de l'interprofession bétail et viandes : www.interbev.fr.

Finale départementale de jugement de bétail

Le concours aura lieu dimanche 14 décembre à La Celle-sur-Nièvre

Le traditionnel concours départemental de pointage des JA de la Nièvre aura lieu sur l'exploitation de la SCEA Melaye-Sennepin.

Dimanche 14 décembre sera organisée la finale départementale de jugement de bétail. Une cinquantaine de candidats de toute la Nièvre sont attendus sur l'exploitation de la SCEA Melaye Sennepin à La Celle-sur-Nièvre. Le site a été choisi par l'équipe organisatrice des Jeunes agriculteurs du canton de Donzy-Pouilly-La Charité, en partenariat avec l'échelon départemental du syndicat jeune. L'exploitation, composée de quatre associés, compte 270 ha dont 80 ha en cultures céréalières et 155 vaches charolaises, toutes inscrites au Herd Book Charolais. Sa participation régulière à de nombreux concours a encourager les agriculteurs à choisir ce lieu pour la manifestation. Incontournable pour les JA, cet événement est l'occasion de mettre en avant les qualités des jeunes dans une ambiance conviviale.



L'appréciation du jury portera notamment sur l'aptitudes des jeunes concurrents à juger trois animaux par rapport à un animal témoin, des jeunes évalués sur plusieurs critères tels que les qualités de race, le développement musculaire ou le développement squelettique... Les concurrents ont été sélectionnés par le biais des concours cantonaux organisés par les JA ainsi que lors des concours organisés par les lycées agricoles nivernais. Les lauréats sélectionnés lors de cette finale départementale auront le privilège de représenter la Nièvre à la finale nationale, qui aura lieu durant le prochain Salon international de l'agriculture, à Paris, du 21 février au 1er mars 2015. Pour le public, les JA, qui l'attendent nombreux, ont prévu la possibilité de déguster des boissons, des crêpes et du vin chaud.

Contact : JA de la Nièvre au 03 86 93 40 91.

Jusqu'au 15 avril 2015, la technopole Agrinove propose son concours « Innovations pour l'Agriculture ».

Le concours national «Innovations pour l'Agriculture»

- Vous êtes une entreprise existante ou en phase de création ?
- Vous êtes un acteur de l'amont agricole ?

Nous vous accompagnons dans la concrétisation de votre projet !
Présentez-nous vos idées innovantes et inscrivez-vous dès à présent sur le site internet www.agrinove-technopole.com dans l'onglet Concours.

Les primés bénéficieront de dotations financières et de prestations de services.

Retrouvez toute l'actualité d'Agrinove sur : facebook.com/Agrinovetechnopole @AgrinoveTechno #Agrinovetechnopole

aggelos.fr

Agrinove
Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais
1 rue du Moulin des Tours
47600 NERAC
Tél. : 05 53 97 55 96
Fax : 05 53 97 26 45
Mail : contact@agrinove-technopole.com
www.agrinove-technopole.com

Sylvette Bernard remplace Mathilde Capet

Une nouvelle animatrice pour les Cuma de la Nièvre

Sylvette Bernard remplace, depuis le 24 novembre, Mathilde Capet parmi les animateurs de l'antenne Nièvre de la Fédération CUMA Bourgogne. Cette jeune maman de 34 ans, originaire des Deux-Sèvres, travaille dans la Nièvre depuis six ans.



Depuis le 24 novembre, Sylvette Bernard remplace *«poste pour poste»* Mathilde Capet au sein de l'antenne Nièvre de la Fédération CUMA Bourgogne à Nevers.

Nombre d'éleveurs laitiers nivernais connaissent déjà Sylvette. Avant de remplacer Mathilde Capet, appelée à d'autres responsabilités à la fédération des CUMA du Pas-de-Calais, la nouvelle animatrice départementale a assuré le contrôle laitier, durant six ans, auprès des éleveurs nivernais de bovins et de caprins, pour le compte d'Alysé.

Ce nouveau poste correspond *«à une envie d'évolution et à un choix»* explique Sylvette, car *«les horaires des traites étaient peu compatibles avec les responsabilités de maman de deux enfants en bas âge»*. Ses deux filles, de deux ans et demi et un an, pourront désormais mieux profiter de leur maman, sachant que le papa n'est pas un inconnu des professionnels agricoles. Il est éleveur charolais sur la commune de Limanton. Sylvette Bernard mettra donc à profit sa formation et son expérience professionnelle au service des 90 Cuma du département *«en remplaçant Mathilde poste pour poste»* explique-t-elle, c'est-à-dire *«à l'animation, l'appui comptable et le suivi juridique»*.

Approche diversifiée des productions

Sylvette, âgée de 34 ans, en a déjà accompli 12 dans sa vie professionnelle. Après un BTS techno en agro-fournitures à Angers (49) puis un BTS ACSE à Bourges (18), la jeune femme a exercé le contrôle laitier durant six ans dans les Deux-Sèvres, son département d'origine, où ses parents sont eux-mêmes éleveurs laitiers, du côté de Melle, *«la ville de Ségolène Royal»* précise Sylvette.

Puis elle a été embauchée dans la Nièvre en 2008, par Alysé, jusqu'en 2014. *«Mes parents éleveurs laitiers, mon conjoint éleveur charolais, ma connaissance des exploitations et des petites routes nivernaises et mon approche du secteur des grandes cultures parce que j'ai un frère céréalier, tout cela m'apporte de bonnes notions de ce que sont les productions nivernaises et c'est cela qui est super intéressant dans cet emploi»* confie Sylvette. Le matériel pour semer et labourer les cultures reste toujours à peu près le même, d'une ferme à l'autre, et en matière d'élevage, *«il n'y a rien, excepté les salles de traite, qui ressemble plus à une mélangeuse ou une presse à bottes rondes qu'une autre mélangeuse ou une autre presse à bottes rondes»* ! Déjà dans le bain, Sylvette Bernard vient donc épauler Benjamin Pinel et Françoise Joly dans le bureau du 1er étage de la Chambre d'agriculture à Nevers.

E.C.

Une nouvelle animatrice pour les JA 58

Solène est en poste depuis lundi

Solène Jouy succède à Aline Rouleau, partie s'installer dans les Ardennes, à l'animation de la structure syndicale.



Solène est la nouvelle animatrice départementale des JA de la Nièvre, depuis le 1er décembre.

Du haut de ses 21 ans, Solène Jouy affiche déjà un beau parcours de formation et d'expériences professionnelles. La nouvelle venue dans le département, chargée d'accompagner les jeunes agriculteurs au niveau départemental, est originaire de l'Aube, *«à quarante kilomètres de Troyes»*, d'une famille de céréaliers-vignerons. Sortie d'un BAC S, *«parce que j'aime les sciences»*, elle s'est logiquement portée sur le choix d'études dans le domaine agricole puisqu'elle a obtenu, en 2013, un DUT biologique option agronomique à Nancy, puis, en juin 2014, une licence professionnelle de Valorisation des produits du terroir à Lyon. *«Cela fait trois ans que je vadrouille»* sourit Solène qui, si elle prend aux JA58 son premier emploi salarié, a déjà pas mal bourlingué dans le milieu professionnel. Lors d'un stage durant sa première année, elle était chargée de l'animation pour les enfants dans une ferme-auberge de Haute-Marne. En deuxième année, elle s'est penchée sur la façon d'éclaircir et tailler les kiwis de manière efficace, pour le compte des arboriculteurs spécialisés de la plaine orientale corse (AREFELC) et enfin, de février à juin 2014, elle a rédigé un document *«sur l'innovation dans les circuits courts»* au profit de la Chambre régionale d'agriculture de Rhône-Alpes, à Lyon...

Du côté technique au *«relationnel»*

«Dès le lycée, explique Solène, et au fur et à mesure de mes études de DUT, j'ai quitté le côté technique qui m'intéressait de moins en moins pour me réorienter vers l'aspect relationnel, animation et montage de projets». Sa licence professionnelle l'a confortée dans son intérêt pour les circuits courts et ce *«même s'il y a peu de postes et beaucoup de candidats»* reconnaît-elle. Cette passionnée de randonnée, d'escalade, qu'elle a arrêté de pratiquer, et de plein air, découvre quasiment la Nièvre. *«Pour le moment, je suis logée chez des membres de ma famille qui vivent à Fourchambault et qui sont boulangers à Sancerre, mais la Nièvre, je ne la connais pas plus que ça»* ! Solène a vite appris qu' *«ici, les productions, ce sont les cultures et l'élevage... S'il n'y avait pas de charolais en Bourgogne, ce serait bizarre»* plaisante-t-elle. Désormais, elle va se consacrer à apprendre les noms des villages et des cantons nivernais, afin de pouvoir accompagner au mieux les JA *«dans l'organisation d'événements tels que les finales de jugement de bétail ou de labours, la coordination de réunions, l'échange d'informations et l'appui administratif et comptable»* du syndicat jeune.

E.C.

DDT de la Nièvre

Mireille Perraudin prend sa retraite

Bien connue et souvent sollicitée par les agriculteurs nivernais, la responsable du bureau « aides » du service économie agricole (SEA) de la DDT de la Nièvre fait valoir son droit a la retraite.



Les collègues de Mireille Perraudin (à gauche), lui ont dit au revoir dans la bonne humeur, jeudi 27 novembre à Nevers.

La cérémonie du 27 novembre au restaurant inter-administratif de Nevers, en l'honneur de la nouvelle retraitée, s'est déroulée dans la bonne humeur. Les collègues de Mireille Perraudin, à la Direction départementale des territoires (DDT) de la Nièvre, lui ont réservé un dernier moment d'émotion, entre cadeaux et petits fours, avant qu'elle ne se consacre définitivement à ses petites filles, à sa passion pour la Bretagne et celle pour la peinture. Appréciée de ses collègues, elle ne l'était pas moins du monde des agriculteurs, sans doute parce qu'elle était chef du bureau des aides, depuis 2009, à la DDT. Lui rendant hommage, Joël Plu, le chef du SEA, a rappelé que *«Mireille connaissait tous les agriculteurs et que tous les agriculteurs la connaissaient, qu'elle les soignait, à chaque fois qu'elle pouvait arranger un dossier»*. Née en 1954 dans le sud du département et mère de trois enfants, Mireille Perraudin a accompli toute sa carrière, d'abord à la DDA, puis jusqu'à à l'actuelle DDT. Entrée comme vacataire en 1980, après avoir été *«pionne»* dans un collège, elle a gravi les échelons de l'administration, comme commis des services extérieurs (1983), adjointe administrative (1990), secrétaire administrative (2003), puis chef du bureau des aides (2009) et enfin comme secrétaire administrative de classe exceptionnelle (2010). Depuis son départ, à l'été dernier, le service économie agricole de la DDT a été réorganisé partiellement. C'est Céline Gay qui est devenue l'adjointe de Joël Plu et Sabine Heintz qui couvre désormais les responsabilités qu'occupait Mireille Perraudin aux aides PAC.

E.C.

GDS 89

Et si demain l'Italie fermait ses frontières aux bovins non qualifiés en IBR ?

Un scénario, qui a servi de fil conducteur aux débats ayant rythmé l'assemblée cantonale organisée par le GDS 89, le 18 novembre dernier à Quarré-Les-Tombes, à laquelle étaient présente une vingtaine d'éleveurs de l'avallonnais.



Les éleveurs de l'Avallonnais se sont déplacés nombreux pour la première des trois assemblées cantonales organisées par le GDS 89.

Première des trois assemblées cantonales organisées par le GDS 89 et les autres partenaires départementaux de la santé animale, à destination des éleveurs icaunais, la réunion du 18 novembre dernier à Quarré Les Tombes a donné l'occasion de faire le point sur les actualités sanitaires et dresser un tableau des bilans et perspectives en matière de prophylaxie. Les plans d'accompagnement mis en place par le GDS 89 sont multiples : concernant la BVD (ou maladie des muqueuses), 9 plans sont actifs, avec 6 nouveaux plans ouverts lors de la dernière campagne, qui ont permis de détecter 26 IPI (animal Infecté Permanent Immunotolérant), contre 9 l'an passé. Le directeur du GDS 89, Pascal Arnac-Pautrel se veut alarmiste : *«il est important d'être vigilant avec cette maladie, que l'on retrouve encore partout, car souvent non soupçonnée des éleveurs en 1ère intention…»* Avec 29 plans actifs, la paratuberculose, *«maladie insidieuse, longue et difficile à combattre…»*, s'est soldée par 91 animaux dépistés positifs , dont 72 encore présents dans les cheptels. La lutte contre la néosporose, maladie abortive se transmettant de mère en fille, se traduit par 3 plans actifs, pour 38 nouveaux cas dépistés positif : *«1 résultat sur 12 lors des avortements enregistrés pendant la dernière campagne, ont fait ressortir un cas de néosporose…»* Quant à la fièvre Q, une surveillance est maintenue lors des déclarations d'avortement, avec pour résultat, 6 PCR positives cette année, la lutte contre la maladie passant par le maintien de mesures sanitaires et d'hygiène sur les exploitations. Si la liberté de s'inscrire ou non dans ces plans reste totale et relève d'une démarche volontaire, les risques de ne pas le faire sont multiples, rappelle Pascal Arnac-Pautrel : *«la liberté de ne pas s'engager dans des plans peut être risquée et vous coûter cher, non seulement à vous, mais aussi à tout le monde car pour ce qui est du sanitaire, vous travaillez tous en lien avec tout le monde. Un animal IPI au milieu d'un troupeau de vaches laitières, c'est un impact immédiat sur la production de lait, les taux cellulaires, les retards de croissance, les avortements, etc. Un impact financier certain et derrière aussi, des risques pour l'ensemble de la filière du fait des pâtures voisines…»* Destiné à aider les éleveurs rencontrant des difficultés économiques suite à des problèmes sanitaires *«graves et imprévisibles»*, le dispositif «*Caisse coups durs* » vient d'être réinstauré par le Conseil d'administration du GDS 89, son financement faisant l'objet d'un réexamen annuel.

61 % de cheptels certifiés

Et si demain l'Italie ne demandait que des bovins qualifiés en IBR… ? Un scénario envisageable, qui a conduit le conseil d'administration de GDS France, à adopter le 12 mars dernier, à l'unanimité, l'éradication de l'IBR sur le territoire national. Si on en arrive à se poser la question, c'est qu'aujourd'hui, trouver dans le bassin allaitant des animaux issus de cheptels indemnes d'IBR est devenu l'une des difficultés pour exporter vers l'Algérie. Certains de nos voisins européens, à l'image de la Belgique, ont déjà pris les devants, en présentant à la Commission un programme visant à éradiquer l'infection sur l'ensemble de son territoire. En France, les grandes lignes du projet passent notamment par : une limitation de la circulation des bovins positifs ou vaccinés ou négatifs non certifiés, avec des prises de sang supplémentaires des animaux, avant le départ et à l'arrivée. Envisagé également : la création de circuits commerciaux séparés, avec pour objectif une reconnaissance européenne du programme de lutte national. Le message est clair : *«il ne faut plus attendre, s'assainir et se qualifier, avant qu'il ne soit trop tard…»*

Face à la maladie, les conséquences sur l'exploitation, ne sont pas anodines : gestion des positifs, vaccinations, surveillance, déplacements vétérinaires… Mais elle a un impact également pour le GDS, représentant un coût mutualisé de 84 K€ pour la dernière campagne. Certains éleveurs présents dans la salle sont sceptiques quant à la véracité des tests effectués : *«j'ai acheté deux taureaux chez un éleveur, tous les deux déclarés négatifs après prophylaxie et arrivés sur mon exploitation, ils étaient devenus positifs ! Après une 2e analyse, ils se sont retrouvés négatifs… C'est quand même impressionnant !»* L'objectif d'éviter la propagation du virus de l'IBR passe toujours néanmoins par l'assainissement et la maîtrise des risques, tant à l'introduction, en isolant les bovins jusqu'à obtention des résultats d'analyse, qu'en prophylaxie ou en pâturages, en surveillant les animaux à risques (taureaux, génisses…). Quant aux foires et marchés : *«vérifiez bien l'état sanitaire car avec des bovins invendus revenant sur les exploitations, préparez-vous à des catastrophes derrière…!»* Sur le département, la dernière campagne a enregistré 57 nouveaux cas positifs en intro, contre 349 en prophylaxie, pour 1979 animaux vaccinés. Un bon point : le taux de cheptels certifiés, passé en quatre ans, de 49 à 61%.

DOMINIQUE BERNERD



Un plan national d'éradication de l'IBR a été adopté par le GDS France

Repères

Planning de collecte des DSARI, organisée par GDS 89

Lundi 15 décembre :
Villeneuve La Dondagre - Parking Salle des Fêtes (de 8 h 30 à 9 h 30)
Cerisiers - Plateforme tri sélectif près du Centre de secours (de 10 h 15 à 11 h 15)
Jaulges - Place de l'Eglise (de 12 h 00 à 13 h 00)
Mardi 16 décembre :
Charny - 110 Bg, parking du silo de Charny, 2 bis Rte de Saint Martin (de 8 h 30 à 9 h 30)
Tannerre en Puisaye - Place de l'Eglise (de 10 h 00 à 11 h 00)
Saint-Sauveur-en-Puisaye - Déchetterie Zone Industrielle (de 11 h 30 à 12 h 30)
Courson Les Carrières - Clinique vétérinaire, 2 rue Montassy (de 13 h 30 à 14 h 30)
Mercredi 17 décembre :
Auxerre - GDS 89, 10 avenue du 4e RI (de 8 h 30 à 9 h 30)
Tonnerre - Clinique vétérinaire, 12 Chemin des Jumériaux (de 10 h 45 à 11 h 45)
Noyers sur Serein - Point propreté, Rte d'Auxerre (de 12 h 15 à 13 h 15)
Etaules - Parking déchetterie, Rte de Tonnerre (de 14 h 30 à 15 h 30)

Formations

06 et 07/12 Marché "Arts et Saveurs" à Sens

Le Salon Arts et Saveurs ouvre ses portes ce week end, dans les Halles du Marché couvert de Sens. L'occasion de retrouver des milliers d'idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année avec les producteurs, les artisans et la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Plus de 50 exposants, nombreuses animations, notamment musicales ou à destination des enfants, avec un atelier de décoration. Démonstration et dégustation de produits présents sur le marché, avec le lycée Professionnel Saint Etienne. Nombreux cadeaux offerts par les producteurs et artisans du salon. Heures d'ouverture : de 10 h à 21 h le samedi et de 10 h à 19 h le dimanche

11/12 Marché de producteurs à la Chambre d'agriculture

Marché de producteurs avec produits du terroir, jeudi 11 décembre, de 12 h à 19 h, à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, 14 bis rue Guynemer, à Auxerre. Renseignements au 03 86 94 22 22 ou sur www.yonne.chambagri.fr

11/12 Assemblée de section Alysé

La coopérative Alysé invite ses éleveurs adhérents bovins, ovins et caprins a son assemblée de section, qui se déroulera pour l'Yonne, jeudi 11 décembre, au restaurant Le Marais (à côté de l'hôtel Kyriad), rue Fossé d'en Bas, à Appoigny.
A partir de 10 h, les éleveurs adhérents de la coopérative, découvriront les chiffres clés de la campagne 2014 ou comment les données collectées, à travers les différentes activités d'Alysé, deviennent des repères pour conduire son élevage.
Après un repas en commun, les éleveurs présents pourront assister à une intervention technique consacrée à la mortalité en élevage, par Robert Chevalier, du laboratoire MDS, qui abordera l'impact économique de la mortalité, l'identification des risques et la stratégie à adopter pour la maîtriser. Renseignements : Laurence Oursel au 03 86 92 36 73 - lbo@alyse-elevage.fr

Jusqu'au 09/12 Portrait de bovidés à Avallon

Jusqu'au 9 décembre prochain, la peintre autodidacte avallonnaise Mamoune, expose à l'Office de Tourisme d'Avallon, ses portraits de bovidés, réunis sous le titre «C'est vachement bien ! «. Du mardi au samedi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 hà 18 h

▸Formations

Prochaines formations Certiphyto au CFPPA d'Auxerre La B

Il existe plusieurs manière de calculer la valeur de son exploitation. Le Point Info Transmission Association (PITA) vous propose une journée de formation afin de vous donner les bases pour l'évaluation de votre ferme. Durant cette journée, un intervenant spécialisé vous expliquera les méthodes existantes puis des cas pratiques vous seront présentés. Cette journée se déroulera le 30 mars à Saint Seine l'Abbaye.
alimentation - parasitisme des Ovins» le 10 mai. Ouvert à tous les éleveurs Ovins de Côte d'Or. Pour tous renseignements contactez Virginie Pabiou 03 80 68 67 35 - 06 09 14 55 07. De plus amples informations vous serons communiquées ultérieurement.

16/12 Piloter mon entreprise sur mes premières années d'installation

Formation d'1 journée organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardi 16 décembre
Objectifs : savoir établir un état des lieux de sa situation, être capable d'analyser les écarts entre le prévu et la réalisé, évaluer ses marges de progrès, se doter d'un outil de suivi et construire un plan d'actions
Lieu : Auxerre - Public : jeunes agriculteurs ayant au moins 1 an d'exercice comptable
Contact : Emeline Richard au 03 86 94 28 41
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Initiation à l'homéopathie en élevage

Formation sur 2 jours organisée par Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne jeudi 11 décembre et mardi 20 janvier
Objectifs : acquérir les grands principes de l'homéopathie et apprendre à en appliquer les bases dans son cheptel, savoir observer ses animaux en préalable à l'utilisation d'un remède, connaître et savoir appliquer les remèdes les plus courants utilisés en élevage
Public : Eleveurs de bovins viande ou lait, d'ovins, de caprins ou d'équins
Contact : Hélène Trouve au 03 86 92 36 52
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

FDSEA et JA 89

«Les z'hommes vulnérables, vous en faites quoi… ?»



Les agriculteurs sont descendus une nouvelle fois dans la rue cette semaine, en allant déverser plusieurs bennes de fumier devant les portes de la Direction Départementale des Territoires à Auxerre.

Ce mardi matin, pas facile pour les visiteurs d'accéder à l'intérieur du bâtiment de la DDT, rue Monge à Auxerre. Un peu plus tôt, les agriculteurs étaient passés par là pour déverser devant les portes plusieurs bennes de fumier.

Une action qui s'inscrit dans la continuité de la manifestation du 5 novembre dernier à Dijon, en réponse aux contrôles jugés excessifs, comme l'explique Gilles Robillard, secrétaire général adjoint à la FDSEA de l'Yonne : *«l'idée est d'offrir une journée de congé à ces personnes qui nous contrôlent tout au long de l'année. Nous ne sommes pas contre ces contrôles, mais il y en a beaucoup trop… Et puis l'empilement des différentes règles fait que nous ne savons plus au final, si nous sommes dans les clous… ».*
Sur la façade de la DDT, de nombreux tracts aux termes sans appel : *« Faire des zones vulnérables ok ! Et les z'hommes vulnérables, vous en faites quoi ?... Passionnées par nos métiers, enchaînés par vos réglementations… »*

Une porte à côté, est rapidement cadenassée, symbole de l'enfermement administratif dans lequel se disent plongés les agriculteurs en colère.
Un peu plus loin, en centre ville, une action similaire est menée devant les locaux de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP). Là aussi, des tonnes de fumier déversées et dans le ciel auxerrois, le sifflement de quelques fusées tirées par les agriculteurs pour manifester leur *«ras le bol»*.

Comme son homologue Gilles Robillard, Alain Duruz se dit excédé : *« On demande que tout s'arrête ! Les contrôles ont toujours existé, mais là, nous sommes arrivés à un point que toutes les fois qu'on fait un travail, on est obligés de justifier ce que l'on fait et ça devient ingérable… On passe plus de la moitié de son temps à faire de l'administratif, à plus forte raison les gens qui font de l'élevage. D'un côté, on nous demande d'être compétitifs et de sortir de la qualité et de l'autre, on nous emm… !»*



Il faut savoir jouer de la colle et du pinceau quand on est agriculteur…



Tout est en place, ne reste plus qu'à benner… !

DOMINIQUE BERNERD

Viticulture

Un nouveau succès pour les «Rendez-vous chais»

Une soixantaine de viticulteurs étaient présents pour la 3e édition des *«Rendez-vous chais»*, organisés par la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Les *«Rendez-vous chais»*, proposés par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, sont des rencontres professionnelles et techniques ayant pour objectifs :
- de donner aux viticulteurs les moyens de réussir leur projet *«chai»* en leur proposant des pistes de réflexion en amont,
- de les aider à définir les objectifs de leur bâtiment : contraintes techniques, mise aux normes, globalité de la démarche, durabilité, choix des énergies, investissements, charges de fonctionnement...
- de leur apporter des solutions pour concilier économie et durabilité.

Pour cette troisième édition, une soixantaine de viticulteurs se sont retrouvés le mercredi 19 novembre. En salle, dans un premier temps, pour une synthèse des résultats de l'enquête régionale sur les consommations d'eau et d'énergie dans les chais et une information sur l'intégration des aspects "énergie" dans les projets de construction ou de rénovation de chais.
Les interventions de FranceAgriMer, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la mission eau en viticulture, ont permis de faire le point sur les aides financières allouées aux projets de bâtiments viti-vinicoles. Les tableaux des aides financières sont disponibles sur www.yonne.chambagri.fr



La matinée s'est clôturée par une visite du nouveau chai du Domaine Long-Depaquit, avec pour guide, Matthieu Mangenot, régisseur du Domaine.

La deuxième partie de ce rendez-vous était consacrée à la visite du nouveau chai du Domaine Long-Depaquit à Chablis. Ce bâtiment du XVIe siècle a été entièrement rénové pour optimiser la réception et la vinification des raisins récoltés en caissettes, améliorer l'ancienne cuverie du sol au plafond, en passant par les cuves et enfin moderniser les moyens de production de chaud et de froid.

LAURENCE LIPP
ŒNOLOGUE CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

Chambre agriculture 89

L'État est gourmand !

Réunis en session le 20 novembre dernier, les élus de la Chambre d'agriculture ont été informés d'une diminution des recettes fiscales de 5,35 % à l'horizon 2015 et du prélèvement par l'État de près de 600 K€ sur son fonds de roulement

Dans son discours d'introduction à la Session de fin d'année, qui s'est déroulée le 20 novembre dernier, le président de la Chambre d'agriculture, Étienne Henriot, est revenu sur l'actualité des différentes filières, à commencer par les Grandes Cultures : conséquence notamment, d'une baisse de l'euro renforçant le prix des exportations, les cours des colza blé et orge ont bénéficié d'un sursaut ces dernières semaines.

Le blé meunier enregistre ainsi des prix de 138 à 143 €/t, pour un colza à 320 €/t et une orge de brasserie à 155 €/t. Il est à noter un écart entre blé meunier et blé fourrager à la baisse, passant de 35 à 40 €/t, à 25 €/t, due à une bonne qualité de ce dernier, apprécié à l'export. Bon rendements pour le maïs, avec une moyenne départementale proche de 115 q/ha, mais des prix de vente bas, de l'ordre de 110 €/t. A 90 t/ha, les rendements en betteraves sont convenables, pour une richesse en sucre moyenne de 17,5 à 18 %. Mais le cours du sucre est en baisse, impactant les prix d'environ - 20%.

Les dernières vendanges se sont déroulées dans un très bon état sanitaire, avec des disparités dans les rendements : médiocres en chardonnay, du fait d'un phénomène de coulure de la fleur, mais avec un taux de référence atteint pour les Côtes d'Auxerre, blanc et rouge. Concernant le chablisien, une question se pose : «*le marché va-t-il s'autoréguler doucement ou connaître à la baisse les mêmes excès qui ont généré les hausses de ces derniers temps ?*» Les prix des jeunes bovins sont «*sous pression*», conséquence d'un marché italien «*embourbé*» dans la crise et de plus en plus perméable aux viandes en provenance de Pologne. En viande maigre, les cotations subissent une nouvelle baisse, impactant en premier lieu les broutards lourds. Si l'aviculture bénéficie d'une baisse du prix des céréales, les gains restent «*confisqués*» par la distribution. La collecte laitière nationale des huit premiers mois a dépassé de 7 % celle de la même période de l'année précédente, avec des prix atteignant 338 €/1000 l en août, mais en chute libre depuis, victimes du ralentissement des achats chinois et de l'embargo russe. Il manque toujours 15 cts/kg à la filière porcine pour obtenir des résultats économiques convenables, à l'exception du porc bio, qui semble désormais avoir trouvé son équilibre et sa rentabilité.

Des recettes fiscales à la baisse en 2015

Le sujet de la prévention des difficultés en agriculture fait toujours l'objet de travaux. Une réunion associant notamment la MSA s'est réunie sous l'autorité de la Chambre en début d'automne, afin de caractériser les problématiques et formuler une proposition de dispositif d'accompagnement. Suivie en novembre d'une réunion avec les partenaires agricoles (banques, coopératives, assurances…), afin de préciser les conditions possibles de leur mobilisation au service de ce projet. Une réunion élargie est également prévue avant la fin de l'année, pour affiner la participation financière de ces partenaires. Concernant la réhabilitation de l'immeuble d'Auxerre, des économies sont recherchées en matière de coûts de réalisation. Compte tenu des délais requis, les travaux extérieurs ne devraient pas démarrer avant fin 2015, voire début 2016.

Les élus de la Chambre d'agriculture ont eu à se prononcer sur une délibération visant à soutenir l'agriculture biologique et assurer l'aide au maintien des surfaces converties, réclamant notamment *«une réelle cohérence entre les objectifs fixés l'agriculture biologique et les moyens qui lui sont alloués»*. Délibération adoptée, à l'issue d'un vote se soldant par : 31 voix «*pour*», 2 abstentions et 1 voix «*contre*».

Par ailleurs, la Chambre d'agriculture a été informée par les services de l'État, que ses recettes fiscales diminueraient de 5,35 % en 2015 et que près de 600 K€ seraient prélevés sur son fonds de roulement. Des chiffres dénoncés par le président Henriot : «*c'est symptomatique de l'avidité du Gouvernement à disposer des fonds détenus par les Chambres, suite à la bonne gestion effectuée depuis des décennies !*»

DOMINIQUE BERNERD
(D'APRÈS NOTE DE SYNTHÈSE CHAMBRE AGRI 89)



Rendez-vous

Marché de Noël le 11 décembre

Depuis trois ans, la Chambre d'agriculture de l'Yonne organise en ses locaux un Marché de Noël, complété cette année par l'ouverture du premier Drive fermier existant dans le département



Pour la 3ème édition du Marché de Noël *«Bienvenue à la Ferme»*, les producteurs du réseau se réunissent à nouveau dans les locaux de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, rue Guynemer, à Auxerre. Cet évènement gastronomique, permettra de retrouver ou de faire découvrir les produits issus du territoire icaunais. Ainsi, une quinzaine de producteurs vous accueilleront, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais, pour préparer vos repas de fêtes ou vos cadeaux de fin d'année.
Terrines, canard gras, viande de cerf, légumes, produits laitiers dont fromages de chèvre et de vache, escargots, miel, pain d'épices, cidre et jus de pomme, ratafia et eaux de vie, bières artisanales… et bien entendu vins de l'Auxerrois, du Tonnerrois et du Chablisien, tous produits par des agriculteurs, dans le cadre rigoureux d'une charte nationale de qualité pour vous permettre d'apprécier le goût de la nature.
Chacun d'entre eux assure la production, la transformation et propose à la vente ses produits afin que vous puissiez être certains de leur qualité irréprochable et surtout pour vous permettre de connaître leur histoire en discutant avec eux de leur métier qui est aussi toujours une passion. Tout le monde pourra ainsi prendre le temps d'apprécier les merveilles des terroirs icaunais : cela reste encore le meilleur moyen de retrouver du plaisir à table et les saveurs caractéristiques des produits préparés.
Ce même jour verra également l'ouverture du premier Drive Fermier et des commandes pour les premiers paniers, avec les producteurs engagés dans la démarche, présents lors de ce marché de Noël.

DB

fendt.fr FENDT



Nouveau Fendt 800 Vario
Le perfectionniste
Exigeant dans les moindres détails !
Conciliant puissance et compacité, le 800 Vario, en véritable perfectionniste, vous propose désormais un nouveau terminal Variotronic 10,4», la régulation de pression des pneumatiques intégrée VarioGrip ou encore son innovant système de dépollution répondant à la norme ThierIV finale, le tout pour vous assurer une rentabilité inégalée.
Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE
AGCO Your Agriculture Company
PLUS D'INFOS

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08** - 89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
AGRITECH 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

VALAGRI
21 Brazey en Plaine **03 80 32 00 60**
21 Renève **03 80 55 09 78**
71 Ciel **03 85 91 05 80**
www.valagri.fr

Ouverture du 1er Drive fermier en Bourgogne

L'Yonne, département offrant une large gamme de produits fermiers locaux, innove en mettant à disposition des producteurs et des consommateurs, le réseau «*Drive fermier*», dont l'ouverture des commandes débutera le 11 décembre prochain, pour un retrait des produits, vendredi 19 décembre à Auxerre. Retrouvez le Drive à l'occasion du Marché de Noël !

▸Formations

08/01 Évaluer mon exploitation
Formation d'une journée organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne jeudi 8 janvier
Objectifs : faire l'inventaire des différentes méthodes d'évaluation et s'approprier celle qui répond le mieux à ses attentes ou à sa situation particulière
Lieu : Auxerre - Public : agriculteurs en phase de transmission, création de société, cession de part, transmission par succession
Contact : Sylvie Huyghe au 03 86 94 22 16
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Adapter la stratégie de mon exploitation au contexte après quota
Formation sur 2 jours organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardi 13 et mercredi 14 janvier
Objectifs : mieux connaître et savoir utiliser des techniques alternatives pour la prévention et le traitement des pathologies les plus courantes chez les volailles
Lieu : Auxerre - Public : Eleveurs de volailles de chair et de poules pondeuses, en système conventionnel ou en agriculture biologique
Contact : Alice Demolder - Bilhot au 03 86 94 26 33
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Appliquer les médecines alternatives en aviculture
Formation sur 2 jours organisée par Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne les jeudis 8 et 29 janvier
Objectifs : comprendre les enjeux de demain pour la filière et les stratégies de sa laiterie, analyser la capacité productive à court et moyen terme de son exploitation, définir les orientations prioritaires pour son exploitation
Lieu : Migennes - Public : Eleveurs laitiers
Contact : Joël Beaudeau au 03 86 92 36 51
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

▸Agenda

Moisson du souvenir à Villiers Saint Benoît
Exposition «La moisson du souvenir, 1914-2014» : documents et objets des habitants de Puisaye, collectés par le musée, qui évoquent la vie quotidienne pendant la Première Guerre mondiale sur le front comme à l'arrière. Du mercredi au dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18

Préfecture

Le nouveau préfet de l'Yonne a pris ses fonctions

Le nouveau préfet de l'Yonne, Jean-Christophe Moraud, a officiellement pris ses fonctions en début de semaine. Il était jusque-là, préfet de l'Orne et succède à Raymond Le Deun, nommé préfet de l'Aisne


Jean-Christophe Moraud, nouveau préfet de l'Yonne

Le nouveau représentant de l'Etat dans le département le reconnaît bien volontiers : *«je suis un pur produit du ministère de l'Intérieur !»* Finistérien comme son prédécesseur, passé comme lui par le ministère de l'Intérieur et le cabinet de Jean-Pierre Chevènement…, serait-ce désormais le sésame pour occuper la fonction de préfet de l'Yonne ? *«Le simple hasard des affectations»* selon Jean-christophe Moraud, qui concède toutefois une amitié de plus de vingt ans avec son homologue aujourd'hui parti dans l'Aisne.
Cet agrégé d'histoire, passé durant les années 80 par la case enseignement à l'Université de Rennes et l'Ena (promotion Victor-Hugo), a depuis, multiplié les postes dans la haute administration, notamment au ministère de l'Intérieur. Il aura été également Rapporteur à la Cour des comptes, directeur général des services départementaux de l'Essonne, ainsi que de l'Assemblée des départements de France, avant d'être nommé en 2012 préfet de l'Orne.
«Né à Brest, je suis aussi pour moitié d'origine charentaise, un demi-sel quoi..» Ayant conservé par tradition familiale un pied dans la viticulture, couleur pineau et cognac, nul doute que le préfet Moraud ne sera pas dépaysé en terre icaunaise, même s'il reconnaît n'en connaître à ce jour que les vins chablisiens.
Pas encore de vision globale du département, mais de nombreuses visites antérieures, notamment dans sa partie Sud : *«Vézelay, l'Avallonnais, la vallée du Serein, la superbe petite ville de Tonnerre, Noyers et Chablis bien sûr…»* Et si l'ancien troisième ligne aile avoue préférer le monde de l'Ovalie à la planète footballistique, le discours se veut consensuel : *«je suis omnisports !»*

Le préfet Moraud se sait attendu par la profession agricole qui, coïncidence ou non, a une nouvelle fois manifesté sa colère en allant, le lendemain de son arrivée, déverser quelques bennes de fumiers devant les bâtiments de la DDT. Une réunion est d'ores et déjà prévue dans les prochains jours, avec le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier. Mais si le nouveau préfet est né un 25 décembre, pas sûr pour autant que les agriculteurs croient encore au Père Noël et se contentent de bonnes intentions…

DOMINIQUE BERNERD

Concours *«Talents Gourmands»*

Jusqu'au 20 décembre pour s'inscrire

La 2ème édition du Concours des *«Talents Gourmands»*, organisé par la Caisse régionale de Champagne-Bourgogne, est parrainée cette année par le Chef étoilé de la Côte Saint-Jacques, à Joigny, Jean-Michel Lorain.


Crédit Agricole Champagne Bourgogne
De gauche à droite : Philippe Quintin (rédacteur en chef du Bottin Gourmand), Jean-Michel Lorain (Chef 3 étoiles de la Côte Saint-Jacques), Jacques Kermarrec (Directeur général du Crédit agricole de Champagne-Bourgogne), Bernard Moissette, (vice-président du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne)

Ce concours, qui a pour objectif, la mise à l'honneur de l'ensemble de la filière gastronomique, *«du champs à l'assiette»*, rassemble 3 catégories de professionnels : agriculteurs et viticulteurs, artisans des métiers de bouche, restaurateurs qui, par leur savoir-faire, célèbrent les richesses culinaires de leur région.
Tout candidat peut s'inscrire jusqu'au 20 décembre prochain. L'inscription est ouverte notamment aux agriculteurs et viticulteurs, qu'ils soient en statut individuel ou en coopérative, toutes filières confondues (viticulture, élevage, grandes cultures, fruits et légumes…), dont le siège social est situé sur le territoire de la caisse régionale de Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, au sein duquel, le département de l'Yonne. Pour être sélectionnés, les candidats devront soigner leur présentation, parler de leurs produits, de leur démarche… Besoin d'aide ? Le service communication de la Caisse régionale de Champagne-Bourgogne prend le relais pour aider les candidats à franchir le pas. Il suffit pour cela d'adresser un message à l'adresse suivante :
talents-gourmands@ca-cb.fr
D'ici le 17 février prochain, le jury sélectionnera 9 finalistes (3 par catégorie), les candidats étant départagés sur leurs qualités professionnelles et leur capacité à travailler et sublimer les produits régionaux. Le lauréat de chaque catégorie se verra remettre par le Crédit Agricole, une récompense de 5000 € et leur offrira une publicité dans la presse régionale. D'autres dotations seront offertes par les différents partenaires.
La finale de cette 2e édition, pour la région Champagne-Bourgogne, se déroulera en mars prochain à Joigny, dans l'établissement du président du jury, le Chef 3 étoiles au Michelin, du restaurant *«La Côte Saint-Jacques»*, Jean-Michel Lorain.
Plus d'informations sur :
www.talents-gourmands.fr

DOMINIQUE BERNERD

▸Nécrologie

La disparition de Godefroy Vermunt, à l'âge de 83 ans, a plongé dans la peine sa famille et ses nombreux amis du monde agricole et associatif. Homme de la terre, son engagement au sein du réseau des MFR en avait fait depuis plus de quarante ans, l'un des piliers du mouvement.
Très attaché à la Maison Familiale de Champeaux, il y était présent au titre de bénévole depuis 1971. Entré au Conseil d'administration comme parent, il en fut maître de stage, avant de présider l'association pendant vingt ans. Homme discret, il ne se mettait jamais en avant et, toujours resté depuis au sein du Conseil, aimait participer à tous les travaux et rencontres, où ses propositions constructives étaient appréciées de tous. Devenu au fil du temps la mémoire vivante des MFR de Bourgogne, son engagement ne s'est pas arrêté à la Maison Familiale de Champeaux, puisqu'il fut également administrateur à la MFR de Villevallier, président de la fédération départementale de l'Yonne, président t honoraire de la fédération régionale de Bourgogne et membre du bureau national pendant 12 ans. Tout récemment encore, il avait accepté le poste de président de la MFR de Saint Honoré dans la Nièvre.Ayant depuis toujours, attaché beaucoup d'importance à la formation et la promotion des personnes en France ou à l'étranger, son engagement à l'Afdi, l'a conduit à la rencontre d'autres peuples, au travers de voyages au Sénégal et à Madagascar, accueillant dans le même temps en stage sur sa ferme, de jeunes étudiantes marocaines.
Terres de Bourgogne s'associe aux Organisations Professionnelles Agricoles, pour présenter à sa famille leurs plus sincères condoléances. D B

Congrès de la FNSafer à Dijon

Le modèle agricole français à l'épreuve de la financiarisation

Le congrès de la Fédération nationale des Safer s'est déroulé le 27 novembre à Dijon. Thème retenu, le rôle des Safer par rapport aux enjeux de territoires et de filières. Les dernières dispositions législatives de la loi d'avenir agricole confortent leurs missions, mais les Safer revendiquent maintenant la possibilité d'intervenir directement sur le transfert des parts sociales, afin d'éviter les risques d'une trop grande financiarisation de l'agriculture française.



Actualité réglementaire et législative oblige, c'est un congrès placé sous le signe de la dynamique foncière au service des filières agricoles, que la Fédération nationale des Safer vient d'organiser à Dijon, les 27 et 28 novembre derniers. Confortées dans leurs missions par les dispositions de la loi d'Avenir agricole, qui renforce leur rôle de régulateur du marché foncier , les Safer se revendiquent comme un acteur essentiel de la dynamisation des territoires agricoles et ruraux. La ligne est donc tracée pour départager les projets fonciers en concurrence auprès des Safer : ce seront ceux qui apporteront une plus grande valeur ajoutée, génératrice d'emplois ou de dynamique économique pour un territoire donné. Comme le souligne le président de la FNSafer, Emmanuel Hyest, *«toute réflexion et toute concertation se mènent par rapport aux enjeux de territoires»*. Il y a bien longtemps que les Safer ont dépassé le stade de la simple transmission d'un bien immobilier, *«c'est une exploitation que l'on transmet, ce qui suppose de prendre en compte l'environnement économique et d'intégrer dans la démarche la dimension de filière»*, une filière associée à la réflexion collective d'ailleurs.

Des arbitrages souvent difficiles à mener

C'est donc ce thème du rôle des Safer par rapport aux filières et aux territoires qui a été retenu comme fil conducteur du congrès national. Avec pour ligne de mire *«le maintien des capacités de production de tous les filières, les plus petites, comme les plus grandes, les plus solides, comme les plus fragiles»*. Renforcer les filières, cela suppose de faciliter les installations et de conforter l'existant, c'est le *«coeur de métier»* de l'organisation, mais un métier qui s'exerce quelques fois dans un environnement perturbé, quand certains projets de filières et productions associées entrent en concurrence avec d'autres sur un même dossier. L'arbitrage n'est pas toujours simple à mener. Le fait le plus marquant, c'est la financiarisation du marché foncier, du fait d'une part, de l'évolution des exploitations vers des formes sociétaires pour faciliter la transmission et d'autre part, de l'agrandissement des structures qui oblige à recourir à des apports de capitaux extérieurs pour financer les projets. Le marché français est plutôt bien placé, puisque le prix des terres et prés libres (5750 €/ha en moyenne), comme celui des locations (4240 €/ha), restent peu élevés par rapport à d'autres pays européens. Pour la ferme France cela représente un avantage de compétitivité certain, comme le souligne Robert Lévêque (Terres d'Europe SCAFR). Revers de la médaille, le rendement locatif brut moyen (3,2%) est plus attractif pour un investisseur que le taux du livet A et *«équivalent à certains contrats d'assurance»*, ce qui *«relance l'intérêt croissant des investisseurs et joue en faveur du développement du fermage»*.

Pour une meilleure maîtrise du transfert des parts sociales

Face à cela, Emmanuel Hyest, président de la FNSafer dénonce le risque de *«financiarisation de l'agriculture»* et plaide pour une meilleure maîtrise du transfert des parts sociales, afin d'éviter l'arrivée *«de holdings : de grosses exploitations sans agriculteurs»*. Tout transfert de parts sociales doit être notifié à la Safer, mais Robert Hyest revendique maitenant que *«la préemption soit accordée à 50% des parts de société»*. Une demande entendue par le représentant du ministre de l'Agriculture, Luc Maurer, qui pose cependant ses conditions : *«une meilleure connaissance des mouvements sur les parts sociales et la transparence sur la consommation et le prix des terres agricoles»*.

Préoccupation identique pour Jean-Bernard Bayard, président de FranceAgriMer, face à la financiarisation de l'agriculture, car le foncier représente *«le socle de l'activité agricole pour toutes les productions et un enjeu de développement pour les filières»*. Même dans les activités hors sols, la question du foncier se pose, pour l'épandage, la production d'aliment, etc. Intervenant percutant -et inattendu- sur le sujet, François Gerster, inspecteur général de la santé publique vétérinaire et apiculteur, a bien clairement exposé le besoin d'accès au foncier des apiculteurs professionnels. La demande est limitée certes, puisqu'elle concerne quelques petites *«pépites»*, bouts de champs délaissés, qui permettraient de conforter et de sécuriser la production apicole. Aux côtés des grandes productions, les modestes ADA sont ainsi devenues les partenaires des Safer.



Jean-Bernard Bayard, président de FranceAgriMer : *«On ne peut pas produire sans intégrer la dimension filière et l'aspect commercialisation, la transversalité des problématiques s'impose et le sujet du foncier est présent dans toutes les discussions de filière».*



Emmanuel Hyest, président de la FNSafer, *«réflexion et concertation s'effectuent toujours au regard des enjeux des territoires agricoles et ruraux».*

L'exemplarité du capitalisme agricole à la française

Pour les productions végétales, c'est Dominique Chambrette, vice-président de l'AGPB et autres céréales, qui est venu témoigner de l'importance du modèle d'organisation des Safer. Il a insisté sur la position favorable de la France céréalière, qui a tous les atouts en mains pour répondre à la croissance de la demande mondiale en céréales : des rendements relativement constants, un approvisionnement fiable pour les circuits de commercialisation et, *«clé de la compétitivité : des petites structures qui produisent les rendements les plus importants. La petite exploitation français joue grâce à cela dans la cour des grands et se trouve mieux placée que ses concurrents russes ou ukrainiens»*. Le vice-président de l'AGPB relève ainsi *«l'exemplarité du capitalisme agricole»* à la française, qui s'affirme comme un *«facteur de compétitivité»* face au danger *«de la financiarisation de l'agriculture»*. Reste que l'agriculture française n'est pas exempte de critiques et pourrait certainement mieux faire en termes de réorganisation et de restructuration parcellaire.

L'Etat et les Safer semblent semblent en tout cas bien être sur la même longueur d'onde pour les questions foncières. La situation actuelle est d'ailleurs appelée à évoluer rapidement puisque le représentant du ministre de l'Agriculture a annoncé la signature d'un pacte d'avenir entre le gouvernement et la FNSafer *«dans les semaines à venir»* et la tenue, d'ici l'été 2015, d'un colloque sur *«la grande question du foncier en agriculture»*.

ANNE-MARIE KLEIN

▸Repères

Un rôle de veille en matière d'urbanisation

«Les Safer interviennent tout particulièrement dans les filières maraîchères et horticoles. Ce sont souvent des installations innovantes, y compris hors cadre familial» **a noté la directrice de la FNSafer lors de ce congrès. Les primo-installations concernent d'ailleurs, dans leur grande majorité, des candidats hors cadre familial. 6% des surfaces rétrocédées par les Safer vont à l'agriculture biologique (2% en région Bourgogne Franche-Comté).**

Les prix des terres et des prés libres sont en augmentation de 6,2% (mai 2014), mais la moyenne cache de grandes disparités entre les régions. Les prix peuvent se négocier de 3500 €/ha dans une grande bande Est-Ouest incluant la Bourgogne et la Franche-Comté, à 12000 et plus de 13000 €/ha en Paca et en Corse. Les terres et prés loués sont en hausse de 4 ,3% (soit 4240€/ha en moyenne).

En 2013, les rétrocessions ont été marquées par une hausse des opérations en faveur de l'installation et une hausse du maintien des fermiers en place. Le chiffre des rétrocessions aux collectivités restent stables et de plus en plus de conventions sont signées en faveur d'une veille foncière et d'un accompagnement des projets d'urbanisation. En revanche, l'interrogation porte aujourd'hui sur le devenir des stocks fonciers importants réalisés dans la perspective de projets urbains ou péri-urbains qui ne verront peut-être jamais leur achèvement. En 2013, 26 000 ha ont été concernés par des projets d'urbanisation, à ce rythme là, s'inquiète Robert Levesque, directeur de Terres d'Europe-Scafr, si les villes continuent de croître, ***«le potentiel agricole français diminuera de 7 à 8% d'ici 2050».***

Il a été coupé à Brassy

Le sapin de Noël de l'Élysée fait la fierté des producteurs du Morvan

Pour la 7è année consécutive, le choix de la Présidence de la République s'est porté sur un sapin de Noël élevé et abattu dans le Morvan, qui ornera la cour d'honneur du palais. Le 16 décembre à 19h, il sera officiellement illuminé.



Le Palais de l'Elysée fait appel aux sapins de Noël du Morvan depuis 2007 (image d'archives de la Présidence de la République).

Alors que la saison de coupe se poursuit dans le Morvan, où l'on expédie les sapins qui décoreront les foyers français d'ici Noël, le Palais de l'Elysée s'apprête à recevoir le sien, qui sera officiellement illuminé le 16 décembre et au pied duquel les enfants invités au Noël de l'Elysée déballeront leurs cadeaux. Pour la 7ème fois, le roi des forêts choisi pour trôner sous les ors de la République, est issu du Morvan. Cette année, il a été commandé et tronçonné, le 24 novembre dernier, par le producteur Jean-Christophe Bonin, établi sur la commune de Brassy. Arrivé à pleine maturité, le résineux mesure 12 mètres de haut, pèse 2 tonnes, affiche 6 mètres d'envergure : des mensurations hors normes pour un client prestigieux dont le souci de représentation de l'excellence française se vérifie dans l'appel à des producteurs chevronnés.

Jusqu'à fin janvier

Le Nordmann morvandiau, décorera la cour de la Présidence de la République, à partir du 16 décembre donc, et restera en place jusqu'à la fin du mois de janvier. Il sera installé la veille, le 15 décembre et mis en lumière par les petites mains élyséennes, après un périple qui n'a rien d'un long fleuve tranquille. Compte tenu de ses dimensions, le sapin de Jean-Christophe Bonin suit un parcours épique, qui le conduit de Brassy à Paris, avec escale à Auxerre où les Voies navigables de France (VNF) se chargent de son acheminement fluvial jusque dans la capitale. Son arrivée est prévue le 8 décembre sur le quai des Champs-Elysées.

Partenariat Val'hor et AFSNN

Depuis 2007, Val'hor -l'interprofession de l'horticulture et de la fleuristerie et du paysage dont dépendent les producteurs de sapins de Noël- et l'Association française du sapin de Noël naturel (AFSNN), œuvrent en partenariat pour fournir officiellement non pas «le» mais «les» sapins qui ornent la Présidence de la République, à la fois dans la cour mais aussi dans la salle des fêtes de l'Elysée. Selon les deux structures, le remarquable Nordmann qui a été choisi cette année pour la Cour du palais *«est à l'image de toute la passion que mettent les producteurs morvandiaux dans la culture du sapin. Elaboré dans le cadre d'une production raisonnée..., il illustre parfaitement l'excellence et le savoir-faire de nos producteurs locaux»*.



A Brassy, Jean-Christophe Bonin a tronçonné le sapin présidentiel, le 24 novembre dernier (photo Val'Hor).

▶ Interview Frédéric Naudet



DR

Frédéric Naudet: Président de l'Association française du sapin de Noël naturel (AFSNN)

"Le marché du sapin de Noël 2014 se présente plutôt bien»

■ Comment s'est déroulée l'année pour les producteurs de sapins naturels ?
«Globalement, nous avons disposé de conditions plutôt bonnes, marquées par des pluies abondantes et un automne chaud. En vérité, il nous faudrait un peu de froid maintenant pour que les sapins qui orneront Noël 2014 soient au mieux. Pour les ménages, l'idéal sera de pouvoir éviter de surchauffer la pièce dans laquelle ils installeront leur sapin et de conserver une bonne hygrométrie».

■ Quelles sont les tendances de marché pour cette année ?
«La tendance de marché est stable, similaire à celle de l'an passé où 5,6 millions de sapins naturels ont été achetés en France. Le sapin naturel reste largement majoritaire dans notre pays. La commande de nos acheteurs est bonne et les prix se tiennent. Il faudra bien sûr surveiller les ventes finales aux particuliers. Le sapin de Noël reste un symbole incontournable et apparemment les arbitrages budgétaires des ménages ne se font pas à ce niveau. On pourra peut-être constater une réduction de la taille achetée et peut-être aussi une légère préférence pour une variété moins chère, mais rien n'est sûr. De façon générale, l'achat du sapin s'anticipe et il est intéressant de remarquer qu'en 2013, ce sont les spécialistes de la vente de végétaux qui ont profité de cette période, plus que la distribution généraliste. Autre fait marquant: les consommateurs portent une plus grande importance au recyclage».

■ Et pour l'avenir ?
«L'enjeu se situera sur la capacité à maintenir des niveaux de prix raisonnables en dépit de la hausse continue des intrants et produits annexes. Les producteurs vont devoir faire des efforts, notamment pour que le sapin français reste une priorité comme acte d'achat des consommateurs. Sur ce plan, les réseaux de distribution jouent bien le jeu en privilégiant la proximité de production avec les sapins naturels produits en France».

PROPOS RECUEILLIS PAR THIERRY MICHEL

Un incendie dévaste l'entreprise de sapins Malardier

Le 26 novembre, un incendie qui s'est déclaré dans la société de sapins du Morvan Malardier, à Saint-Martin du Puy, a anéanti le hangar de production et de stockage de l'entreprise. Celle-ci, créée il y a quarante ans par Bernard Malardier, est spécialisée dans la production et la vente en gros de sapins de Noël floqués et givrés et de branches de sapins floqués. L'origine accidentelle est pour l'instant privilégiée et l'enquête devra le confirmer. Il semblerait que ce soit le court-circuit du moteur d'une machine à floquer qui ait déclenché le feu, un feu qui s'est très vite propagé compte tenu du fait que les sapins et les matières utilisées sont hautement inflammables. Malgré la présence du personnel, au moment des faits, et en dépit de l'intervention des sapeurs-pompiers de Lormes et Brassy, il ne reste plus rien du hangar et des marchandises. Un constat de désolation qui fait craindre aux responsables de l'entreprise des « *répercussions négatives en matière d'emploi*», à une époque de l'année où l'outil de production tourne normalement à plein régime...

Viande bovine

La FRB Bourgogne «*règle la mire*» pour les prochaines semaines

La section «*bovins viande*» de la FRSEA Bourgogne s'est réunie le 21 novembre dernier dans un contexte de crise prononcée de l'élevage.

Du monde atour de la table, l'envie d'avancer malgré les difficultés récurrentes de la production … et une ligne syndicale définie, ferme et assumée. Dans un contexte de crise prononcée en production bovins-viande, exacerbée par les conséquences de l'embargo russe et par les errances gouvernementales en matière de Pac, les délégués de la FRB ont minutieusement scruté les enjeux des dossiers en cours en matière de viande bovine. Conjoncture, export pays-tiers, plan bâtiment, MAE systèmes, zones vulnérables ou encore Pac 2015 … Sur chacun de ces dossiers, les sections bovines des FDSEA, la FRSEA Bourgogne et la FNB sont mobilisées et prêtes à faire remonter la pression. De gré ou de force !
En présence de Jean-Pierre Fleury, président de la FNB, un rapide tour d'horizon des marchés et du déséquilibre généré par la sortie en masse d'animaux laitiers - notamment Polonais - vers l'Italie aura permis de constater qu'outre la crise économique Italienne, les aléas impactant et effritant le marché historique des animaux maigres du bassin Charolais sont légions et nécessitent de la part de la filière un élan de dynamisme pour conquérir de nouveaux marchés. Fin des quotas laitiers, embargo russe, émancipation de la grande distribution Italienne, autant de facteurs nécessitant la réflexion et la construction d'une stratégie commerciale nouvelle et repensée articulée autour des trois piliers que sont le marché intérieur français, le marché européen et les marchés pays-tiers. C'est d'ailleurs sur ces derniers qu'Emmanuel Bernard, tout récemment élu pour la FNB, président de la commission «*commerce extérieur*» d'Interbev, aura rappelé le travail à la fois engagé par le syndicalisme et l'interprofession sur les pays du pourtour Méditerranéen. «*Des débouchés et des filières qui tente de se structurer*» selon le Nivernais, «*et sur lesquels il est nécessaire que l'Etat assume sa part de responsabilité*» regrettant le manque de courage, d'implication et de volonté politique actuellement constaté dans les joutes gouvernementales.

Sur ce dernier point d'ailleurs, et afin de bien faire remonter le message aux représentants de l'Etat, les délégués des sections bovines de Bourgogne ont convenu de la mise en place d'actions syndicales à court terme.

FEADER, MAE systèmes, PAC … : «pfouhhh …»

Un souffle de réprobation tant le ras le bol est prégnant sur la gestion de ces dossiers. Sur la Pac, le ministre de l'agriculture a oublié que le travail n'était pas achevé et depuis six mois, il consacre son temps et son énergie à porter la parole d'un gouvernement … «pfouhhh …»

Souffle de réprobation sur la gestion du Feader également, tant la relation de travail avec la région est discutable. 553 millions d'€ d'enveloppe allouée à la Bourgogne pour la prochaine programmation, des projets clairement établis quant à l'utilisation de ces fonds pour la profession (la FRSEA et la Chambre régionale se sont positionnées en faveur d'une orientation massive de crédits vers la modernisation notamment) mais des adeptes de la «*réunionite aigue*» cédant aux lobbys de minorités déprimées et déprimantes, privilégient les mesures agro-environnementales et leur lot de non-sens pour l'économie des exploitations.

La nécessité d'une implication renforcée sur ces dossiers aura fait l'unanimité et c'est en toute logique que Michel Joly, successeur de Jean-Pierre Fleury à la présidence de la FRB, reprendra en main ces lourds mais primordiaux dossiers, épaulé par une équipe régionale renforcée.

S.L – Section « bovins-viande »
RSEA Bourgogne

Michel Joly, nouveau président de la FRB Bourgogne

Saône et Loirien, naisseur-engraisseur dans le Morvan, Michel Joly, est le nouveau président de la Fédération Régionale Bovine de Bourgogne et succède à Jean-Pierre Fleury à la tête de la section spécialisée de la FRSEA Bourgogne. Administrateur de la FNB, vice-président de la section bovine de Saône et Loire et impliqué dans la dynamique syndicale locale, il reprend les rênes d'une section clef de la FRSEA et entend «*avec une équipe renforcée et dans le partage des responsabilités*» se mobiliser efficacement pour la défense des éleveurs de Bourgogne, second bassin de production de bovins en France.

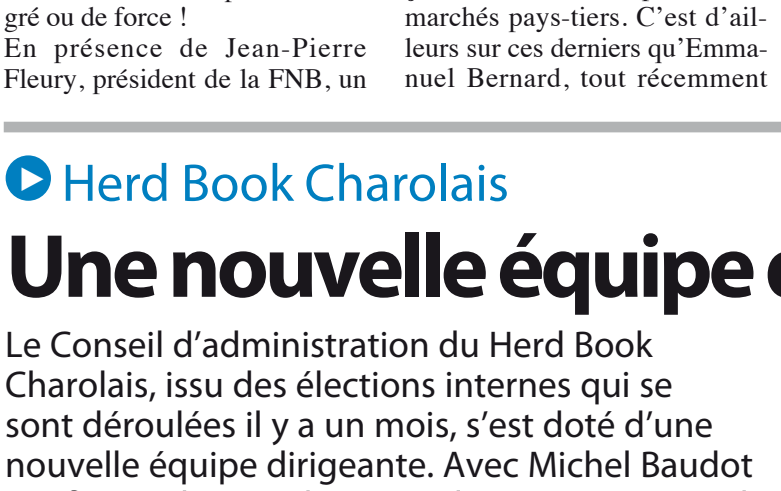
Herd Book Charolais

Une nouvelle équipe dirigeante

Le Conseil d'administration du Herd Book Charolais, issu des élections internes qui se sont déroulées il y a un mois, s'est doté d'une nouvelle équipe dirigeante. Avec Michel Baudot confirmé à la présidence et Florence Marquis à la direction.

Lundi 24 novembre, le siège du Herd Book Charolais (HBC), à la ferme du Marault de Magny-Cours (58), a accueilli les administrateurs de toute la France nouvellement élus pour un mandat de 5 ans. Ils ont désigné la nouvelle équipe dirigeante de l'organisme racial. En fin de matinée, à l'issue des procédures de vote, le Côte d'Orien Michel Baudot a été réélu à la présidence et Florence Marquis, qui était déjà depuis plusieurs mois directrice de l'organisme de sélection Charolais France, a été nommé directrice du HBC.

Désormais, elle accompagnera les élus, notamment le nouveau bureau, qui est désormais composé de trois vice-présidents (Pascal Langevin de la Sarthe, Dominique Loulergue de la Creuse et Mickaël Roubé de la Nièvre), d'un secrétaire général (Sébastien Cluzel du Puy-de-Dôme), d'un secrétaire général adjoint (Julien Pluchaud de Saône-et-Loire), d'un trésorier (Alain Rousseau de l'Allier), de quatre autres membres du bureau (Célestin Audureau de Vendée, Olivier Dessauny de la Nièvre, Hugues Pichard de Saône-et-Loire et Claude Rey de l'Isère) ainsi que de deux membres de droit (Christophe Nanotti, président de l'AJEC, et Henri Vidal, président de Charolais France).



Le nouveau bureau, tel que désigné le 24 novembre au siège du HBC, à Magny-Cours.



Déjà directrice de l'OS Charolais France, Florence Marquis prend désormais la direction du Herd Book Charolais.

E.C. d'après communiqué

Exposition

«*L'innovation alimentaire ne manque pas de goût*»



L'innovation alimentaire s'expose à la maison régionale de l'innovation à Dijon jusqu'au 17 décembre. L'Aria Bourgogne, Bourgogne innovation, Vitagora et leurs partenaires proposent la découverte des onze produits innovants ayant participé à Miam 2014, concours qui distingue la meilleure innovation alimentaire de l'année. Les produits présents : les flans 100% bio de la laiterie Bernard (71), le fromage blanc battu à la crème de Bresse AOP de la laiterie de Bresse (71, Miam d'argent), les liqueurs de thé de Joseph Cartron (21), les kits pour mini-gâteaux décorés de Cutie Pie, la moutarde balsamique d'Européenne de Condiments (21), les plats cuisinés Plaisirs des Mets Top Chef de Festins (89, Miam de Bronze), la terrine de pot au feu au bœuf de Charolles AOP de l'Institut Charolais (71, Miam d'or), le Joli biscuit à décorer de Légendes gourmandes (71), le pain d'épices aux graines et son de moutardes de Mulot et Petitjean (21), La 10 cassis de Nectars de Bourgogne (21), le Truffillé de l'Or des Valois (21). Renseignements : www.bourgogne-iaa.com

Pac 2014 - 2020

Une gestion «à la carte» en élevage de ruminants

Elle a été adoptée en juin 2013, au terme d'une négociation particulièrement longue. Les Etats membres de l'Union européenne sont en train de préciser ses différentes modalités d'application.

La nouvelle politique agricole commune apparaît *«à la carte, complexe et transitoire»*. Telle est la principale conclusion de la journée organisée, le 20 novembre, par la Confédération nationale de l'élevage et l'Institut de l'élevage sur la mise en œuvre de la Pac chez les ruminants.

Le 20 novembre dernier, la Confédération nationale de l'élevage (CNE) et l'Institut de l'Élevage avaient convié plusieurs représentants des différents pays européens à débattre de la mise en place de la nouvelle politique agricole commune dans le secteur de l'élevage. En ouvrant ce qu'il a lui-même qualifié de *«journée inédite»*, Jean-Pierre Fleury président de la CNE, a souligné: *«on est dans une Pac de plus en plus à la carte mais, dans le secteur de l'élevage, il demeure des similitudes entre Etats et il faudra réfléchir à une nouvelle Pac à partir de 2018»*. Martial Marguet, président de l'Institut de l'Élevage a pour sa part souhaité que *«cette nouvelle Pac donne du poids à l'Europe dans le cadre de l'OMC»*. Les différents intervenants ont témoigné de leur contexte national.

Ainsi, dans les pays qui ont parié sur le découplage des aides, tels que l'Allemagne ou les Pays-Bas, pour placer leur pays dans la compétition internationale, c'est l'acceptation sociale et l'innovation qui apparaissent comme les facteurs déterminants de l'avenir de l'élevage. Des pays comme l'Italie ou l'Espagne qui ont fait le choix d'une convergence partielle des aides craignent les risques de délocalisation. L'Irlande, pour sa part, parie sur le développement de ses exportations après la disparition des quotas laitiers mais demande aussi des outils de gestion du risque pour faire face à la volatilité des prix.

La Pac dans le concert international

«Ce qui m'interpelle c'est la *multiplication des accords bilatéraux et la constitution de grandes zones de libre-échange marquant une certaine régionalisation de l'économie mondiale»* .Thierry Pouch, responsable du service études et références à l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture(APCA) regrette que l'Union européenne prenne du retard dans la réorganisation des échanges internationaux.

Abordant les mesures de soutien au marché, Julien Turenne, directeur adjoint à la direction générale des politiques agricoles agroalimentaires et des territoires du ministère de l'Agriculture, a souligné le maintien d'un filet de sécurité *«en cas de crise»* et le renforcement de l'organisation des filières. «Il y a des outils mais pas les moyens financiers en face, on ne peut demander aux interprofessions de gérer des crises qui relève du politique. L'embargo russe en est un bon exemple» s'est écrié Jean-Pierre Fleury, pour qui l'embargo russe est «une occasion unique pour l'Europe de montrer qu'elle existe». Un avis partagé par Eric Andrieu député européen pour qui *«il faut repositionner l'agriculture et l'agroalimentaire au sein de la société, cela permettra d'interpeller les politiques»*.

Une Pac complexe et transitoire

C'est sous ce titre que l'Institut de l'Élevage a publié en juillet-août 2014 son dossier de l'économie de l'élevage consacré à l'application de la nouvelle Pac dans les filières des ruminants. Un document qui met en avant une application *«à la carte»* aboutissant à une situation complexe, quand la simplification était l'un des objectifs affichés de la réforme.

Deuxième constat fort : le démantèlement des outils de régulation se poursuit de même que les accords de libéralisation commerciale avec le Canada, les Etats-Unis, le Mercosur. La baisse du budget français des aides directes pourrait atteindre 600 millions d'euros en 2019 par rapport à 2011 (hors nouvelles MAE).Pour l'élevage, cette baisse devrait être limitée à quelques dizaines de millions d'euros. La convergence des aides, même si elle reste limitée à 70% en 2019, pénalise les élevages les plus intensifs. Le choix français de renforcer le soutien aux territoires défavorisés ou fragiles mobilise 1.1 milliard d'euros par an. D'un côté, le financement de la modernisation des exploitations est renforcé dans le cadre du deuxième pilier avec des priorités définies région par région et de nombreux outils sont mis en place pour une meilleure prise en compte de l'agro-écologie. D'un autre côté, les instruments de gestion des aléas ne sont qu'à peine ébauchés.

Chronique ovine

Le berger futé : la deuxième édition du concours astuces

Deux ans après la première édition, le salon Techovin lance un nouveau concours astuces destiné aux éleveurs ovins. Toutes les astuces qui facilitent le travail au quotidien de façon individuelle ou collective sont succeptibles d'atteindre le podium. En 2013, le premier prix avait été remporté par George Goodfellow, un éleveur qui avait totalement réorganisé le parcellaire de l'exploitation qu'il venait de reprendre. Il avait alors clôturé 4 blocs de 6 à 8 parcelles disposées en étoile autour du même point d'eau et d'affouragement.

Le lycée agricole de Moulins avait gagné le second prix avec un système de panneaux de contreplaqué qui rétrécissent le couloir de contention à 32 cm très rapidement. Les agneaux y circulent ainsi sans se retourner.

Le troisième prix avait été attribué au Gaec des Gravilles qui a automatisé l'avancée de l'aiguille de son parc de contention en fonction de la taille du lot de brebis et sans bouger de son poste. Le même moteur est utilisé pour une assistance hydraulique à la cage de retournement.

Un premier prix de 1000 €

Le Crédit Agricole et l'Alliance Pastorale partenaires de ce concours offrent 1000 € pour le premier prix, 600 € pour le second et 400 € pour le troisième.

La remise des prix aura lieu lors de la neuvième édition du Salon Techovin qui se tiendra à Bellac en Haute Vienne les 2 et 3 septembre 2015.

Pour vous inscrire, vous pouvez consulter le site www.techovin.com ou bien téléphoner au 05 55 60 27 72. La limite de dépôt des candidatures est fixée au 19 juillet 2015.

Réseau de références ovin de Bourgogne Laurence Sagot, Institut de l'Elevage/ CIIRPO



Ciirpo

L'une des astuces récompensées en 2013 : un chien automatique qui fait avancer les brebis dans le couloir.

▶ Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
Veleuse-Écorneur- Tondeuse Bovin-Ovin
Brouette - Fourche - Balais - Longe et Corde
Seringue - Abreuvoir, pièces détachées...
Le plus grand choix de petits matériels pour l'éleveur
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

SURVEILLANCE VELAGES & SECURITE DES BATIMENTS
Fabriqué en France
CAMÉRAIL Sur le terrain. Avec vous !
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 73 69 80 21
info@camerail.com

nouveau
6 513 €HT
POLARIS Polaris 570 Sportsman
Agent POLARIS The Way Out
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

DRAINAGE
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
agritravaux@gmail.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Le Magnum 380 CVX de Case IH élu "Tracteur de l'année 2015"



Lors du salon international EIMA à Bologne, un jury d'experts composé de 23 journalistes agricoles indépendants issus de magazines professionnels de 23 pays européens, a élu le Magnum 380 CVX de Case IH *«Tractor of the Year 2015»*. Ce concours, lancé en 1998, récompense les plus belles réalisations en termes d'ingénierie dans le domaine agricole. La gamme Magnum a été lancée en 1987 et a évolué vers plus de performance, de confort et de productivité tout en réduisant sa consommation de carburant et son niveau d'émissions. Le Magnum 380 CVX a pu mettre en avant sa transmission à variation continue CVX, son levier Multicontroller, ses nouveaux packs d'éclairage LED et sa technologie à chenilles «*Rowtrac*».



Un service gratuit et exclusif dédié aux clients de Groupama Paris Val de Loire, pour les accompagner dans le développement de leur activité.

Un seul numéro pour s'inscrire :

06 08 07 11 94 *

S'inscrire aussi sur www.granvillage.com pour vendre et consommer local

Groupama
Toujours là pour moi.

* Appel non surtaxé, hors coût éventuel de l'opérateur.

Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - 60 bd Duhamel du Monceau - C S 10609 - 45166 Olivet Cedex. Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier - 94250 Gentilly - N° Siren : 382 285 260 - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l' Autorité de Contrôle Prudentiel - 61 rue Taitbout - 75009 Paris. Crédits Photos : Shutterstock - Being - 112 2014.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 19/11/ au 02/12/14	Bourg-en-Bresse 02/12/2014	St Christophe-en B. 26/11/2014	National 26/11 au 02/12/14
Vaches viande (V)	U		3,95 €	4,12 €	4,03 €
	R	3,50 €	3,60 €	3,75 €	3,59 €
	O	-	3,20 €	-	3,13 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,15 €
	O	2,95 €	2,70 €	-	2,91 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,51 €
	P	2,29 €	2,10 €	-	2,22 €
Génisses VML	U	4,10 €	4,20 €	4,70 €	4,29 €
	R	3,87 €	3,60 €	3,88 €	3,67 €
	O	-	2,85 €	-	2,93 €
Taureaux VML	URO	-	2,30 €	2,53 €	2,45 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 02/12

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,01	2,83
250-300 kg	-	2,88	2,75
300-350 kg	-	2,65	2,48
350-400 kg	-	2,57	2,42
400-450 kg	-	2,45	2,36
450-500 kg	-	2,51	2,35
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	2,46
250-300 kg	-	2,60	2,47
300-350 kg	-	2,53	-
350-400 kg	-	-	2,40
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,33	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-24 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,43	2,25
400-450 kg	-	2,41	2,28
450 kg et +	-	2,2s4	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	-	1,37
Vaches	E	U	R / O
- 5 ans	2,59	2,04	1,85 / -
5 -10 ans	-	1,97	1,73
+10 ans	-	1,79	1,66 / 1,46
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,27	1,98

Bovins :1402
Apports satisfaisants : 91%de vendus.

Broutards : Vente plus calme. L'embellie de la semaine passée ne se confirme pas. Les hausses enregistrées se retrouvent effacées et retournent à leur niveau de mi-novembre. Seuls les lots de 350 kg à 400 kg voient leurs cours se reconduire.

Laitonnes - Génisses 18 mois : Demande suivie et cours reconduits, excepté en toute fin de marché.

Vaches - Génisses 30 mois : Bonne vente et meilleure demande dans toutes les catégories de charolaises après une fin novembre plutôt morose. Très bonne vente en blondes d'aquitaine et en limousines.

TAUREAUX : ambiance morose

Divers : Broutards culards de 276 à 377 kg : 1010 à 1140 € (3.02 à 3.32)
1 laitonne formée 237 kg : 940 € (3.97)

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 01/12

Bovins (342)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
215 à 355 kg	690 - 870	2,41 - 3,21
390 à 465 kg	950 - 1130	2,16 - 2,54
Taurillons d'herbe		
300 à 440 kg	-	-
420 à 515 kg	-	-
Laitonnes		
205 à 375 kg	580 - 830	2,21 - 2,82
340 à 390 kg	-	-
Génisses		
320 à 570 kg (16-24mois)	680 - 1180	1,96 - 2,24
625 à 850 kg (24-36mois)	1250 - 1830	1,86 - 2,18
Taureaux		
865 à 960 kg	-	-
Vaches		
Vaches légères	770 - 1050	
Vaches entre deux	1160 - 1320	
Vaches lourdes	1340 - 1660	

Forte demande en broutards légers à des cours qui continuent leur progession. Commerce plus dificile dans la catégorie des 400 à 450 kg qui sont les plus nombreux à la vente à cette période.
Stabilité des tarifs en laitonnes avec peu d'invendus.Légère amélioration en génisses de 18mois de bonne qualité.
Cours sensiblement reconduits en vaches avec seulement deux invendus.

Bovins gras : 13
Génisses de viande : 3,76 à 4,12 € Kg de viande. Bœuf de viande : 3,74 à 4,10 € Kg de viande.
Peu de demande en sujets gras

NB : Réunion publique à la Sicagemac le 10/12/2014 à 19h30.
Prochain marché bovins le 8 décembre aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 03/12/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,05	2,85
250 à 300 kg	2,87	2,62
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	2,45	2,30
400 à 450 kg	2,35	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	2,70	nc
250 à 300 kg	2,52	2,30
300 à 350 kg	2,45	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,95
Vaches		
- 5 ans	1,91	1,78
de 5 à 10 ans	1,86	1,65
+ 10 ans	-	1,55

Broutards, Laitonnes : commerce plus difficile dans les broutards mâles avec baisse des cours. Les cours des laitonnes plus facilement maintenus.

Vaches-Génisses : présentation légèrement inférieure à la semaine passée, cours reconduits malgré des apports plus importants.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 02/12/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,20 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,10 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	1,95 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,35 €	2,10 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,25 €	2,00 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,15 €	1,90 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,15 €	1,90 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,85 €	-

Tendance : Toujours peu de demande en femelles, vente plus soutenue en mâles légers.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 24/11/14 au 30/11/2014*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,60 €	-
350 kg	-	2,40 €	-
400 kg	-	2,34 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,24 €	-
500 kg	-	2,16 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,41 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,24 €	-

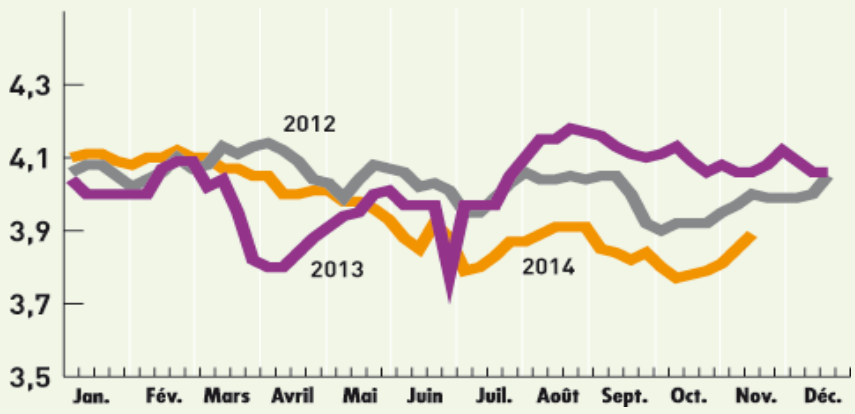
Tendance :
Cours reconduits malgré un effectif en hausse.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 24/11/14 au 30/11/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,89 €	3,75 €	3,64 €			
Races mixte		-	3,31 €	3,29 €	3,24 €	-	
Races lait					-	2,98 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	2,75 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,12 €	4,03 €	3,88 €	-			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,12 €	3,99 €	3,87 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,48 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,19 €	3,11 €	-	-
Races lait				-	2,82 €	2,63 €	2,55 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,55 €	4,34 €	4,06 €	3,94 €			

tendance : Baisse de l'offre dans les jb. demande peu dynamique.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 24/11/14 au 30/11/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,96 €	3,88 €	-	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,76 €	4,22 €	4,10 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	3,96 €	3,88 €				
Races mixte					3,15 €	2,94 €		-
Races lait						-	2,62 €	2,53 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,99 €	4,64 €	4,32 €	4,04 €				

Tendances SEM. 49 / 2014

Bovins de boucherie

Les campagnes promotionnelles qui arrivent et la belle vitrine offerte par les nombreux concours d'animaux haut de gamme (Charolles le 6 et 7/12) devraient redonner un peu de tonus aux échanges pour la fin d'année, avec espérons-le, une belle place pour la viande française sur les tables de réveillon. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Sur les marchés, les tarifs sont stables avec des sorties limitées avant les concours dans le domaine des viandes haut de gamme ou label. La vente est normale avec des tarifs qui se maintiennent dans le domaine des bonnes génisses et jeunes vaches Charolaises de qualité bouchère. Les jeunes vaches R viandées sont moins offertes avec des tarifs plus facilement reconduits. Les transactions restent sélectives dans les animaux légers ou en manque de finition. Dans les laitières, face au recul de l'offre, la tendance est à la stabilisation des prix dans les Montbéliardes ou Frisonnes convenables. Les tarifs restent malmenés dans les animaux sans viande. En jeunes bovins, la tendance est enfin positive au grand soulagement des engraisseurs. ■

Broutards

L'activité commerciale est normale sans plus dans les broutards lourds avec encore suffisamment de marchandise pour les besoins exprimés par le marché italien. L'activité export sur le Maghreb se poursuit et la Turquie revient aux affaires avec une demande qui cible de plus en plus des mâles légers. Ces derniers sont mieux demandés sur les marchés et voient leurs tarifs progresser avec des opérateurs qui pratiquent de la repousse pour le début d'année. Dans le domaine des femelles, le commerce est plus tendu avec des tarifs orientés à la baisse notamment dans les petites exportées vers l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les tarifs sont stables dans les veaux Frisons. La demande est en revanche plus ferme du côté des Montbéliards avec une progression des prix notamment dans les lourds. Les cours sont maintenus dans les bons veaux croisés laitiers, mais ils restent très discutés dans les sujets de second choix. Dans les bons croisés/Montbéliards ou Blanc-bleu, lourds ou de conformation supérieure, l'activité commerciale est plus active à la veille des mises en place de la Pentecôte avec une bonne tenue des prix. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 1er décembre) :
«Encore une offre étoffée en vaches laitières qui devrait se traduire par une nouvelle baisse des cours sur cette catégorie. En vaches allaitantes, les sorties s'écoulent très facilement répondant à une demande bien réelle. Les pressions à la baisse sur cette catégorie seraient en conséquence malvenues. Contexte favorable en bovins mâles.»

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 1er décembre)
«Le redressement du marché se poursuit.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 24/11*

Agneaux (1689)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,84 -3,23**	**2,51 - 3,04**
Gras (38-44 kg)	-	**2,76 - 3,17**	**2,46 - 2,73**
Gras (44-50 kg)	-	**2,47 - 3,04**	**2,34 - 2,57**
Gras (+50 kg)	-	**2,48 - 2,62**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (177)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	**0,79 - 1,17**	-
(+60 kg)	**1,07 - 1,42**	**0,87 - 1,19**	-
Divers			
Béliers: 68 à 1237 €	**0,89 - 1,28**		
Agneaux maigres : 51 à 98€	**1,90 - 2,82**		
Caprins : 5 à 41€	**0,10 - 0,63**		
Boucs :			

Ovins : 1186
Apports satisfaisants pour la saison.
95% de vendus.
Agneaux : l'offre reste importante, et le niveau de qualité est correct. Les transactions sont rapides. Les cours sont à peu près reconduits dans les extras et en légère baisse dans les second choix.
Brebis : offre d'excellente qualité entraînant une vente complète à des cours en légère hausse.
Béliers-Caprins : cours sans changement en béliers. Bonne demande en bonnes chèvres.
Effectifs : Agneaux : 1008 - Brebis : 144 - Béliers : 10 - Caprins : 21 - Divers : 3

Prochain marché : lundi 08 décembre, aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 01/12*

Ovins : 116	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	**105 - 145**	**2,10 - 3,10**
Agneaux gras	-	-
Brebis	**69 - 85**	**1,07 - 1,16**
Béliers	**90 - 115**	-

Vente toujours activeen agneaux à des tarifs très fermes. Meilleure demande en brebis à des cors plus soutenus.

Prochain marché ovins le lundi 15 décembre aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 24/11/14 au 30/11/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,85 €**	**6,57 €**
Couvert	16-19 kg	**7,05 €**	**6,80 €**	**6,47 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**6,10 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 24/11/14 au 30/11/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,57 €	**6,42 €**	**2,35 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 24/11/2014 au 30/11/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,89 -0,01	6,89 0,02	6,24 0,05	-	-	-	-
	R Var.	6,49 0,02	6,57 -0,01	6,48 -	-	6,91 0,03	-	-	-
	O Var.	-	-	-	-	6,60	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,81 0,06	6,73 0,08	5,98 -0,03	-	7,05 0,08	6,87 0,04	-
	R Var.	6,56 0,06	6,58 -0,03	6,46 -0,03	5,82 -0,08	6,85 -0,02	6,80 0,02	6,63 0,04	-
	O Var.	6,19 -0,60	6,64 -0,22	6,65 -0,07	6,12	6,57 =	6,47 -0,01	6,31 -0,04	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-		6,10 =	-	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Agneaux : offre en adéquation avec une demande timorée. Brebis : marché équilibré.
Zone sud : Agneaux : offre un peu plus étoffée. Brebis : l'offre reste faible.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 41 à 44
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
41-42/2014		**33 500**	**0,219**	-	-	**5**
43-44/2014		-	-	-	-	**4**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 26 novembre 2014

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 8,70 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 5,00 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2014

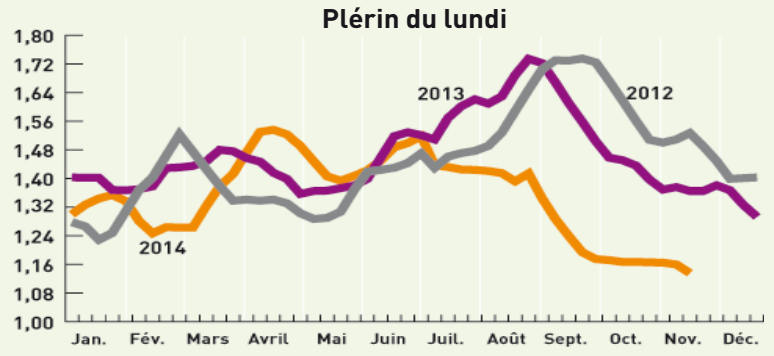
	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	170 €	150 à 170 €
2e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €
3e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (13420 porcs présentés) *Cotations du lundi 01 decembre 2014*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,136 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 21/11 au 27/11/14*
1,39 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

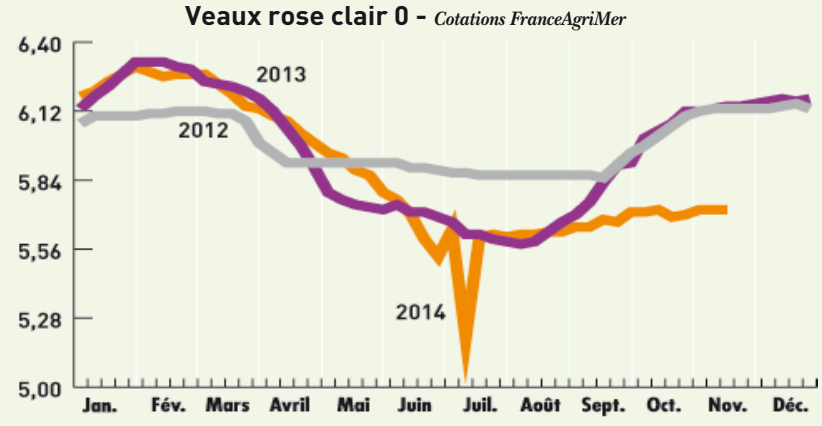
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 24/11/14 au 30/11/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,37 €**	-	-
U	-	**7,81 €**	**6,51 €**	-
O	-	**5,72 €**	**5,02 €**	**4,02 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 01/12/14 au 07/12/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**111**	**500-605 €**	**300-420 €**	**200-305 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**270-330 €**	**230-300 €**	**110-130 €**	**50-70 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**410-530 €**	**320-400 €**	**180-230 €**	**60-100 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**550-630 €**	**400-460 €**	**240-260 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**967**	**160-270 €**	**110-190 €**	**50-100 €**	**20-50 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 24/11/14 au 30/11/2014*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,30 €**	**2,25 €**	**1,48 €**	**–**
Bons	**1,98 €**	**1,78 €**		

Céréales

Marché du 20 novembre 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	5 de nov.	178 à 180	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	5 de nov.	174 à 175	V C
Aube/Yonne	fourrager	nov.-déc.	142 à 143	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	nov.- déc.	146	N C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	6 de nov.	148	N C
Nord Côte-d'Or	63 kg/hl	6 de nov.	144	N C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	nov.-déc.	135 à 140	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône			inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/		nov.-mars	140 à 141	N C
Sud Côte d'Or/Saone et Loire		nov.-déc.	130	V C

POIS	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		nov.-déc.	210	NC
Yonne		nov.-déc.	210	NC
Côte d'Or		nov.-déc.	210	NC

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur NH TS100, 90 cv, 2700 h, vitesse electroshift tbé + tracteur MF 5455, 105 cv, T3 bâti MX an 2009, 3600 H, boîte Dyna 4 toit visioline tbé
✆ **06.87.55.29.38**

18 - Vends JD 6920, 2005, 4.500 h, rel. avant et pont suspendu, visible au travail, en TBE, 35.000 euros HT.
✆ **06 46 08 84 91.**

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses moyennes densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 480C)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds tracteur Renault 88 avec chargeur année 70 + dessileuse Lucas 1701.
✆ **06 81 64 25 53**

26 - Vds JCB Tastrac 1135 6000h état moyen, 20 000 euros, 4wd.
✆ **06 87 53 38 41**

38 - Tracteur MF 590, an. 1981, 4 roues motrices sans cabine moteur refait à neuf + embrayage + chargeur Faucheux F2, prix : 6500 euros.
✆ **06 77 30 46 11**

39 - Vds tract. Agrotron Deutz 430 K 2600 H 127 cv charg. Quicke 65 godet pince balle ronde 39 000 HT
✆ **06 42 09 96 13**

42 - Vds trés bon taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir Montbéliard Charolais - livraison gratuite - poss. location
✆ **06 89 30 04 69**

57 - Vends tracteur M. Ferguson 835 b. état avec faucheuse année 1960, tracteur M. Ferguson FF30DS année 1957 t. bon état d'origine.
✆ **03 87 64 33 21 après 20 h**

58 - VENDS JD R6190, 2014, 380 h., toutes options, vario autotrac ready active, boule SF 3000 (réf. 480B)
✆ **06 75 86 52 20**

69 - Vds cause retraite tracteur Deutz DX3 - 70 - 4x4 - 1985 - 8500 heures - Pneus 15% usure.
✆ **06 22 05 72 58**

71 - Vds pel. che. Poclain 60, 12 t, 7.600 euros - tra. Fendt Vario 916, 41.000 euros - Fendt 922, profi. Vario, 72.000 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

71 - Ces. vds Fendt 922 Profi. TBE, 72.000 - Fendt 916 V, TBE, 40.000 - presse cub. Krone HDP Tendem T obts 120 x 90, état neuf, 85.000 - pres. cub. Case LB433 tendm 120 x 90 TBE, 65.000 à débat.
✆ **06 03 42 06 75**

71 - Vends Ford 6610, 4 RM, 1983, 7.200 H, bon état, 6.500 euros.
✆ **06 07 24 97 55**

Travail sol

38 - Vds cause retraite semoir maïs monosem 4 rgs turbine équipé micro granules et anti-poussière.
✆ **06 37 49 86 24**

Récolte

01 - Vds MB New Holland CX8050 année 2009 toutes options coupe 6,40 + tracteur NH 8260 année 1999 + telesco JCB 531-70 année 2012 + bec Dominoni 8 rangs à 80 cm année 2004
✆ **06.08.58.52.60**

01 - Vds faucheuse Krone 2m40 bon état
✆ **04.74.52.62.91**

01 - Vds pailleuse portée Kuhn Primor 2060 H an 2012 commandes électriques
✆ **06.89.90.10.08**

38 - Vds faneuse Kuhn GF 6502, 1 campagne, 6 toupies, 6 bras, mise oblique centralisée meca, TBE.
✆ **06 30 85 12 50**

38 - Vds Mitsubishi L200 an. 2000, 2 P 4 places, 250000 kms : 5200 euros - Vds moissonneuse Laverda L255 LCSLS, 4x4, broyeur epar chariot révisé, TBE.
✆ **06 07 86 66 42**

52 - VENDS mois. batteuse TX62, année 1998, 4.57 m. de coupe, 2 075 heures batteur plus coupe à colza, parfait état, révisée tous les deux ans, prix : 55 000 € HT, cause retraite (réf. 4705)
✆ **06 86 90 41 95**

Arbo-viti

21 - VENDS décuveurs Demoisy Premium GP 25 (queue de cochon), état neuf, - 1 photocopieur Rex Rotary MPC 2500 Super G3 (réf. 4801)
✆ **06 07 30 10 92**

Distribution

01 - Vds godet Emilye desileur mélangeur distributeur 1,9 m3 cause achat bol très bon état
✆ **06.75.32.24.79**

21 - Cause cessation VENDS dessileuse pailleuse Lucas (réf. 4802)
✆ **07 50 36 69 47**

38 - Cause cessation vend désileuse Lucas 1700 - épandeur MF 5 T. - nourrisseur à veaux.
✆ **06 30 70 89 17**

42 - Vds dessileuse Kuhn avec élévateur TBE
✆ **06 21 48 47 71 hr**

69 - Vds mélangeuse supertino an 2006 fraise désilage vis horizontales commande électrique parfait état.
✆ **06 83 05 60 85**

Epandage

38 - Vd épand. fumier Leboulch 5 T, an. 1976 - épand. engrais Sulky DPX 1204 an. 1996.
✆ **06 23 42 13 52 04 78 32 41 80**

Forestier

26 - Cherche broyeur déchiqueteur avec ameneur hydraulique pour tracteurs agricoles
✆ **04 75 53 64 22**

Manutention

42 - Vds chargeur crocodile Faucheux monter Renault 601 4 - 1400 euros
✆ **06 21 81 16 58**

Trav. publics

26 - Vds mini pelle JCB 8052 5.2 tonnes, 2490 heures, bon état. Cabine, chenille caoutchouc, 3 godets 23000 euros HT.
✆ **06 11 97 23 39**

Agri. divers

26 - Vds chaudière à bois (50c) franco-belge 450 euros à débattre
✆ **04 75 59 60 25**

26 - Vds broyeur Agrimaster 2m40, Chisel 3 dents, groupe machine à traire. Le tout en bon état.
✆ **06 26 42 26 29**

26 - Cse ret, vds calibreuse abricots MAF 5 calibres atomiseur Berthoud TCI2000 ensacheuse peseuse noix
✆ **04 92 66 01 22 (HR)**

DUCHARNE
AGRIDIFFUSION
SPECIAL TELESCOPIQUES :
- **JCB 527/58** - 2012 - 1000 H - 2T700 A 5M80 - 49 000 € HT
- **JCB 536** - 2004 - 6000 H - 3T A 6 M
- **JCB 531/70 AGRI SUPER** - 2007 - 4700 H - 3T100 A 7 M - 34 000 € HT
- **JCB 531/70 AGRI SUPER** - 2010 - 4500 H - 3T100 A 7 M
- **JCB 536/70 AGRI XTRA** - 2010 - 4500 H - 3T600 A 7 M - 36 000 € HT
- **MANITOU MLT 741**-120 LSU - 2005 - 4200 H - 4T100 A 7 M
- **MERLO 28/7 KT** - 2003 - 5700 H - 2T800 A 7 M - 22 500 € HT

OUTILS EN FONCTION DE VOS BESOINS
71120 CHAROLLES - TEL 03.85.24.29.40
ducharneocc@fr.oleane.com
DECOUVREZ NOS OCCASIONS SUR WWW.DUCHARNE.FR

30 - ENCADRER Vds charrues nonstop 2- 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40 dis, Benne 8- 12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds presse MD John Deere 342A faucheuse Vicon 2m15, 6 assiettes, année 2011 faneuse Khun 4 toupies 4m20 andaineur Pottinger 2m50 monte bottes Doucet 8 m.
✆ **04 74 54 26 04 HR**

42 - Vds cse retraite Rotolabour + semoir Sulky 2.50 m aplatisseur Renson desisleuse Audureau avec surélévateur + 2 tondeuses bovin
✆ **06 30 07 51 07**

69 - AV tank à lait Japy Kryos 2195 l. lav. auto maintenance ann. - Etat neuf 2000 euros - Machine à tr. 2x3 boumatic 500 euros.
✆ **06 77 15 01 34 HR**

71 - Achète presse à foin, tracteur 4 x 4, semoir maïs Nodet.
✆ **06 18 50 80 90**

71 - Cause cessation vds dessileuse Lucas G1,50 m, 1989, broyeur à haies Rousseau L1,20 m, 1996, + vibroculteur, girofaneur GA 3201CM Kuhn, 1995 + caméra vidéo + vêleuse charolaise.
✆ **03 85 59 71 62**

71 - Promo sur 3 barrières prairie 1/2 m, 99 euros HT l'1, rotative occ. Kuhn 2,40 m révisée, 2.480 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Prix fin de saison sur fenaison occ., faneuse Krone 6,40 m, 2.680 euros HT + Deutz 5,50 m, 1.950 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds 1 pailleuse distri. enrubannage trainée 5,2 m3, goulotte orient., cdes élec. 7.200 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - SERRE-Cherche arceaux de serres de 8 m largeur.
✆ **06 22 37 71 85**

84 - Vds JD 6920, 150CV, 4850 H pont av. susp., pn. nf av., MF 4235, 4RM, pn. basse pres., inv. hydr., élév. av. 6000 H, MF 365, 2 RM, pn. étr. 8000 H, app. trait. Hardy rampe hydr. 12 m, charrue Grégoire Besson 4 socs 16' grd dégag., herse rot. Machio 4 m, rel. et roul. arr. hydr., grpe arrosage insonorisé 6 cyl. Iveco, pompe Caprari 150 m3 à 6 kg 2000, canon Ocmis 350 m 2003.
✆ **06 07 51 09 39**

Divers

Maître MOUNTA
Voyant Médium Guérisseur
Résout vos problèmes d'amour. Retour express de l'être aimé, fidèle et soumis. Chance. Protection contre les mauvais sorts (voir ses ennemis à genou). Désenvoutement, etc...
Résultat rapide et garanti. Discrétion assurée.
07 53 18 33 43

Elevage

01 - Vds 2 rateliers à suspendre + ratelier pivotant + abreuvoir antigel
✆ **06.98.36.65.15**

01 - Vds DAL Westfalia 2 stations salle de traite Diabolo 2x8 TPA compteur à lait en bloc ou détail plateau Mazeron 6m bétaillère 4 bêtes presse moyenne densité New Holland
✆ **06.08.09.92.25**

10 - Vends cause cessation laitière, cornadis 63 places + 4 box à veaux + 5 portes barrières.
✆ **06 87 29 25 13**

18 - Vends SDT chèvres, an 2005, 20 faisceaux, 42 places, Gascogne Melotte, puls électro., décro. automatique.
✆ **02 48 79 01 12.**

25 - VDS pré-refroidisseur à lait tubulaire t.b.é. 1500 euros, pompe à vide RP5 1200 et pompe Pullwood QU 1800 l t.b.é. 1000 euros la pompe.
✆ **06 24 13 17 37.**

26 - Vds cornadis pour chèvres ou brebis ou agneaux + luzerne cause retraite.
✆ **04 75 63 06 64**

26 - Vds machine à traire Delaval 7 postes avec décrochage automatique TBE + dessileuse Lucas 1701.
✆ **06 81 64 25 53**

26 - Vds pailleuse dérouleuse Calvet avec surélévateur cause botte carrée.
✆ **04 75 47 25 20 (HR)**

26 - Vds matériel avicole pour 10000 poules plein air, pondoir cailleboties, chaîne alimentation dispo.
✆ **04 75 47 25 20 (HR)**

Véhicule

Utilitaire

07 - VDS camion bétaillère Mercedes 1213 13T 298000 kms TBE cause réduction d'activité
✆ **04 75 08 66 82 HR**

38 - Vds cause cessation d'activité véhicules Mercédès Benz carrosserie bétaillère VL 412, prix à débattre.
✆ **04 76 35 17 97**
06 87 11 36 58

42 - Vds Quad Shineray 250 STXE-an 2011 - 450 km homologué - embrayage et batterie neufs - TBE -1150 euros
✆ **06 63 59 42 03**

42 - Vds camion frigo Mascott 120 cv 2002 179 000 km - caisse 2008 - porte viande birail + pendaison sur les côtés TBE - 12500 euros
✆ **06 667 22 47 06**

42 - Vds cse retraite Boxer Bétaillère HDI 120 - 8 ans - 53500 km - état neuf - 18800 euros
✆ **06 30 07 51 07**

Tourisme

69 - Audi A3 Streamline 1,6 TDI année 10/2009 km 30300 blanche GO 5 P. état excel. - Prix 15500.
✆ **06 07 04 53 01**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia 2m livraison possible
✆ **06.37.27.73.85**

26 - Vds pommes de terre déclassées pour animaux en sacs de 25 kg, prix 75 euros la tonne.
✆ **06 60 56 67 40**

26 - Vds foin balle ronde 120 x 120 et presse John Deere 336A.
✆ **06 83 48 29 67**

71 - Vds paille bottes 90 x 120, livr. semi, 80 euros/T suivant région - Fendt Vario 916, TBE, 42.000 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

73 - Vds 200 balles rondes de foin 120x120 récolte 2014 bonne qualité, faire offre.
✆ **06 26 69 19 06**

Fourrage

03 - vends foin en bottes rondes 300kg bonne qualité.
✆ **06 86 98 91 85**

42 - Vds foin et enrubannage 2014 à 100euros/t prix départ
✆ **06 89 02 64 87**

71 - Vds foin, regain, enrubannée, bon prix, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

74 - Vd foin et regain certifié Bio balle ronde et carrée b qualité.
✆ **06 20 42 41 93**

Pépinière

69 - Vds rondins châtaigniers 2 m. pour piquets livrés.
✆ **06 85 07 89 07**

Bât. Pro.

18 - Recherche ferme céréalière, achat ou location, sur 150 à 180 ha, avec reprise matériel.
✆ **02 48 59 84 42.**

42 - Vds hangar agricole métallique St Chamond - 660 m2 - à démonter - 5000 euros à débattre
✆ **04 78 33 00 58**

Propriété

21 - Vigneron retraité dispose de 10 ha terres appellation Haute-Côte de Beaune, dernières vignes plus d'un siècle, - cuverie, cave voûtée, logement, dépendance, village dix minutes de Beaune. Etudie toutes propositions. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex (réf. 49VV1)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

26 - Vds beaux vergers noyers (12 ans) vers Nyons en pleine évolution belle qualité belle récolte + de 300 pieds surface extensible. Pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 86 85 05 80**

39 - Couple cherche à reprendre exploitation agricole en zone lait AOC
✆ **06 65 26 42 06**

58 - VENDS bâtiments agricoles et maison d'habitation, région Nièvre, 58300 Decize (réf. 470B)
✆ **03 58 06 05 75**
06 40 05 08 23

Divers

07 - VDS LIT ELECTRIQUE 1 PLACE + MATELAS 80X200 ENTIEREMENT NEUF PRIX 3000€
✆ **04.75.93.89.54 après 20h**

10 - Cherche semence non traitée de maïs + éléments de silo en béton + tracteur 750 MI même pour pièces + à réserver chiots Beaucerons.
✆ **06 30 88 23 26.**

38 - Vds cuve acier mazout 5000 l 2 robinats + cuve gaz 1000 l + moteurs élect 380.
✆ **06 62 42 40 41**

38 - Vends clôture pour chèvres environ 3 Ha, piquets acacia + isolateur garantie 10 ans + fil acier 2,5 mm état neuf, prix toute concurrence.
✆ **07 70 75 52 18**

71 - Le Mémento 2015 de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire est arrivé ! Un agenda, mais aussi le recueil de toutes les adresses et les contacts utiles, pour l'agriculture et la viticulture de Saône-et-Loire. Au prix de 7 euros, port compris. Courriel : courrier@agri71.fr
✆ **03 85 29 55 29**

Location

Agricole

69 - Viticulteur cherche vignes fermage Beauj. vill. - Morgon - Régnié - Brouilly - Fleurie.
✆ **06 87 34 86 77**

Offre

Emploi

38 - Chauffeur pour vos labours semis moisson transport + Vds paille de colza.
✆ **06 76 39 18 04**

71 - Ch. salarié viticole, poste à responsabilité : conduite enjambeur (obligatoire, form. possible), trav. vigne-cave, domaine 11 ha à Vergisson.
✆ **06 23 45 19 83**
06 17 72 77 42

71 - ETS Corneloup Philibert négoce bovins cherche acheteur confirmé.
✆ **06 86 28 84 71**

Service

84 - AMINE Agri., 20 ans d'expérience, propose ses services pour la taille de fruitiers, travail soigné et garanti. Siren 451 147 177.
✆ **06 27 51 46 61**

Demande

Emploi

42 - Couple arbo fruitiers, 57 et 53 ans recherche emploi correspondant à leur profil cse cess activité. Étudie toutes propositions sérieuses.
✆ **04 77 83 81 61**

58 - JH 22 ans RECHERCHE emploi polyculture élevage ou céréales, disp. de suite (réf. 4901)
✆ **06 77 05 72 72**

Mariage

Rencontre

18 - Gratuit : recevez un extrait journal pour rencontrer agricultrice, agriculteur, votre dpt, 4.500 PA avec n°. http://rencontres-rurales.monsite-orange.fr
✆ **02 41 74 06 93.**

69 - Jeune agriculteur 30 ans gentil, sincère désire rencontrer femme 24-32 ans simple sérieuse. (Pas sérieuses s'abstenir).
✆ **06 02 60 23 85**

Animaux

Bovin

01 - Vds génisses Blonde d'Aquitaine 2 à 3 ans
✆ **06.82.21.30.03**

01 - Vds 2 génisses Blonde d'Aquitaine 2 ans pour repro ou à finir
✆ **06.87.55.29.38**

03 - AV vaches, génisses pleines Normande, Montbéliarde, Abondance, IBR A, liv. pos.
✆ **06 32 47 54 42**

18 - Elevage HBC vds un TB choix de 8 taureaux charolais, de 18 mois, de différents types viandes à élevages, très dociles et calmes, père origines Rousseau (ivmat 118, avel 120, alait 110), Berthier, Deloche et Friaud. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - Vds taureaux de l'année et 18 mois, HBC. Elevage Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

21 - VENDS vaches et génisses pleines, - 1 taureau HBC, IND IBR. (réf. 4807)
✆ **06 17 06 24 93**

25 - Race Montbéliarde VEND ou ECHANGE génisses pleines, vaches laitières, livraison assurée (réf. 490B)
✆ **06 82 66 55 60**
03 81 50 46 81

25 - A V. plusieurs taureaux 9 à 18 mois déjà pâturés issues IA mères bonnes origines garanties non IPI.
✆ **06 88 90 81 23**

38 - Vds VL Holstein terme du 8 au 31 déc. vel CL UPRA TGS.
✆ **06 75 28 71 10**

38 - Vds génisses Montb. terme janv. et fév. vds VL pleines au lait IA Chaolais gestantes 3 à 5 mois.
✆ **06 14 80 45 03**
04 74 92 12 01

39 - Vds toute l'année vaches en production race montb. origines Gaec du Verger Solin Boissia
✆ **06 84 18 28 71**

42 - Vds taureaux 2 ans veaux reproducteurs 1 an hbc Ibra Gaec Perraud - Vindecy (71)
✆ **06 84 47 56 83**

42 - Vds vl prim Holstein 1re et 2me lactation se situant entre 25 et 35 kg
✆ **06 83 22 30 06**
ou 06 75 19 44 12

42 - Vds cse retraite HBC depuis 40 ans vaches pleines génisses 1 et 2 ans- Villard Bernard
✆ **06 30 07 51 07**

42 - Vds taureaux Charol. 18 mois tbo - vel. facile - liv. assurée - Cuisset JM
✆ **04 77 64 53 33**
ou 06 30 92 60 12

42 - Vds taureaux Charolais HBC 18 mois Ibra - velage facile
✆ **06 88 41 19 99**

42 - Vds taureaux 18 mois HBCharolais origine velage facile livr.assurée - Chargueraud Mably
✆ **06 74 46 24 83**

42 - Vds VL Montb. tous rangs et tous stades de lactation CL indem ibr bonne génétique
✆ **04 77 51 41 10**

42 - Vente en permanence génisses gestantes Prim 'Holstein
✆ **06 08 65 52 51 ou fax 04 77 27 82 58**

57 - Elevage Rouge des Prés vend génisses 2 ans et 1 an, taureau prÍt ‡ saillir, livraison assurée. Perrin Christian
✆ **06 83 77 06 04**

57 - Vends taureau Charolais Hbc ind. Ibr 18 mois bonne origine.
✆ **06 31 92 87 43**

58 - Decize à VENDRE taureaux reproducteurs ind. IBR, toutes garanties sanitaires (réf. 38VB1)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres. GAEC PELLE G. et J. - Jailly (réf. 4601)
✆ **06 47 59 78 09**
06 37 56 84 66

58 - VENDS gros taureaux 18 mois + veaux reproducteurs , vêlage facile, TGS, IBR A. EARL Guillien 58800 Epiry (réf. 4706)
✆ **03 86 22 43 36**

69 - Achète tte l'année pour engraisser vaches ges. bts. lait. bldes aquitaine ou autre race viande ou cx, dpt 01 69 07 26 38 71 21, règlt assuré
✆ **06 12 96 37 72**

69 - Recherche broutards biens formés et vaches charolaises pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds génisses PH et Montb. 1 à 6 mois cause surnombre bonnes origines.
✆ **06 86 78 26 01**

69 - Vds 2 génisses M.O. terme 31 déc. IA46 TBO CL TGS + dessileuse Agram 2 m3. Servie 6 mois cause cessation lait. Salle de traite 2x4 Boumatic Décyo. Etat neuf.
✆ **04 74 05 65 96**
ou 07 81 26 95 66

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vds génisses, vaches, MO, terme nov-déc, IBRA ok, ISU, élevées, cause retraite.
✆ **03 85 53 93 19**
ou 06 23 26 50 05

71 - Vds bons taureaux 2, 3 et 4 ans, HBC, TGS. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**
ou 03 85 24 02 61

71 - Elevage limousin vend taureaux 15-20 mois, inscrits HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vds 7 vaches charolaises gestantes, IBRA, vêlage 1er mars-20 avril, pour cause surnombre.
✆ **06 28 28 75 47**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année inscrits HBC, toutes garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55**
ou 06 07 31 03 42

71 - VENDS taureaux HBC viande et gabarit, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 490A)
✆ **03 85 79 40 98**
06 74 09 49 89

74 - vd génisses montb à saillir b origines sanitaire ok.
✆ **06 20 42 41 93**

Ovin

18 - Cause retraite, vends TB taureau charolais, HBC, 5 ans, doux. SCEA Jasset à Neuilly-en-Dun.
✆ **02 48 74 55 94**
ou 06 38 88 12 13.

71 - Vends agnelles charollaises, bonne origine, livraison possible.
✆ **06 75 75 59 80**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant
✆ **06 08 06 98 65**

84 - Vends 150 agnelles d'un an, race Mérinos.
✆ **06 22 37 71 85**

Porcin

26 - Vds charcutiers 120 kgs.
✆ **06 73 47 78 29**
ou 04 75 62 80 43 (HR)

42 - Vds porcelets Gascon 8/10 semaines tte année 55 euros HT + x Gasco Duroc - livr. poss. - reproducteur/réservat.
✆ **07 60 16 19 55**

Chien

57 - Vends grands chiots Jack Russell Terrier pucés, vaccinés, vermifugés, extra chasse, disponibles de suite, prix 350 euros. N° de la mére : 250269801120100.
✆ **06 34 52 50 40**
ou 03 82 33 80 76

71 - Vds beau chien de troupeau berger des Pyrénées, 6 mois, Lof, n° 250269400131402. Paray-le-Monial.
✆ **06 30 64 66 94**

89 - VENDS chiots M Beauceron 3, pucés, vaccinés nés le 25/08, mère pucée 25026871220253 (réf. 4804)
✆ **03 86 32 20 52**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AO011051 - JURA
RESPONSABLE DE MAGASIN H/F
Filiale d'une Fruitière Fromagère AOP. Encadrement de l'équipe de vente. Vente directe. Gestion du magasin. Reporting hebdomadaire avec le gérant. Développement du magasin. Expérience : commerciale et management d'équipe. Connaissance milieu agro-alimentaire / filière fromagère AOP-AOC/Coopératives. Savoirs : comptabilité, législations sociale et commerciale, outils bureautiques. CDI. Temps plein.

AO011048 - BAS RHIN
DEPLACEMENTS ALSACE - CONSEILLER EN ARBORICULTURE FRUITIERE H/F
OPA. Assurer conseil individuel ou de groupe en arboriculture fruitière. Accompagner la stratégie de recherche de références par réalisation d expérimentations. Assurer suivi technique des producteurs ainsi que veille technique/technologique. Diffuser info. et formation auprès des producteurs. Ingénieur agri/agro ou BTS avec exp. Expertise technique affirmée. Maîtrise dialecte alsacien appréciée. CDD 1 an mini.

AO011026 - HAUTE-SAONE
2 TECHNICO-COMMERCIAUX ALIMENT DU BETAIL H/F
Entreprise fabricant d'aliments du bétail, reconnue de la Nutrition animale. Dans le cadre de 2 départs en retraite, au sein d'une équipe dynamique, vous réalisez l'animation et le développement commercial sur le secteur qui vous est confié. En charge de la prospection et du développement de votre portefeuille clients vous : Assurez le suivi technique. Développez et pérennisez le fond de commerce. Mettez en place un plan d'action commercial pour atteindre vos objectifs. BTSA minimum. Personne de contact, dynamique, vous souhaitez valoriser vos compétences et votre goût du challenge au sein d une entreprise reconnue pour ses performances. CDI. Poste en CDI entrée dès que possible (tuilage assuré par Technico-commercial qui part en retraite en 2015) + 1 poste en apprentissage BTS ou Licence Pro (formation assurée par le TC qui part en retraite en 2016).

AO011106 - YONNE
CHEF D'EQUIPE TRACTORISTE H/F
Maison viticole. Encadrement des équipes : organisation du travail quotidien des ouvriers viticoles et tractoristes (consignes de travail, supervision de l avancée des travaux) - formation et information des équipes. Travaux manuels et mécaniques à la vigne. Assistance au responsable du vignoble. Organisé, autonome, responsable, impliqué et réactif. Idéalement BAC PRO CGEA + expérience 3/5 ans mini sur même poste. CDI.

AO011090 - BOURGOGNE
RESPONSABLE DE DOMAINE H/F
Propriétaire de 39 ha de vignes en Côte de Nuits avec notamment 3 grands crus et 6 premiers crus. Sous l'autorité du Directeur Général du groupe, la mission de ce Responsable sera d'engager une politique globale de développement tout en assurant les missions suivantes : Vignes et vignobles : qualité des sols, des vignes, entretien, gestion production... Vins : vendange, cuverie, élaboration et élevage des vins, qualité... oenotourisme - commercial : accueil, ventes, installations, parcours de visites... Notoriété/image : auprès des clients, de la profession... Management/gestion de l'équipe (25 personnes), des résultats... Formation supérieure (Ingénieur Agro, Viti/vini, DNO) et expérience professionnelle significative qui lui a permis d'acquérir et mettre en uvre les compétences techniques attendues et essentielles dans la gestion d'un domaine viticole. Anglais nécessaire. CDI à pourvoir à partir de janvier 2015. Statut cadre.

AO011114 - BOURGOGNE CENTRE - ZONE NIEVRE
COMMERCIAL BOVIN H/F
Pour coopérative d'élevage importante Région Bourgogne/Centre - zone Nièvre. Sur un secteur défini, vous serez un acteur majeur auprès des adhérents. Suivi d'un portefeuille adhérents, estimation, commercialisation et mise en place de bovins mais également accompagnement de projets de développement de la production, conseil et vente en approvisionnement. BTS agricole ou ingénieur. Une première expérience serait un plus, esprit d'équipe, aisance relationnelle, goût pour le commerce et connaissances du milieu de l'élevage sont des qualités indispensables. Entrée dès accord, CDI, rémunération selon convention collective et expérience ; 13ème mois et intéressement aux résultats. Voiture de service, téléphone et frais.

AO010365 - DOUBS
TECHNICIEN COMMERCIAL MONITORING H/F
Coopérative d'insémination. Rattaché au responsable monitoring, vous commercialisez la gamme d'équipement et de solutions en élevage (détecteur de vêlage, détecteur de chaleurs, suivi de la santé). Vous animez le réseau de prescripteurs pour la mise en place d'actions commerciales. En complément, vous exercez une activité de conseil en élevage. Niveau BTS souhaité. Connaissances agricoles et expérience commerciale d'au moins 1 an. Maitrise de l'informatique. Autonome et organise. Sens du relationnel. Enthousiaste et réactif. CDI. Rémunération selon Convention.

AO011159 - DOUBS ET JURA
TECHNICO COMMERCIAL H/F
Leader français en aliments minéraux et spécialités nutritionnelles pour ruminants. Dans une équipe animée par un Directeur Régional, vous fidélisez et développez, sur ce secteur, une clientèle d'éleveurs à l'ensemble de nos produits. De formation supérieure vous disposez d'une bonne connaissance de l'élevage. Parcours de formation + rémunération attractive et sécurisante. Poste à pourvoir rapidement.

AO011206 - NIÈVRE
ENSEIGNANT EN BIOLOGIE H/F
Lycée horticole dispensant des enseignements du collège au BTS ds les filières aménagements paysagers, animalerie, sanitaire et sociale. Enseignement de la biologie/écologie pour des classes de secondes, premières et terminales bac pro. Être titulaire au moins d'un diplôme de niveau 2 (licence). Poste à temps plein à pourvoir dans le cadre d'un remplacement maladie à compter du 15 janvier 2015.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires

Agrileader
Génération "tout compris" : qualité, conseil et prix.

SEMENCES DE MAÏS
Le catalogue 2015 vient de paraitre
À PARTIR de 46€HT la dose
• 11 nouvelles variétés
• De grandes références Arvalis
15 doses achetées = 1 dose GRATUITE

Céréales, intervenir dés l'automne :
• **Désherbage complet :** PUCCINI GOLD, CONSTEL, DEFI, FOSBURI, ALISTER
• **Les anti-dicots** : BRENNUS PLUS, ARBALETE, MAMUT/COMPIL
• **Insecticide + Adjuvant :** ALFA PACK 30 et 100 Ha
Colza, anti-graminées racinaires dés l'automne :
• KERB FLO ou LEGURAME PM
Toutes cultures déjà implantées : **Antilimaces 5% Métaldéhyde**

ENGRAIS :
les formules à réserver dès maintenant !
Ammonitrate 34.4 import
Azote soufrée 33,5 + 30 SO3
24 N + 28 SO3, 26 N + 32.5 SO3
26 N + 13 SO3
PROMO NPK 14-05-11 + 34 SO3
13-05-21 + 30 SO3
15-14-10 + 11 SO3
20-06-09 + 29 SO3

POUDRE DE LAIT
Prix en baisse
Demandez notre gamme

NOUVEAU CATALOGUE GÉNÉRAL
www.agrileader.fr
N° d'agrément : BN00363 Pour l'activité Distribution de produits phytopharmaceutiques à des professionnels
N° Azur 0 810 810 837 Prix d'une communication locale

Carrosserie M. AURAN
• Achat • Vente
• Reprise • Réparations
Véhicul es util itaires d'o cc asion
Le spéciaListe des bétaiLLèr es
— stock peRmAnent —
r emor ques agr icol es - Bennes
Pl ateaux - Bétail l èr es
Rn 88 - 81190 Les FARGUettes
Tél. 05 63 76 54 52 - Port. 06 82 80 87 24
www.carrosserieauran.com

Défi ~ Mat ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES 04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02 www.defimat.fr

TRACTEURS

	CV	Heures	an
CLAAS Celtis 436 RX, char MX, **déstockage**	82	3900	2007
CLAAS ares 566 RZ + char, **déstockage**	115	6400	2005
DEUTZ Agroplus 87, BE	87	4200	2008
DEUTZ Agrotron 110, TBE	110	6000	1998
JOHN DEERE 5310 + char	65	2500	2003
JOHN DEERE 5080 m + char JD, TBE	80	1200	2011
JOHN DEERE 5820 + char Qucke	90	4500	2005
JOHN DEERE 6130 + char Faucheux	85	6400	2009
JOHN DEERE 6230 P TLS + char JD, TBE	100	3700	2010
JOHN DEERE 6620 AP, **déstockage**	125	4600	2006
JOHN DEERE 6920, auto quad, rel av	150	7700	2003
JOHN DEERE 6530 P TLS, auto eco	120	2800	2009
JOHN DEERE 6530 P TLS, HMS, **déstockage**	120	4900	2009
JOHN DEERE 6830 P, **déstockage**	145	2900	2008
JOHN DEERE 6115 M, état neuf	115	950	2013
MASSEY FERGUSSON 6150 dyna 4	95	6300	1998
SAME Antares 130, **déstockage**	130	5900	1993

TELESCOPIQUE

CATERPILAR TH 407 agri, h 7,30 m, 3,7 T	126	4300	2009

MAT ELEVAGE
Bol mélangeur KUHN Euromix 1 1380, 13m³, pesee distrb, **déstockage**, 06
Bol mélangeur. TATOMA MV 16 Duplo, 16m³, pesee, 2 vis, **déstockage**, 07
Desileuse pail distr EUROMARK 4902, 4m³, sem porte **déstockage**, 99
Desileuse pail distr LUCAS Castormix+80guc, 8 m³, **déstockage**, 09

EPANDEUR À FUMIER
PROMODIS Cargo kvx9000, 9 T porte hyd, **déstockage**, 2004

FERTILISATION SEMI
Distributeur engrais VICON PS 604, 1000 L, agitateur, 2005
Distributeur engrais KUHN MDS935 R2, 1800 L, **déstockage**, 2005
Semoir à graines MONOSEM NCCM 4R, 4 rgs, **déstockage**, 2007
Semoir à graines NODET BS, 3m, 19 rgs, socs, **déstockage**, 2002
Combi/semis AMAZONE Cultimix + ap302, 3m, 25 rgs, disq, **déstoc.**, 2003

DESTOCKAGE
• Prix incroyables
• Renseignez-vous



DÉCOUVREZ
LA BOUTIQUE RÉUSSIR
à plus d'un titre
www.reussir-boutique.com

TRACTEURS

	CV	an	Heures
JD 6230 STD, TBE, préparé et révisé	95	2011	2050
JD 6410 + ch + rel av, BE, trans. refaite, **déstockage**	110	2001	6985
JD 6534 std, TBE	125	2011	1550
JD 5090.M, etat neuf	90	2012	865
MC CORMICK MTX 120, TBE, autospeed	120	2006	4300
MC CORMICK MC 105 + charg., BE, autospeed	105	2004	8300
FENDT 209.S + chargeur, TBE	95	2009	2800
CLAAS Ares 556 RX + chargeur, BE, **déstockage**	100	2005	7000
LANDINI Atlas 80 + chargeur, BE, **déstockage**	80	2003	3700
RENAULT Ares 656 RZ, BE	125	2003	4100
NEW HOLLAND TNF 75, dans l'état, **déstockage**	75	1998	4500
DEUTZ FHAR Agrotron 90 + chargeur, BE, **déstockage**	90	2005	3700

AUTRES MATÉRIELS
Faucheuse condit. JOHN DEERE 730., état neuf, **déstockage**, 2013, 3m
Faucheuse KUHN GMD 350, état exceptionnel, 2011, 3m50
Faucheuse KVERNELAND 2524, BE, petit prix, 2006, 2m40
Faneuse KVERNELAND 8068, TBE, orientation hyd des roues, 1998, 6m80
Faneuse KUHN GF 5001 MH, à réviser, 2000, 5m
Faneuse CLAAS Volto 770, TBE, 7m70
Andain. KRONE Swadro 461, TBE, rév., **déstoc.**, 03, 4m6
Andain. KUHN GA 3501 gm, TBE, es. simple, 99, 3m50
Cover crop KUHN XS 24, TBE, disqs neufs, **déstoc.**, 2008, 3m00
Charrue NAUD RN 2.04, trisoc, non stop ,14", BE, **déstockage**, 1991
Combi/sem KUHN HR 303 + venta 24 rangs, pneu., **déstoc.**, 2005, 3m
Epandeur à fumier GILIBERT Helix 6 pro, BE, 2 heris. vert., 2005, 6 T
Tonne à lisier AGRIMAT CHE 65, TBE, révisée, **déstockage**, 1997, 6500 L
Tonne à lisier PICHON TCI 7, BE, bras de pompage, 1997, 7000 L
Broyeur DESVOYS DR4 280, BE, révisé, 2009, 2m80

DESTOCKAGE Prix incroyables Renseignez-vous

Défi ~ Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr



PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - **27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SOCIETE «SCI MARIE DE BOURGOGNE»

**Société civile immobilière
Capital : 205.806,17 Euros
Siège à : Dijon (21000)
12 Allée de L'Yonne
RCS : Dijon
SIREN : 383 166 816**

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire de la société dénommée SCI MARIE DE BOURGOGNE en date du 13/11/2014,

Il a été décidé de transférer le siège social de la société initialement fixé à Dijon, 12 Allée de l'Yonne à Dijon (21000), 10 Place Saint Bernard à compter du 01/11/2014 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Ancienne mention : siège social à Dijon, 12 Allée de l'Yonne,

Nouvelle mention : siège social à Dijon (21000), 10 Place Saint Bernard.

Pour avis,

La gérance

AL214913430

Étude de Mes Denys Chevillon, Éric Vincent et Frédéric André Notaires associés à 21200 Beaune 3, route de Seurre

Avis de modifications statutaires

Aux termes d'un acte reçu par Maître Frédéric André le 5 septembre 2014 ont été constatées les modifications suivantes des statuts de la société civile dénommée G.F.A. Domaine Pierre Moingeon, ayant son siège social à 21000 Dijon, 45b rue du Tire Pesseau, immatriculation au RCS de Dijon sous le n°398 695 429 :

Forme :

Ancienne mention: groupement foncier agricole

Nouvelle mention : société civile

L'article un des statuts est modifié en conséquence.

Dénomination sociale :

Ancienne mention : G.F.A. Domaine Pierre Moingeon

Nouvelle mention : Domaine N.C.P.

L'article trois des statuts est modifié en conséquence.

Siège social:

Ancienne mention : 45b rue du Tire Pesseau 21000 Dijon

Nouvelle mention : 21 rue Eugène Spuller 21200 Beaune

L'article quatre des statuts est modifié en conséquence.

Gérant :

Ancienne mention : Madame Mutin Josette, Marguerite née Moingeon

Nouvelle mention : Monsieur Pierre-Henry Gagey demeurant à 21200 Beaune, 21 rue Eugène Spuller.

L'article seizième des statuts est modifié en conséquence.

Les modifications statutaires seront publiées au RCS de Dijon.

Pour avis.

Le notaire.

AL214913436

HYDROFORCE

**Société anonyme
au capital de 70000 €
Siège social : 15 rue Saint-Roch
21220 Morey-Saint-Denis
RCS Dijn N°788 138 675**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2014, la collectivité des actionnaires de la Société HYDROFORCE a décidé de la transformation de Société Anonyme en Société à Responsabilité Limitée à compter de ce jour.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital

• Le capital social reste fixé à 70 000 euros et divisé en 4 000 actions, de 17,50 euros chacune.

Forme

• **Ancienne mention :** Société Anonyme

• **Nouvelle mention :** Société à responsabilité limitée

Objet

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- L'étude, la fabrication, la construction, l'installation, l'exploitation, la vente, la représentation, la location, l'entretien et la réparation de tous matériaux et de tous matériels, de tous ensembles meubles ou immeubles destinés à produire, transformer, distribuer ou utiliser l'eau et l'énergie sous toutes leurs formes et dans toutes leurs applications.

- plus particulièrement l'équipement, l'exploitation de chutes d'eau en vue de l'utilisation de leur force hydraulique et de la production, de l'utilisation et de la vente d'énergie électrique,

- toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes,

- la participation de la Société, par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés existantes ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, sociétés en participation ou groupements d'intérêt économique.

Administration

- Anciennes mentions : Président : Monsieur François Courtot,

demeurant à 15 rue Saint Roch - 21220 Morey Saint Denis,

- **Nouvelles mentions :** Gérant : Monsieur François Courtot,

demeurant à 15 rue Saint Roch - 21220 Morey Saint Denis,

Admission aux assemblées et droits de vote:

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de la détention des parts.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts.

En cas d'usufruit, les droits de vote de l'usufruitier sont limités aux décisions d'affectation des résultats.

Mention sera faite au RCS : Dijon.

AL214913437

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/12/2014 il a été constitué une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EC&Com

Sigle : &

Capital : 2.500 euros

Forme : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

Siège social : 17 quai national - 21170 Saint Jean de Losne

Objet : Création et/ou édition de magazine ou journal périodique, Vente de service lié à la publicité, Location de matériel événementiel,

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Beaune

Gérant : M. Emmanuel Chaventon demeurant 4 route d'Esbarres 21170 Charrey Sur Saône

AL214913421

OPTIQUE SERVICES

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : ZAC des Maladières
21200 Beaune**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune du 15/11/2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : OPTIQUE SERVICES

Siège social : ZAC des Maladières - 21200 Beaune

Objet social : Toutes prestations de services, tous services et tous commerces liés au métier d'optique

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : M. Stéphane Péculier, demeurant à Beaune (21200), 20 rue Pommard

Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.

Pour avis

La Gérance.

AL214913428

Aux termes d'un acte sous seing privés en date du 19 Novembre 2014 à Saint Prix Les Arnay (21230), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile immobilière

Dénomination sociale : S.Y.B.E

Siège social : au Village, 21230 Saint Prix Les Arnay

Objet : l'acquisition, la location, la construction et l'aménagement de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel,

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés

Capital : 800 euros divisé en 80 parts de 10 euros chacune

Gérant : Madame Delgado Brigitte, domiciliée au Village, 21230 Saint Prix Les Arnay

Immatriculation : registre du commerce et des sociétés de Dijon

La gérance

AL214913431

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée (SARL)

Dénomination : CAFFE - COSI

Siège social : Fontaine les Dijon (21121), 8 Rue des Créots

Objet : Restaurant.

Durée : 50 années

Capital : 20.000 €uros

Gérants : Monsieur Sébastien Darvin demeurant à Fontaine les Dijon

(21121), 8 Rue des Créots et Madame Caroline Darvin demeurant

à Dijon (21000), 4 Rue Gagnereaux.

Immatriculation au RCS de Dijon.

AL214913432

DISSOLUTION LIQUIDATION

ALAN-DOR

**Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 euros
Siège social : 3, rue de Colmar
21 000 Dijon
502 095 474 RCS Dijon**

Par décision du 31 octobre 2014, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Madame Annie Vandekan demeurant 3, rue de Colmar - 21 000 Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 3, rue de Colmar - 21 000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL214913381

ALAN-DOR

**Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 20 000 euros
Siège social : 3, rue de Colmar
21 000 Dijon
502 095 474 RCS Dijon**

Par des décisions de l'associé unique du 31 octobre 2014, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Madame Annie Vandekan demeurant 3, rue de Colmar - 21 000 Dijon et l'a déchargé de son mandat ; décidé de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention au RCS de Dijon.

AL214913382

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une assemblée générale en date du 10/11/2014, l'associé unique de la société SEFA, dont le siège est situé 15 Rue des Genêts à Collonges Les Premières a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandant de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion, constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de l'assemblée.

La société sera radiée du registre du Tribunal de commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, le liquidateur,

AL214913418

JLT CONSEILS

**SARL en liquidation
au capital de 100 euros
Siège : 4 Rempart Madeleine,
21200 Beaune
RCS Dijon 504 780 891**

Aux termes d'une décision en date du 20 novembre 2014, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Jean-Luc Thévenot, demeurant 50 rue du Boichot, 39100 Dôle, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 50 rue du Boichot, 39100 Dôle. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL894913630

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE «ARCHI NOURISSAT»

**Société civile immobilière
Capital : 1 524,49 Euros
Siège à : Dijon (21000)
12 Allée de L'Yonne - RCS : Dijon
SIREN : 318 846 813**

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire de la société dénommée ARCHI NOURISSAT en date du 12/11/2014,

Il a été décidé de transférer le siège social de la société initialement fixé à Dijon, 12 Allée de l'Yonne à Dijon(21000), 10 Place Saint Bernard à compter du 01/11/2014 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Ancienne mention : siège social à Dijon, 12 Allée de l'Yonne,

Nouvelle mention : siège social à Dijon (21000), 10 Place Saint Bernard.

Pour avis,

La gérance

AL214913429

PLANQUE PASCAL

**SARL au capital de 12 000€,
2 Rue Benjamin Franklin,
77000 La Rochette,
530 420 280 RCS Melun**

L'AGE du 28.11.2014, a décidé de transférer le siège social de la société, au 1 Rue des Bidaudes, 21180, Nantoux.Objet : Maçonnerie générale. Durée : 99 années. Gérance : Mr Planque Pascal, 1 Rue des Bidaudes, 21180 Nantoux. La société sera radiée du RCS de Melun et ré-immatriculée au RCS de Dijon.

AL214913435

AM MOREIRA

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 27 Rue du Quai
21600 Longvic
800 271 660 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 1er Décembre 2014, la gérance de la société à responsabilité limitée AM MOREIRA a décidé de transférer le siège social du 27 rue du Quai 21600 Longvic au 9 rue Marcel Sembat 21600 Longvic à compter du 1er Décembre 2014, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,

La gérance

AL214913439

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ORTHOMEDICA

**Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 7, rue de Cluj
21000 Dijon
329 971 089 R.C.S. Dijon**

L'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2014 a décidé la transformation de la société ayant la forme d'une société par actions simplifiée, en société à responsabilité limitée.

Il a été mis fin au mandat du président M. Sébastien Goater de M. Patrick Fleytoux commissaire aux comptes titulaire et de M. Didier Fleytoux, commissaire aux comptes suppléant.

L'assemblée a désigné comme gérant M. Sébastien Goater demeurant 27 rue Jacques Lemercier à Versailles (78000).

Les statuts ont été modifiés en conséquence pour tenir compte de la nouvelle forme sociétale.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL214913438

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

ACT

**Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €
Siège social : Le Bourg
58130 Saint Martin d'Heuille
539 416 651 RCS Nevers**

Aux termes de ses décisions du 15 novembre 2014, l'Associé Unique a décidé à compter du même jour :

- de modifier la dénomination sociale ACT EXPERTISES pour adopter celle de ACT, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,

- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Achat, vente, installation, maintenance de détecteurs de fumée - Achat, vente, livraison pour son propre compte, montage, installation de cuisines, salles de bains, placards, agencements - Achat, vente, installation, réparation d'appareils électroménagers, de télévisions, matériels hifi et de tous appareils électriques et ménagers - Travaux de peinture - Pose de revêtements de sols et de murs et de plaques de plâtre - Travaux de rénovation et de décoration intérieure, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL584913549

L.L.& A. CONSEILS

**SAS au capital de 2.000 euros
Siège : Hameau des Champs de la Vigne
9 Chemin de Cheugny
58640 Varennes Vauzelles
799.246.525 RCS Nevers**

Par assemblée du 1er Décembre 2014 avec effet du même jour:

- la forme de la société a été transformée de SARL en SAS,

- la dénomination sociale a été modifiée de « AIR DRIVE « à « L.L.& A Conseils»,

- le siège social a été transféré de : Hameau des Champs de la Vigne 9 Chemin de Cheugny 58640 Varennes-Vauzelles à 10 Rue Newton 17440 Aytre

- l'objet social a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

L'acquisition, la cession, la détention et la gestion de participations dans des sociétés ayant pour objet la gestion et l'exploitation directe ou indirecte, notamment par contrat de location-gérance, de fonds de commerce de restauration à service rapide, à l'enseigne McDonald's, soit par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription, d'achat de titres et droits sociaux ou de tout autre manière.

La gestion et l'exploitation indirecte, notamment par contrat de location-gérance, de commerces de restauration à service rapide à enseigne McDonald's.

Nouvelle mention :

Toutes prestations de services liées à l'administration d'entreprises comprenant le conseil, l'assistance et le suivi à ces entreprises en matière de contrôle, d'information et de gestion, l'ingénierie financière, administrative, commerciale, de ressources humaines, de

relations publiques et de communication interne et externe, toutes études de marché, promotion des ventes et publicité.

L'acquisition, la cession, la détention et la gestion de participations dans des sociétés civiles ou commerciales, soit par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription, d'achat de titres et droits sociaux ou de toute autre manière.

* Fin des fonctions de l'ancien Gérant : M. Laurent Lopez

Nouveau président : Mme Agnès Lopez, demeurant 36 Rue du XIV

Juillet 17740 Sainte Marie de Ré.

RCS DE Nevers et de La Rochelle

AL584913553

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**ELEXIA
Claude BLANCH Josiane MONTEIRO
Société d'Avocats
15 rue Adam Billault, BP 70110
58001 Nevers Cédex
Tél : 03 58 57 01 60
Fax : 03 58 57 01 69**

VENTE SUR LICITATION

**Le mardi 16 décembre 2014 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance
de Nevers,
Palais de Justice, 58000 Nevers**

En vertu d'un Jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Nevers le 19 Septembre 2012 définitif à ce jour,

Commune de la Charité sur Loire (58400) :

5 rue des Marguerites, comprenant :

- Une cuisine,
- Un salon/séjour,
- Deux chambres,
- Une salle de bain,
- Toilettes,
- hall,
- Un garage,
- Un sous-sol,
- Un abri de jardin.

Section BK n° 269

Pour une contenance de 00ha 10a 31ca.

Bien occupé.

Mise à prix : 102.000,00 €uros

(en un seul lot)

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers.

Signé : Claude BLANCH

Pour tous renseignements, s'adresser :

- Au Cabinet de Maître Josiane MONTEIRO, Membre de la Société ELEXIA - Claude BLANCH - Josiane MONTEIRO, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à Nevers (58000), 15 rue Adam Billault ; Tél : 03 58 57 01 60,

- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance où le Cahier des Conditions de la Vente est déposé,

- La visite aura lieu **le Mercredi 03 Décembre 2014 à 10h30** par Maître Aude BONNET, Huissier de Justice à Nevers, 7 Rue Gambetta, 58000 Nevers, 58000 Nevers ; Tél 03 86 36 13 00

AL584913535

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement du 19/11/2014, le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé :

Le plan de continuation de

FLOURY Michaël Grégory Loïc - RCS Nevers 505 057 372 - Hôtels et hébergement similaire - le Bourg 58230 Ouroux-en- Morvan

Commissaire à l'exécution du plan Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers.

AL584913531

Par jugement du 19/11/2014, le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé :

La clôture pour insuffisance d'actif de :

RENAULT Claude - RM 391 349 545 - Blaisy 58120 Chaumard.

AL584913532

Par jugement du 19/11/2014, le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé :

La clôture pour insuffisance d'actif de

AUFLEUR (SARLU) - RCS Nevers 519 875 645 - Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé - 32 rue du Commerce - 58200 Cosne cours sur Loire.

AL584913427

Par jugement du 19/11/2014, le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé :

La clôture pour insuffisance d'actif de

TIVOLI (SARL) - RCS Nevers 521 323 592 - Restauration traditionnelle - 151 route Nationale 58350 Châteauneuf Val de Bargis.

AL584913533

Par jugement du 19/11/2014, le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé :

La clôture pour insuffisance d'actif de

CARLIER Jean-Paul - RCS Nevers 325 552 230 - Hôtels et hébergement similaire - 11 rue Saint-Agnan 58200 Cosne-cours-sur-Loire.

AL584913534

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de LUTHENAY-UXELOUP:

10 ha 07 a 09 ca

- Le champ jaune: A-1109[457](*) - Le paturiolant: A-459(*)-463 - Non galop: A-396-397-398-1111[399]

Cmne de SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

vergers

Avec bâtiment d'Exploitation :

40 ha 48 a 87 ca

- Le champ du puits : AC-386[267] - Le griet: A-254(*)-481(*)-705[250](*)-709[253](*)-711[249](*)-714[249]-715[252] - Les fours a chaux: A-192-490[190]-491[191]-492[191] - Les ormes: A-398-399 - Les vignes de l etang: A-195-196-197-198-199-200-201 -202-204-205-206-207-208-210-211-244(*)-246-247-248-506[243]-507[242]-508[241]-510[242]-530[245]-531[241] - Vignes du sabot: A-161-172-174-175(*)-176(*)-177-179-180-181-182-183-184-185-186(*)-187-471[189]-473[165]-475[163]-476[162]-477[162]-483[178] 541[188]-543[171]-545[166]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22/12/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL584913555

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 26.11.2014, il a été constitué une SARL dénommée : CONTIBAR.

Capital : 1000€.

Siège : 1 et 3 rue de la Revenderie, 58000 Nevers.

Objet : débit de boisson, café, bar, restauration rapide.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Arnaud Gerome, 1 et 3, rue de la Revendrie, 58000 Nevers et Mr Lipowski Lèo, 24 rue de Nievre, 58000 Nevers.

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL584913538

Par acte SSP à Druy-Parigny du 24/11/14, il a été constitué une SAS dénommée LA SOURCE SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Siège : 24 route des Trois Vèvres 58160 Druy-Parigny

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 8000 €

Objet : L'exploitation de toutes sources d'énergie renouvelable (panneau photovoltaïque) ; La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Transmission des actions : Libre entre associés et agrément dans les autres cas

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte en son nom. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Mme Fabienne Racoeur dmt 24 route des Trois Vèvres 58160 Druy- Parigny.

La Société sera immatriculée au RCS de Nevers

AL584913545

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Stéphane Sandelli, Notaire en l'Office Notarial de Château-Chinon (Nièvre), le 3 Novembre 2014, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement à Nevers, le 25 Novembre 2014, Bordereau n°2014/1378, case n°3, ext 2997, entre M. Jan de Loof, Mme Muriel de Loof, M. Marc Dhondt, Mme Veerle Vandeputte a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : «PAPILLON BLANC».

Forme : Société civile.

Capital social : CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 €).

Siège social : Corancy (58120), Les Vouas.

Objet social : L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location meublée ou non ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social .

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports : M. Jan Rémi Emiel de Loof, demeurant à 8500 Kortrijk (Belgique), Oudenaardsesteenweg 168 A, a fait apport à la société de la somme de Mille euros (1000,00 €), Mme Muriel Colette Marie-Françoise Bernard, demeurant à 8500 Kortrijk (Belgique), Oudenaardsesteenweg 168 A, a fait apport à la société de la somme de Mille euros (1 000,00 €), M. Marc Carlos Georgette Dhondt, demeurant à 8500 Kortrijk (Belgique), P. De Cockelaerestraat 10, a fait apport à la société de la somme de Vingt quatre mille euros (24 000,00 €), Mme Veerle Christine Vandeputte, demeurant à 8540 Deerlijk (Belgique), Waregemstraat 396, a fait apport à la société de la somme de Vingt quatre mille euros (24 000,00 €)

Gérance : Mme Muriel Bernard, épouse de M. Jan de Loof, demeurant à 8500 Kortrijk (Belgique), Oudenaardsesteenweg 168 A, née à Waregem (Belgique), le 18 mai 1967, gérant, pour une durée illimitée.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers (58000).

Cession de parts sociales - Agrément : Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire prise à l'unanimité des associés.

Pour Avis et mention,

Maître Stéphane Sandelli, notaire.

AL584913552

DISSOLUTION LIQUIDATION

S.A.R.L. MG RESTAURATION

Société A Responsabilité Limitée en liquidation au Capital de 7 622.45 €
Siège Social : 19 rue Francois Mitterrand 58000 Nevers
Siège de liquidation : Le Bourg 58700 Moussy
R.C.S. Nevers B 425 001 864

L'AGO du 31/10/2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2014.

Radiation au R.C.S. de Nevers. Pour avis, le liquidateur.

AL584913325

C.P.M AUTO

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège : 72 Bis rue Melle Bourgeois, 58000 Nevers
RCS Nevers 752 618 637

Aux termes d'une décision en date du 29 octobre 2014, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 octobre 2014 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Nicolas Martinez, demeurant 72Bis Rue Melle Bourgeois 58000 Nevers, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 72 Bis Rue Melle Bourgeois

58000 Nevers.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis

Le Liquidateur

AL584913528

MODIFICATION DE CAPITAL

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire.

Modifications Statutaires.

Suivant acte reçu par Me J.P JACOB, Notaire à Cosne Cours sur Loire, le 5/11/2014, enregistré à Nevers le 25/11/2014 bord n°2014/1377 Case n° 1, le capital de la SCEA CHATEAU FAVRAY, dont le siège est à Saint Martin Sur Nohain (Nièvre) «Favray», immatriculée au RCS de Nevers sous le n°331243816, qui était de 243.309 euros a été porté à 297.425 euros divisé en 1951 parts de 152,44 euros chacune n° 1 à 1951, au moyen d'un apport numéraire de 54.116 euros, effectué par le gérant.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis Me JACOB, Notaire..

AL584913546

NON DISSOLUTION

EURL CASTOR FILS

Siège social : Rix (58500), lieudit « Les Pignaux»
S.A.R.L au capital de 1 000,00 €
RCS Nevers n° 533 993 770

Appelé à se prononcer en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, l'Assemblée Générale Extraordinaire par délibération du 26 novembre 2014, n'a pas décidé la dissolution anticipée de la société qui poursuit son activité et doit reconstituer ses capitaux propres dans le délai légal.

Le gérant, M.Thierry PEREIRA

AL584913539

SOCIÉTÉ HORTICOLE MARCELOT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : avenue St Exupéry 58500 Clamecy
Nevers 397 881 582

Suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2014 :

-les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L223-42 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance.

AL584913548

TRANSFERT DE SIÈGE

RENOV'BATIMENT

SAS au capital de 2000€,
26B grande rue,
58400 La Charite Sur Loire,
804 367 225 RCS Nevers

L'AGE du 25.11.2014, a décidé de transférer le siège social de la société au 3 rue de l'éminence, 58220, Donzy. Mention au RCS de Nevers.

AL584913541

NOMINATION

LA BANDE Ä JJ, SARL au capital de 500€, 47 bis Rue Henry Bouquillard, 58000 Nevers, 793 582 503 RCS Nevers. L'AGO du 28.6.2014, a décidé de nommer gérant, à compter du 30.6.2014, Mme Barbe Sophie, 31 rue Tiquetonne, 75002 Paris, en remplacement de Mr Otzenberger Pierre pour démission.

Mention au RCS de Nevers.

AL584913540

L'AGE du 25.11.2014 de la société RENOV'BATIMENT, SAS au capital de 2000€, 26B grande rue, 58400 La Charité Sur Loire, 804 367 225 RCS Nevers, a décidé de nommer président, Mme Gourdet Annik, 19 rue de l'essart, 77515 La Celle Sur Morin, pour une durée indéterminée en remplacement de Mr Septier Eric pour démission. Mention au RCS de Nevers.

AL584913542

SUCCESSION

Avis

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale des Finances publiques - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex :

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Nevers en date du 05/11/2014, curateur des successions de :

Mme Thérèse BAZ veuve ASMAR, décédée le 16/09/2013 à Moulins (03), réf 14.6761

Mme Jacqueline Georgette BEAUJEU, décédée le 21/05/2010 à Varennes Vauzelles, réf 14.6763

M. Paul Emilien RUFFRA célibataire, décédé le 26/08/2013 à Nevers, réf 14.6764

M. Dominique Bernard BARBIER célibataire, décédé le 06/02/2014 à Nevers, réf 14.6765

M. Jean Jacques FROIDEVAUX célibataire, décédé le 25/06/2013 à Clamecy, réf 14.6766

M. Hervé Michaël RIGNAULT célibataire, décédé le 27/09/2013 à Nevers, réf 14.6767

M. Enrique VIDAL CAMPOS célibataire, décédé le 23/09/2013 à Nevers, réf 14.6768

Mme Jeanne NOLLE célibataire, décédée le 24/08/2013 à Autun, réf 14.6769

Mme Bernadette Marie MOREAU célibataire, décédée le 14/07/2009 à Nevers, réf 14.6770

Mme Rolande Annick PATRY épouse BIZARION, décédée le 19/10/2010 à Planchez, réf 14.6771

les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur de la succession de Mme Renée GILBERT, décédée le 02/03/2013 à La Charité sur Loire, réf 14.6095, a établi le projet de règlement du passif

Mme Marcelle LOURDIN célibataire, décédée le 05/09/2012 à NeversEVERS, réf 14.6274

déposera le compte rendu de succession au tribunal de grande instance de Nevers le 26/12/2014

AL584913544

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Par Assp du 26.11.2014, enregistré au service des impôts de Nevers, bordereau 2014/1 387, case 5, le 26.11.2014, Mr Tubiana Richard, 6 rue de Barcelone, 58000 Nevers, a donné en location gérance à la société CONTIBAR, SARL, capital : 1000€, 1 et 3 rue de la Revenderie, 58000 Nevers, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, un fonds de commerce de débit de boisson, café, bar, restauration rapide, comprenant les éléments : droit au bail, enseigne, marchandise..., sis et exploité 1 et 3 rue de la Revenderie, 58000, Nevers. Pour une durée de 1 ans, à compter du 1.12.2014.

AL584913537

CESSION

Étude de Me Sophie KREICHER, Notaire
2, place du Docteur Bondoux
58120 Château-Chinon

Cession de fonds de commerce :

Suivant acte reçu par Me Stéphane Sandelli, notaire en l'Office Notarial de Château-Chinon (Nièvre), le 17 Novembre 2014 enregistré au Pôle Départemental d'enregistrement de Nevers le 19/11/2014, Bordereau n°2014/1357, Case n°1, ext 2959.

La Société dénommée MESOPOTAMIE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 € ayant son siège social à Château-Chinon Ville (Nièvre) 21 Boulevard de la République identifiée sous le numéro SIREN 498 910 660 RCS de Nevers.

A cédé à :

La Société dénommée LA MESOPOTAMIE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 € ayant son siège social à Château-Chinon Ville (Nièvre) 21 Boulevard de la République identifiée sous le numéro SIREN 807 778 493 RCS de Nevers.

Un fonds de commerce de Bar-Restaurant, connu sous le nom commercial de SARL MESOPOTAMIE, enseigne MESOPOTAMIE, situé et exploité à Château-Chinon Ville (58120), 21 Boulevard de la République.

Pour l'exploitation de ce fonds, le cédant est identifié sous le numéro SIREN 498 910 660.

Prix : Quatre Vingt Mille euros (80 000,00 €) s'appliquant savoir : aux éléments incorporels pour Cinquante Mille euros (50 000,00 €) aux éléments corporels pour Trente Mille euros (30 000,00 €), payé comptant à concurrence de 60 000,00 € et à terme pour le surplus soit 20 000,00 € au plus tard le 31 mai 2015, sans intérêt, avec inscription de privilège de vendeur-action résolutoire et privilège de nantissement.

Prise de possession à compter de ce jour.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Château-Chinon (58120), 2 Place du Docteur Bondoux, où domicile est élu à cet effet, dans les Dix(10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire. L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour avis unique.

Maître Stéphane SANDELLI, notaire.

AL584913550

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Jean Philippe Bellin, notaire à St-Pierre-Le-Moutier, 34, avenue du Général de Gaulle, le 24 novembre 2014, enregistré à : Pôle Départemental d'Enregistrement Nevers le 27/11/2014 beau 2014/1 394 case 1, a été cédé par :

Monsieur Didier Gobet, artisan, et Madame Asmae Aboumerouane, commerçante son épouse, demeurant ensemble à Nevers (58000) 36 rue de Parigny, Monsieur est né à Fourchambault (58600), le 15 janvier 1959, Madame est née à Meknès (Maroc), le 12 décembre 1964, Madame Asmae Gobet en liquidation judiciaire

à Monsieur Vincent Jean Pascal Filotto, salarié à Grand Frais Nevers, demeurant à Marzy (58180) rue du Haut de Corcelles, né à Rilleux-la-Pape (69140), le 23 juillet 1981, célibataire,

un fonds de commerce de restauration rapide à consommer sur place ou à emporter, spécialités turques, tunisiennes et marocaines sur place et à emporter exploité à Nevers(58000) 14 rue du 13ème de Ligne, connu sous le nom commercial RESTO RAPIDE DE 13EME, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 537 784 514.

Le cessionnaire est le propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de six mille euros (6.000,00 eur), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour deux mille six cent quatre-vingts euros (2.680,00 eur)

- au matériel pour trois mille trois cent vingt euros (3.320,00 eur).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me BELLIN où domicile a été élu à cet effet

Pour insertion

Le notaire

AL584913551

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SCP CHAVANT-GOUARD-RINCON

Société civile professionnelle d'infirmières
Au capital de 4 500,00 euros
Siège social
4 rue des Ecoles 89200 Avallon
528 976 715 RCS Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 27 octobre 2014, la collectivité des associées a décidé, à compter du 27 octobre 2014, de modifier la dénomination sociale en SCP JEANNIN-GOUARD-RINCON.

Pour avis et mention, la gérance

AL894913446

JAGULAK SENS LEVAGE SAS

SAS au capital de 124 539 €
Siège social : 17, rue des Grahuches ZI des Vauguillettes
89100 Sens
305 791 782 RCS Sens

Le 28/11/2014, l'associée unique a décidé la transformation de la société en SARL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à 124 539 €, divisé en 3 228 parts sociales.

Co-gérants : M. Eric Jagulak demeurant à Saint-Martin-du-Tertre (89100), 26 rue du Clos Romain et M. Franck Jagulak demeurant à Pont-sur-Yonne (89140), 2 rue Bourdeau.

La Société n'étant pas tenue d'avoir de Commissaire aux Comptes, il a été mis fin

aux fonctions de M. Jean-Luc Paupert, Commissaire aux Comptes titulaire, et du Cabinet MORIZE AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléant.

Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL894913510

IMPACT IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 29, rue du 24 Août
89000 Auxerre
R.C.S. Auxerre 490 017 050

Suivant décision extraordinaire des associés du 03/11/2014, à compter du même jour, le siège social est transféré au 7, route Nationale, 89580 Vallan, la dénomination sociale est modifiée pour : « IMPACT », et l'objet social devient : formation professionnelle, conseil, coaching et, comme activité secondaire, l'achat, vente de véhicules de toutes catégories, neufs ou occasions, poids lourds, tracteurs, engins agricoles, pièces automobiles, et toutes activités annexes liées à l'automobile . Les articles 2,3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis. La gérance, RCS Auxerre

AL894913652

AUDIT ET TECHNOLOGIE CLIMATISATION FROID

A.T.C.F
SARL au capital de 7 500 euros
Siège social : 17 rue du Général Leclerc
89100 Sens
481.194.033 RCS Sens

Aux termes des décisions de l'associé unique du 20/10/2014, il a été :

_ décidé de modifier la dénomination de la société qui devient : AIR TECHNOLOGIE CLIMATISATION FROID.

- pris acte de la démission de Mme Christelle Masson de ses fonctions de cogérante, à compter du 30/09/2014.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens

AL894913661

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans une SARL dénommée LEFEBVRE au capital de 5 000 €, ayant son siège social à Aillant/Tholon (89) Zone industrielle, ayant pour objet le négoce de fuel et bois et généralement de tous les produits et dérivés de produits utilisés pour le chauffage tel que le gaz et autre source d'énergie ; la quincaillerie, la vente d'appareils de chauffage, de matériels et appareils électriques, de matériels et appareils de plomberie sanitaire, de matériaux de construction et décoration ; la vente de carburants (station-service), lubrifiants, graisse et tous produits pétroliers en général ; la prestation de services et la location de matériel en tout genre ; la réparation et l'entretien de tous appareils et outillages, l'entretien d'appareils de chauffage et de cuves, le ramonage ; le commerce par la voie du dépôt de particulier et de professionnel, du commerce import-export de tout produit s'inscrivant dans le cadre légal du négoce ; dont les gérants sont M. P. Lefebvre à Aillant/Tholon (89) 11, rue de Gaulle et Mme Céline Lefebvre épouse Tregouboff à Aillant/Tholon Zone industrielle Serein. La société sera immatriculée au registre du commerce de Sens.

AL894913402

Avis reconstitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Auxerre du 17/11/2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : FINANCIERE FUNERAIRE

Siège social : 25 Avenue Charles de Gaulle, 89000 Auxerre

Objet social : La prise de gestion de toutes participations dans toutes sociétés et la gestion de son patrimoine, ainsi que toutes prestations de services, notamment administratives, techniques, financières et comptables, à ses filiales et à toutes autres entreprises. L'exploitation directe ou indirecte de fonds de commerce d'entreprise de pompes funèbres privées, marbrerie et maçonnerie funéraire, gravure et location de matériels servant à ces activités. Le négoce de tous articles funéraires

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 30 000 euros

Gérance : Madame Carole Gresle, demeurant 13 Allée de Guyenne - 89000 Auxerre

Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre.

Pour avis,

La Gérance

AL894913639

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/11/2014, enregistré à Sens, le 20/11/2014, bord. 2014/969, case 1, Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BELLA AUTO SERVICE

Forme : SAS

Objet : station service

Siège social : RN6, Petit Villeblevin 89340 Villeblevin

Capital : 7500 Euros divisé en 75 actions de 100 Euros chacune

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Sens

Cession des actions : Clauses d'agrément

Conditions d'admission aux Assemblée d'actionnaires et d'exercice du droit de vote : de plein droit et sans restriction de domaine.

Commissaires aux Comptes : Néant

Président : Monsieur Habib Ben Alaya demeurant 19 Route des Gardes 92190 Meudon.

Pas de comité de contrôle désigné.

AL894913646

Bureau d'études Airegoligne.SASU

Dénomination : Airegoligne SASU

Sigle : Airegoligne.SASU

Forme juridique : SASU

Capital social : 2000 Euros

Siège social : Village d'entreprise du sénonais ZAC des Vauguillettes 1 Bld des Noyers Pompons
89100 Sens

Objet : Bureau d études de dessin ingénierie en calepinage, mécanique, chaudronnerie, peinture artistique,

Président : Fourgueux Marc 9 Rond point des marguerites 89100 Malay le grand

Durée : 99 ans

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens (89)

AL894913649

Par acte SSP du 13/11/2014, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Ä QUATRE PAS D'ICI

Objet social : l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Siège social : 14, rue de l'Abbé Pissier, 89450 Saint-Père.

Capital : 3000 €

Durée : 99 ans

Gérance : Mme Brunott Martine, demeurant 14, rue de l'Abbé Pissier, 89450 Saint-Père

Clause d'agrément : les parts sociales sont librement cessibles.

Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL894913650

Dénomination: zen oto services

Forme: SARL

Capital : 2 euros

Siège: 1 rue des Longues Raies 89100 Sens

Objet: Réparation entretien toutes marques, achat vente dépot vente de véhicules.

Durée: 99 ans

Gérant: M. Aydin Samet, 10 av de la Marne, apt 915 - 89100 Sens

RCS : Sens

AL894913651

Avis de constitution.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 novembre 2014, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ID NUMERIC

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 15.000 €

Siège social : 23, rue de la Dautine, Rousseau, 89500 Marsangy

Objet : Impression offset, sérigraphie, numérique, tous supports, tous travaux publicitaires, PLV, étiquettes, conditionnement, sous-traitance multiple, façonnage, découpe, pliage à chaud, gaufrage, routage, travaux à façon, création, PAO Durée : 99 ans Exercice du droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : Les cessions d'actions sont libres entre associés. Toutes autres cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés. Toutes les transmissions, y compris entre associés, sont soumises au respect du droit de préemption.

Président de la Société : M. Guillaume BEAUFORT, demeurant 23,rue de la Dautine, Rousseau, 89500 Marsangy

Commissaires aux Comptes : Néant La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Le Président.

AL894913660

Avis de constitution.

Par acte sous seing privé en date du14 novembre 2014, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STTINA

Forme : société par actions simplifiée

Capital social : 9.000€Siège social : Chemin de la Renauderie 89150 Dollot

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des actionnaires représentant la moitié du capital social

Président : Monsieur Serge Macor, né le 13 août 1961 à Neuilly Plaisance, de nationalité française, demeurant 4 impasse Genêts 77590 Bois Le Roi.

Directeur Général Délégué : Monsieur Pierre Cousin, né le 26 août 1970 à Croix, de nationalité française, demeurant 70 rue de l'Eolienne 77240 Cesson.

Directeur Général Délégué : Madame Marine Montaclair épouse Anna, née le 29 décembre 1982 à Fontainebleau, de nationalité française, demeurant 20 chemin des prés de la Noue 77880 Grez Sur Loing

Commissaire aux comptes Titulaire : La société ADLINK & ASSOCIES, représentée par Monsieur Guillaume DEBUYCK, sis 570 avenue du Club hippique Le Derby 13084 Aix En Provence

Suppléant : Madame Laurence Champereux, sis 1, traverse Chabran 13400 Aubagne

Immatriculation : RCS de Sens

Pour avis.

AL894913664

Avis de constitution

Par acte SSP du 01/12/2014, il a été constitué la SARL

Dénommée : LA GRANGE AU HIBOU.

Siège social : 31 Route de Sens. 89100 Gron.

Capital : 2000 €.

Objet : Restaurant, Bar et Café. Ventes des produits régionaux, animations et soirées,vide grenier, foire et exposition.

Gérance : Mme Brigui Nadia, 19 Place des Platanes Log2, 71510 Dennevy.

Durée : 99 ans.

Immatriculation au RCS de Sens.

AL894913671

➜ CONVOCATION

ALYSÉ

Société Coopérative Agricole
à capital variable
3 rue Jules Rimet - 89400 Migennes
Agrément n° N1391
RCS Sens : 778 119 818

Assemblées de section

Les adhérents de la coopérative sont convoqués en assemblées générales de section qui auront lieu :

Mardi 9 décembre 2014 à 10h00

(Sections de Gien - Montargis - Cher)

Ferme de Lorris - 112 route de la grange des champs - 45260 Lorris

Jeudi 11 décembre 2014 à 10h00

(sections de Auxerre -Tonnerre - Sens - Avallon - Nièvre) Restaurant le Marais - Rue Fossée d'en bas, 89380 Appoigny

Mardi 16 décembre 2014 à 10h00

(Sections de Troyes - Brienne - Bar sur Seine) Restaurant la Mangeoire - Rue du relais de Poste - Le Ménilot - 10270 Montiéramey

L'ordre du jour :

• Mot du Président

• Lecture du rapport moral

• Rapport d'activité pour l'exercice clos le 30/09/2014

• Information et discussion sur l'ordre du jour à l'assemblée générale plénière du Mardi 20 janvier 2015 dont la convocation est au dos,

• élection des représentants de la section à l'assemblée générale plénière ordinaire du Mardi 20 janvier 2015

• Repas offert par Alysé

• Intervention technique : «Mortalité en élevage : identifiez les risques et adoptez la bonne stratégie» par Robert Chevalier du laboratoire MSD.

Assemblées Générales Plénière Ordinaire

Les délégués élus aux assemblées de section sont convoqués en qui auront lieu le :

Mardi 20 janvier 2015 à 10 h.00

Domaine de Vermoise - 10150 Ste Maure

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire :

• Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 30 septembre 2014,

• Approbation des comptes et constatation de variation du capital social au cours de l'exercice,

• Quitus aux administrateurs,

• Affectation du résultat de l'exercice 2014,

• Rapport général et spécial du commissaire aux comptes,

• Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration,

• Indemnité globale du conseil d'administration,

• Pouvoir au président,

• Questions diverses.

Les associés ont la faculté à partir du 15ème jour précédant la date fixée pour les assemblées de section de prendre connaissance, au siège social et dans les établissements de la coopérative, des comptes de fin d'exercice, des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes et de la proposition des résolutions.

Le Président du Conseil d'Administration Alain Boulard.

AL894913657

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CUMA D'AUXERRE

Société en liquidation
N° d'agrément 89-505 - N° HCCA 32909
N° RCS 442 505 681
Siège social : chez Eric Thierry
Ferme de Billy 89580 Vallan

L'assemblée générale réunie extraordinairement le 26 novembre 2014 à Auxerre a décidé la dissolution anticipée de la Cuma à compter du 26 novembre 2014 et désigné aux fonctions de liquidateurs :

M. Eric Thierry demeurant à Vallan et M. Fabrice Remond demeurant à Auxerre, lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés chez Eric Thierry, Ferme de Billy 89580 Vallan, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Pour avis

Les liquidateurs

AL894913495

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

HAPI EURL

Redressement Judiciaire du 09/04/2013

Liquidation Judiciaire du 10/12/2013

METROPOLITAIN 13, Rue du Plat d'Etain 89100 Sens

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 18 novembre 2014.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL894913605

SARL BOUCHERIE LE CHAROLAIS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 21 rue Vauban,
89440 L'Isle sur Serein
RCS Auxerre 511 096 059
Liquidateur : Mme Solange Chaplot
18 route de Guillon,
89440 L'Isle sur Serein

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 5 novembre 2014 prenant effet le 31 juillet 2013, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Le liquidateur.

AL894913557

EARL DES MASURES

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile
au capital de 44 820,01 euros
Siège social : 12 rue des Dauges
Les Masures - 89100 Villeroy
411 711 401 RCS Sens

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2014, la collectivité des associés de l'EARL DES MASURES a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2014, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur, M. Patrick Bauwens demeurant à Villeroy (Yonne), les Masures, 12 rue des Dauges, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au 12 rue des Dauges, les Masures, 89100 Villeroy.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL894913410

EARL BEAUDOT

Société civile en liquidation
au capital de 265 993,05 euros
Siège social
2 chemin du Tilleul - la Quennevelle
89100 Saligny
334 271 319 RCS Sens
Liquidateur
Mme Anne Pirouelle épouse Beaudot
La Quennevelle 89100 Saligny

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2014, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société, ont prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens(Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL894913611

GIE TRUCHY BURCKEL

3 Rue de la Ville Chère
89250 Seignelay
RCS 422630947 Auxerre

Par décision de l'assemblée extraordinaire en date du 18 novembre 2014 les membres ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable au 31 décembre 2014, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Philippe Burckel, 3 rue de la ville chère, 89250 Seignelay et fixé le siège de liquidation au siège de la société.

La correspondance est à adresser au siège de la société.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

AL894913663

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé en droit des Sociétés
15 rue Pasteur - 89100 Sens

M B L CONCEPT

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social et siège de liquidation:
Rue Gutenberg
89500 Villeneuve sur Yonne
492 977 202 RCS Sens

L'Assemblée Générale réunie le 27 novembre 2014 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Marc Belbenoit de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

AL894913665

LE VERDON

EURL au capital de 1000 €.
Siège social : 1 route des étangs,
Gran Chette 89100 Saint-Denis.
501146500 RCS Sens.

Avis

L'AGE du 27/11/2014 a approuvé les comptes de liquidations, donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 27/11/2014. Radiation au RCS de Sens.

AL894913669

FIDAX CONSULTING

SASU au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 Av. de la Puisaye
89000 Auxerre
792 109 803 RCS Auxerre

Le 03/11/2014 l'associé unique a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 03/11/2014, nommé en qualité de liquidateur M. Hose Alain, demeurant 14 Av. de la Puisaye 89000 Auxerre, et fixé le siège de la liquidation au siège social.

Dépôt au RCS de Auxerre.

AL894913670

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL AMBULANCES URGENCES SANTE ASSISTANCE

Sigle : USS
SARL au capital de 7 500,00 Euros
4 Chemin du prieuré,
89200 Sauvigny le Bois
803167006 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 novembre 2014 il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 7 500,00 Euros à 15 000 Euros

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL894913434

NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

C.S.C. - CHARLES SILVA CONSTRUCTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 489,80 euros
Siège social : 65 rue Principale
89290 Venoy
RCS Auxerre 391 913 316

Aux termes d'une décision en date du 21 novembre 2014, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

AL894913673

TRANSFERT DE SIÈGE

STEFIA

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 11 Rue de Sancey
89100 Sens
498 683 325 RCS Sens

Transfert du siège social

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2014 :

- Le siège social a été transféré, à compter du 01/10/2014, de 11 Rue de Sancey, Sens (Yonne), à Saligny (Yonne), ZA Les Vaux Renards, 8 route de la Vallée des Prés.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, la gérance

AL894913648

L'AGE des associés du 14.10.14 de la SCM CABINET D'ANGEIOLOGIE DE SENS, au capital de 24.391,84 €, siège social à Sens (89) 72, rue René Binet, 392 790 440 RCS Sens, a décidé de transférer le siège social de la société compter du 14.10.14.

Ancienne mention publiée : Siège social : Sens (89) 72, rue René Binet ;

Nouvelle mention : Siège social : Sens (89) 43, rue du 19 mars 1962

AL894913636

AMJ

Société civile au capital de 1 000 €
Siège social :
2 Rue du Clos de Vaudouleurs
91150 Morigny-Champigny
493 197 321 RCS Evry

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 Novembre 2014, il a été décidé de transférer le siège social à Asnières-sous-Bois (89660) 14, Rue du Pont Bachelier à compter du 6 Novembre 2014.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Comme conséquence de ce transfert, la société fera l'objet d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre désormais compétent à son égard.

Conformément aux dispositions de l'article 26 du Décret n°78-704 du 03 Juillet 1978, il est précisé que la société a pour objet : L'acquisition d'un immeuble sis 5/7 Rue des Moulins 91150 Etampes, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis…

Sa durée est de 99ans ; le montant des apports en numéraire est de 1 000 €.

Ses associés sont : Monsieur Alain Meyrand demeurant 14 Rue du Pont Bachelier 89660 Asnières-sous-Bois et Monsieur Adrien Meyrand demeurant 8 Rue Robert Azambourg 91220 Brétigny sur Orge.

Pour avis : Le Gérant

AL894913655

JAM

Société civile au capital de 1 000 €
Siège social : 1 Rue Lormier
91580 Etréchy
440 872 703 RCS Evry

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 Novembre 2014, il a été décidé de transférer le siège social à Asnières-sous-Bois (89660) 14, Rue du Pont Bachelier à compter du 6 Novembre 2014.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Comme conséquence de ce transfert, la société fera l'objet d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre désormais compétent à son égard.

Conformément aux dispositions de l'article 26 du Décret n°78-704 du 03 Juillet 1978, il est précisé que la société a pour objet : L'acquisition d'un immeuble sis 8 Avenue des Grenots 91150 Etampes, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis…

Sa durée est de 99ans ; le montant des apports en numéraire est de 1 000 €.

Ses associés sont : Monsieur Alain Meyrand demeurant 14 Rue du Pont Bachelier 89660 Asnières-sous-Bois et Monsieur Adrien Meyrand demeurant 8 Rue Robert Azambourg 91220 Brétigny sur Orge.

Pour avis : Le Gérant

AL894913658

SCI DES QUATRE VENTS

SCI au capital de 600 €
Siège social :
452 route de Neuilly-en-Thelle,
60230 Chambly
450 079 033 RCS de Compiègne

L'AGE du 01/11/2014 a décidé de transférer le siège social de la société **6 Impasse du stade, 89116 La Celle-Saint-Cyr**, à compter du 01/11/2014

Objet social : Gestion immobilière du Patrimoine

Durée : expire le 22/09/2102

Radiation au RCS de Compiègne et réimmatriculation au RCS de Sens.

AL894913668

NOMINATION

UN LOGIS POUR TOUS

Société Coopérative de Production d'Habitations à Loyer Modéré à capital variable.
Siège social : Mairie de Migennes (89400)
RCS Sens B304 557 440
Code SIRET 304 557 440 00019

L'assemblée générale du 24 juin 2014 valide la fin de mission de Monsieur François Bourret à sa fonction d'administrateur.

Le conseil d'administration du 24 juin 2014 accueille le nouveau représentant de la Ville de Migennes, Madame Marie-Claude Boizot, nomination entérinée par délibération du conseil municipal du 19 novembre 2014.

Pour avis,

Le Conseil d'Administration

AL894913654

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes d'une assemblée générale du 18 novembre 2014, les associés de la société SCI France au capital de 1 000 € inscrite au RCS de Sens sous le n° 489 958 173 sise RN 6 le Petit Villeblevin à Villeblevin 89340, ont pris acte de la démission de Monsieur Hussein Daher de ses fonctions de gérant et ont décidé à l'unanimité de la nomination aux fonctions de nouveau gérant Monsieur Ben Alaya Habib demeurant 19 Rte des Gardes 92190 Meudon à compter du 18 novembre 2014.

AL894913647

SCEA GARÇONNAT

Société civile
au capital de 171 000,00 euros
Siège social : Les Moissonnières
89220 Bléneau
402 306 054 RCS Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 novembre 2014, la collectivité des associés a pris acte de la démission des fonctions de gérant de Mme Sandra Berneau épouse Garçonnat rétroactivement à compter du 30 septembre 2014.

Pour avis, la gérance.

AL894913641

LES MOISSONNIERES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000,00 euros
Siège social : Les Moissonnières
89220 Bléneau
539 471 615 RCS Auxerre

Par une décision en date du 17 novembre 2014, l'associé unique a pris acte de la démission des fonctions de gérant de Mme Sandra Berneau épouse Garçonnat, rétroactivement à compter du 30 septembre 2014.

Pour avis, la gérance.

AL894913642

SCI MATREX-LES SABLES ROUGES

SCI au capital de 1500,00 Euros
Z I Route de Rousson,
89500 Villeneuve sur Yonne
448406496 R.C.S. Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1 novembre 2014 il a été pris acte de la nomination de Monsieur Louis Billette de Villemeur, demeurant 14 rue Guynemer 75006 Paris en qualité de nouveau Gérant, à compter du 1 novembre 2014 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean-François Grégoire, Gérant démissionnaire.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL894913667

LNC DUTHY

SCI au capital de 1500 €
Siège social :
2 rue Saint Pierre, 89360 Dyé
513 297 622 RCS d' Auxerre

L'AGO du 27/11/2014 a nommé en qualité de gérant Mme Guilmineau Nathalie, demeurant 43 rue Crozatier, 75012 Paris en remplacement de M. Guilmineau Laurent, à compter du 27/11/2014.

Modification au RCS d' Auxerre

AL894913672

CESSION

SJFC
SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE
19-21 rue Denis Papin
51100 Reims - 3 rue Jean Mermoz
51000 Chalons en Champagne

Avis de cession de commerce

Suivant acte sous seing privé en date à Vermenton du 13 novembre 2014, enregistré à la Recette des Impôts d'Auxerre le 19 novembre 2014, bordereau n°2014/1082 Case n°6 Ext 3120,

La société HOTEL DE LA POSTE ET DU LION D'OR, société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros, dont le siège social est Place du Champ de Foire 89450 Vézelay, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 343 994 448,

a cédé

à la société VMH, société à responsabilité limitée au capital de ,Ã®100 000 euros, dont le siège social est Place du Champ de Foire 89450 Vézelay, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 807 583 406,

- un fonds de commerce d'hôtel, exploité sous l'enseigne HOTEL DE LA POSTE ET DU LION D'OR sis Place du Champ de Foire 89450 Vézelay, moyennant le prix de 1 130 000 Euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 13 novembre 2014.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de la Société Juridique et Fiscale de Champagne, 3 Rue Jean Mermoz, 51000 Chalons en Champagne.

Pour avis.

AL894913645

SJFC
SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE
19-21 rue Denis Papin - 51100 Reims
3 rue Jean Mermoz
51000 Chalons en Champagne

Avis de résiliation d'un contrat de location gérance

La location gérance consentie par acte sous seing privé en date du 31 mars 2012 par la société HOTEL DE LA POSTE ET DU LION D'OR, société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros, dont le siège social est Place du Champ de Foire 89450 Vézelay, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 343 994 448,

à la société RPL, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est Place du Champ de Foire 89450 Vézelay, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 481 441 855,

de son fonds de commerce de restaurant-bar, exploité sous l'enseigne RESTAURANT DE LA POSTE ET DU LION D'OR sis Place du Champ de Foire 89450 Vézelay

a pris fin le 13 novembre 2014.

Pour avis.

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date à Vermenton du 13 novembre 2014, enregistré à la Recette des Impôts d'Auxerre le 20 novembre 2014, bordereau n°2014/1084 Case n°1. Ext 3121,

La société HOTEL DE LA POSTE ET DU LION D'OR, société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros, dont le siège social est Place du Champ de Foire 89450 Vézelay, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 343 994 448,

a cédé

à la société VMH, société à responsabilité limitée au capital de

100 000 euros, dont le siège social est Place du Champ de Foire 89450 Vézelay, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 807 583 406,

- un fonds de commerce de restaurant-bar, exploité sous l'enseigne RESTAURANT DE LA POSTE ET DU LION D'OR sis Place du Champ de Foire 89450 Vézelay, moyennant le prix de 20 000 Euros,

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 13 novembre 2014.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de la SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE, 3 Rue Jean Mermoz, 51000 Chalons en Champagne

Pour avis.

AL894913643

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !

Connaissez-vous les SERVICES PLUS du journal ?

- ✓ Paiement par carte bancaire
- ✓ Attestation de parution par fax ou mail
- ✓ Relecture attentive de vos annonces avant parution
- ✓ Modèles d'annonces à votre disposition
- ✓ Devis sur simple demande

Terres de Bourgogne
du LUNDI au VENDREDI dès 8h00

Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net - Fax 03 80 70 08 02

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

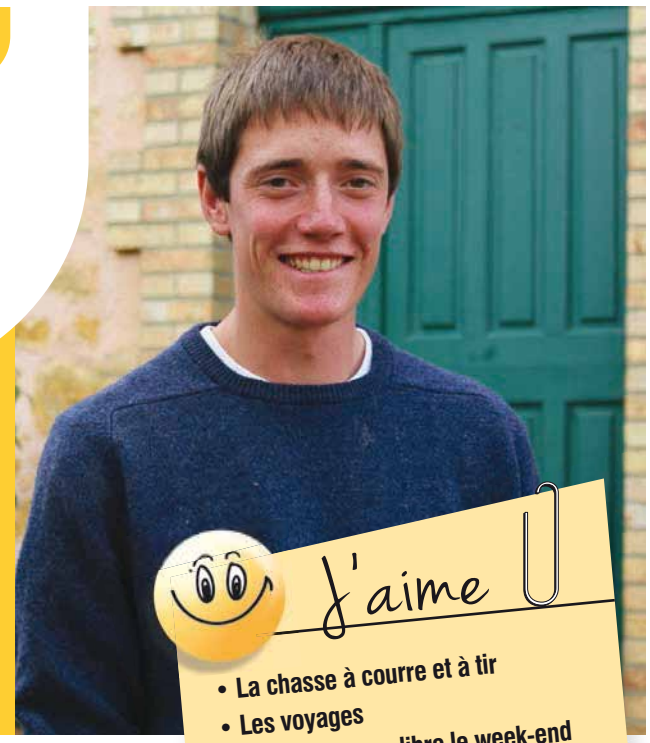


SARTHE

Paroles de Jeune Agriculteur

LAIT

Belge résidant en France, Hervé de Viron a rejoint en mai dernier l'exploitation laitière de ses parents à Rouperroux-le-Coquet.



J'aime

- La chasse à courre et à tir
- Les voyages
- Avoir du temps libre le week-end

J'aime pas

- Les formations professionnelles sans stage
- Entretenir les haies

Le jeune éleveur à l'accent belge

«Je n'étais pas arrivé depuis un mois au Canada que j'avais déjà pris la décision de m'installer à mon retour en France.» A 22 ans, Hervé de Viron comptait attendre quelques années après ses études pour prendre la tête d'une exploitation. «*Mais l'opportunité de reprendre un site voisin de chez mes parents et l'envie de travailler pour moi ont été des éléments déclencheurs*», affirme le jeune homme, installé en mai dernier.

Cadet d'une famille de cinq enfants, Hervé de Viron est le seul à avoir «*attrapé*» la passion de l'élevage de ses parents, belges -aujourd'hui naturalisés français-, venus s'installer en Sarthe, à Rouperroux-le-Coquet il y a 13 ans. Après un bac STAV au lycée de Pouillé (49), il s'oriente vers un BTS Acse à l'ESA d'Angers. «*Mais au bout de trois semaines, je quitte la formation classique pour l'apprentissage*, explique-t-il, *j'avais l'impression d'en apprendre plus sur le terrain*». Pour son certificat de spécialisation lait qu'il suivra ensuite, Hervé de Viron aura la même démarche. Il part en stage dans l'Orne, dans un Gaec qui conduit 330 ha. «*Ils produisent de l'huile de colza, qu'ils commercialisent, et ont mis en place un robot*», poursuit le jeune agriculteur qui s'est particulièrement intéressé au suivi repro et sanitaire du troupeau.



A 22 ans, Hervé de Viron prend en charge la conduite du troupeau laitier de 110 VL, de la reproduction au suivi sanitaire.

Diplômes en poche, Hervé de Viron devient chauffeur de la Cuma de Bellême -spécialisée dans la culture de betterave- pour la saison, avant de préparer son voyage outre-Atlantique «*pour perfectionner son anglais*». «*J'ai d'abord travaillé pendant trois mois dans une exploitation canadienne, dans l'Ontario puis je suis allé dans l'élevage américain Robton, mondialement connu pour ses taureaux*». Le jeune Français en profite pour faire un «road trip» à travers quinze états, s'arrêtant dans les parcs nationaux et les fermes laitières. «*J'ai vu des troupeaux de 80 à 35 000 vaches*, raconte-t-il, dans les plus grosses exploitations, *je faisais une simple visite, dans les autres, je restais quelques jours pour travailler en échange du gîte et du couvert*». De cette expérience, Hervé de Viron conserve l'idée que «*les Américains sont plus passionnés par l'élevage que nous*». «*J'ai vu des éleveurs, à la tête d'un troupeau de 2000 vaches, qui connaissaient le nom de chacune*», dit-il.

Au sein du Gaec qu'il forme avec ses parents, le jeune agriculteur a pris en charge le suivi du troupeau laitier. Bientôt, il espère inséminer (lui-même) 35 génisses par an, lorsqu'elles seront toutes logées sur le second site d'exploitation. «*D'abord, nous devons y remplacer l'aire paillée par des logettes,* indique-t-il, toutes les vaches seront ainsi logées sur le site de la Rousselière». L'agrandissement de la stabulation y est d'ailleurs en cours.

Grâce à une sélection génétique orientée «morpho», Hervé de Viron poursuivra le travail de ses parents visant à « *faire vieillir leurs vaches*». «*Actuellement, le tiers des productrices compte plus de trois lactations et deux ont atteint la barre des 100 000 kg*», souligne-t-il. Son objectif est d'optimiser la production de son troupeau de 110 VL, jusqu'à saturation de l'outil. «*Avant de voir plus grand, je veux d'abord faire mieux avec ce que l'on a*», résume-t-il.

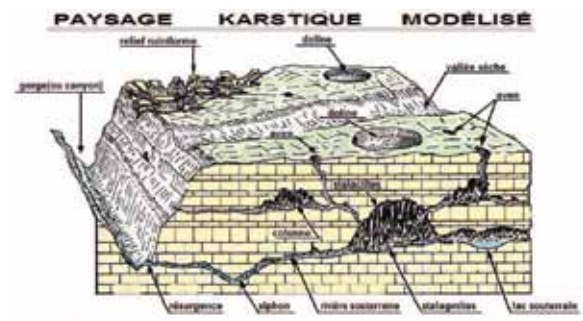
DELPHINE GROSBOIS

> *Aux Etats-Unis, j'ai vu des troupeaux laitiers de 80 à 35 000 vaches. La plupart avait plus de 1000 vaches et les bovins y étaient bien traités. Les Américains sont beaucoup plus passionnés par l'élevage que nous.*

SON EXPLOITATION

- Gaec à 3 associés
- Surface 146 ha :
 100 ha de cultures,
 46 ha de prairies.
- Ateliers : 110 VL pour 900 000L de quotas

Découverte



Les mondes engloutis de Côte-d'Or

Le «21» est pourvu de nombreuses cavités souterraines. Plus de 800 sont recensées.

Drôles de photos... Celles-ci ont pourtant bien été prises dans le département. *«Une telle richesse en cavités s'explique par un contexte géologique très favorable. Il y a beaucoup de calcaire par ici, beaucoup plus que dans le reste de la Bourgogne»* explique Jean-François Balacey, secrétaire de l'Association Spéléologique de Côte d'Or. Un inventaire édité par son club recense plus de 800 cavités. Environ 5% d'entre elles dépasseraient les 200 mètres de longueur. Le plus grand réseau souterrain se trouve à Francheville, dans le canton de Saint-Seine-l'Abbaye, avec 28 kilomètres de galeries. Comment de telles cavités arrivent-elles à se former ? Jean-François Balacey, chimiste de formation, se lance dans une explication : *«le gaz carbonique dissout dans l'eau de pluie dissout à son tour le carbonate de calcium. Les fissures du calcaire s'élargissent par corrosion puis érosion. Cela donne naissance à des cavités qui ne cessent, on peut le dire, de grandir !»*

Exploration et activité sportive

Environ 150 spéléologues s'adonnent chaque année à leur activité favorite. *«Leurs motivations sont de deux types»* explique Jean-François Balacey, *«il y a d'une part l'esprit de découverte et d'autre part la volonté d'explorer un milieu totalement inconnu et très particulier. Pour les autres, les plus expérimentés, il y a une recherche de sensations fortes avec une composante sportive bien présente dans certains aspects»*. Sous terre, ça ressemble à quoi ? *«Le noir est bien sûr total»* relève le secrétaire de l'association, *«la température tourne autour de 10 degrés. Il y a une alternance de silences et de bruits d'eau. Il y a parfois des rivières souterraines importantes. C'est notamment le cas dans la vallée entre Francheville et Villecomte : peu d'eau reste à la surface car celle-ci part sous terre»*. Le monde végétal, lui, se résume à quelques plantes à l'entrée des grottes. *«Pas de photosynthèse, pas de végétaux»* déduit Jean-François Balacey. La partie animale est plus fournie : *«nous avons les emblématiques chauve-souris ! Il y aussi des insectes cavernicoles souvent dépigmentés, entièrement blancs. Ce sont de vrais fossiles vivants qui se sont réfugiés dans ces cavités suite à l'évolution climatique, en particulier à la fin de grandes glaciations. Ils ont évolué, perdu leurs yeux et développé leur antennes. Dans les cavités où il y a de l'eau, nous trouvons aussi quelques crevettes, blanches elles aussi»*.





La grotte du Neuvon à Plombières-les-Dijon possède une développement d'environ 22 km, soit la deuxième cavité de Côte-d'Or en terme de longueur.



Cent-cinquante spéléologues explorent régulièrement les cavités du département.



Le pont de singe, dans le gouffre de la combe aux prêtres à Francheville.



La spéléologie est une activité qui peut se révéler très physique. Équipement des puits d'entrée du gouffre de la combe aux prêtres à Francheville. ◀



Fossile dans la grotte du Neuvon.

Des rhinocéros dans le passé

L'aspect scientifique a aussi toute son importance en spéléologie. Certains adeptes se livrent à des comptages animaliers et relevés de températures. Plusieurs découvertes témoignent de la présence d'ours des cavernes et même de rhinocéros laineux dans le département. *«Des grottes sont fouillées avec la participation de la Direction régionale d'archéologie et de la culture (Drac) et de spéléologues de l'Université de Bourgogne»* note Jean-François Balacey. Ces espaces sous-terrains seront-ils un jour exploités par l'Homme ? *«Ils le sont déjà !»* répond ce dernier, *«celle de Bèze est aménagée pour le tourisme, plusieurs captages d'eau potable sont recensés dans le département. Il y a aussi une ancienne champignonnière à Crugey. Maintenant, l'idée que l'Homme aille un jour se réfugier dans ces endroits, je ne pense pas... En cas de guerre nucléaire par exemple, cela ne servirait à rien, car les cavités sont très poreuses»*.

Des journées «découverte de la spéléologie» sont organisées tous les ans en Côte d'Or. S'adresser au comité départemental: http://cds21.org/

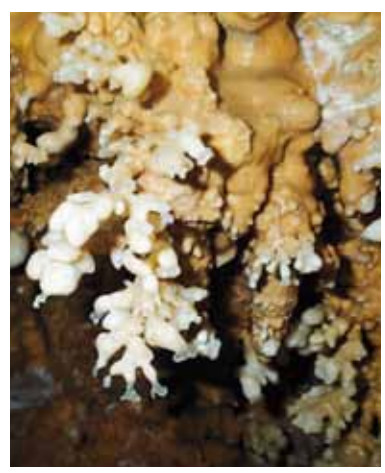
Aurélien Genest



Salle du Putsch, grotte du Neuvon, Plombières-les-Dijon.







Le spectacle est parfois de toute beauté à la Grotte du Neuvon.



Griffade d'ours à Plombières.